

Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

WWW.BUCREP.CM / WWW.BUCREP.ORG

RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE LA POPULATION

ÉDITION 2012



EMIGRATION INTERNATIONALE :

ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET DÉFIS

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madame Bernadette MBARGA,
Directeur Général

CONSEIL EDITORIAL

Monsieur ABDOULAYE OUMAROU DALIL,
Directeur Général Adjoint

Coordonateur Technique

KAMDOUM ANTOINE

Chef du Département des Etudes et de la Recherche

REDACTION

KAMDOUM Antoine

TSAFACK Martin

EYINGA DIMI Esther Crystelle

DAYANG Romain

TEKE TAKWA Johnson

NGOUFO YEMEDI Joëlle

EFON ETINZOH Hervé

MONTAGE

Service Informatique



Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

Central Bureau of the Census and Population Studies

BP : 12 932 Yaoundé Tél. : 22 21.40.41 Fax : 22 20.30.71

contact@bucrep.cm

www.bucrep.cm www.bucrep.org



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES ENCADRES	6
AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	8
1. CONTEXTE ET SOURCES DE DONNEES	10
1.1. Situation géographique	10
1.2. Situation démographique	10
1.3. Situation socioéconomique	11
1.4. Sources de données	14
2. VOLUME ET CARACTERISTIQUES DES EMIGRANTS INTERNATIONAUX DU CAMEROUN	16
2.1. Volume de l'émigration internationale et destination des émigrants	16
2.1.1. Volume et destination par continent	16
2.1.2. Émigration du Cameroun vers l'Europe	18
2.1.3. Émigration du Cameroun vers l'Afrique	20
2.1.4. Émigration du Cameroun vers les pays de l'ACP	24
2.1.5 Émigration du Cameroun vers les pays de l'Amérique du Nord et de l'Asie de l'Est	24
2.2. Structures par âge et par sexe des émigrants internationaux du Cameroun	26
2.2.1. Structure par âge des émigrants	26
2.2.2. Structure par sexe des émigrants	28
2.2.3. Pyramide des âges des émigrants	29
2.3. Principal motif de départ	29
2.3.1. Principal motif de départ selon la région de destination	30
2.3.2. Principal motif de départ selon le sexe	32
2.3.3. Principal motif de départ selon le groupe d'âges	33
3. PERSPECTIVES	35
3.1. Contribution de la diaspora au développement	35
3.2. Contribution de la diaspora à l'amélioration des conditions de vie des ménages	39
3.3. Émigration internationale et fuite des cerveaux	39
3.4. Migration clandestine	41
4. PRISE EN COMPTE DE L'EMIGRATION INTERNATIONALE DANS LES POLITIQUES ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT	45
4.1. Dispositif institutionnel de gestion de l'émigration internationale	45
4.2. Systèmes de gestion des informations statistiques sur l'émigration	46
4.3. Stratégies et actions mises en œuvre	46
4.4. Mesures incitatives pour la participation de la diaspora au développement	47
CONCLUSION	51
BIBLIOGRAPHIE	52
ANNEXES	54
ANNEXE 1 : Glossaire	55
ANNEXE 2 : Tableaux complémentaires	57
ANNEXE 3 : Structure de la population emigrante du cameroun de 2000 à 2005	59
ANNEXE 4 : Structure par age et par sexe de la population du cameroun en 2012	73

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP :	Afrique-Caraïbes-Pacifique
ALCEC :	Association de Lutte contre l'Émigration Clandestine
BUCREP :	Bureau Central des Recensements et des Études de Population
CEDEAO :	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC :	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEEAC :	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
DAVOC :	Draw a Vision of Cameroon
DSCE :	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM :	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
FNE :	Fonds National de l'Emploi
GUCE:	Guichet Unique du Commerce Extérieur
INS :	Institut National de la Statistique
MICS :	Enquête par grappes à Indicateurs Multiples
MINCOMMERCE :	Ministère du Commerce
MINIMIDT :	Ministère de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique
MINJEC :	Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINEE :	Ministère de l'Eau et de l'Énergie
MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINESUP :	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINEPAT :	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINREX :	Ministère des Relations Extérieures
OIM :	Organisation internationale pour les migrations
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAJER-U :	Programme d'Appui aux Jeunes Ruraux et Urbains
PIAASI :	Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PIB :	Produit Intérieur Brut
RCA:	République Centrafricaine
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RDC :	République Démocratique du Congo
SMIC :	Solutions aux Migrations Clandestines
WBC :	Welcome Back Cameroon

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	<i>Répartition (%) des émigrants internationaux du Cameroun par continent selon le sexe et l'année de départ</i>	17
Tableau 2 :	<i>Répartition (%) des émigrants du Cameroun à destination de l'Europe par sous-région selon le sexe</i>	19
Tableau 3 :	<i>Répartition des émigrants du Cameroun vers les pays de l'Afrique Centrale* de 2000 à 2005</i>	21
Tableau 4 :	<i>Répartition (%) des émigrants du Cameroun à destination des pays de la CEAC* et de la CEDEAO de 2000 à 2005</i>	23
Tableau 5 :	<i>Répartition (%) des émigrants du Cameroun vers les pays de l'ACP de 2000 à 2005</i>	24
Tableau 6 :	<i>Répartition (%) des émigrants du Cameroun vers les pays de l'Amérique du Nord de 2000 à 2005</i>	25
Tableau 7 :	<i>Répartition (%) des émigrants du Cameroun vers les pays de l'Asie de l'Est de 2000 à 2005</i>	25
Tableau 8 :	<i>Répartition (%) par sexe des émigrants selon les groupes d'âges quinquennaux</i>	27
Tableau 9 :	<i>Age moyen et âge médian (en année) des émigrants selon le sexe</i>	27
Tableau 10 :	<i>Répartition (%) des émigrants internationaux du Cameroun par motif de départ selon le continent de destination de 2000 à 2005</i>	31
Tableau 11 :	<i>Répartition (%) des émigrants internationaux par motif de départ selon la région de destination de 2000 à 2005</i>	31
Tableau 12 :	<i>Répartition (%) des émigrants internationaux du Cameroun par motif de départ selon le sexe de 2000 à 2005</i>	33
Tableau 13 :	<i>Répartition (%) des émigrants internationaux du Cameroun par groupe d'âges selon le motif de départ de 2000 à 2005</i>	34
Tableau 14 :	<i>Envois de fonds des émigrés de certains pays africains entre 2003 et 2009 (en million de dollars US)</i>	36
Tableau 15 :	<i>Étudiants de nationalité camerounaise inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur en Allemagne ou ayant achevé leurs études durant le semestre d'hiver 2005/2006</i>	41
Tableau 16 :	<i>Migrants interceptés au Maroc par nationalité (années 2004 et 2007)</i>	57
Tableau 17 :	<i>Répartition par nationalité des migrants clandestins étrangers rapatriés dans le cadre du retour volontaire (Années 2004-2007)</i>	58
Tableau A.2.1 :	<i>Répartition des émigrants par continent selon le sexe et l'année de départ</i>	59
Tableau A.2.2 :	<i>Répartition (%) des émigrants des pays tiers de l'ACP de 2000 à 2005</i>	59
Tableau A.2.3 :	<i>Répartition des émigrants à destination des pays de l'Afrique</i>	60
Tableau A.2.4 :	<i>Répartition des émigrants à destination des pays de l'Amérique</i>	62
Tableau A.2.5 :	<i>Répartition des émigrants à destination des pays de l'Asie</i>	64
Tableau A.2.6 :	<i>Répartition des émigrants à destination des pays de l'Europe</i>	66
Tableau A.2.7 :	<i>Répartition des émigrants à destination des pays de l'Océanie</i>	67
Tableau A.2.8 :	<i>Répartition des émigrants du Cameroun par motif de départ selon le sexe de 2000 à 2005</i>	68
Tableau A.2.9 :	<i>Répartition des émigrants internationaux par motif de départ selon le continent de destination de 2000 à 2005</i>	69
Tableau A.2.10 :	<i>Répartition des émigrants internationaux par motif de départ selon certaines sous-régions de destination de 2000 à 2005</i>	70
Tableau A.2.11 :	<i>Répartition des émigrants internationaux du Cameroun par groupe d'âges selon le motif de départ de 2000 à 2005</i>	71
Tableau A.3.1 :	<i>Répartition de la population du CAMEROUN par région selon le sexe en 2012</i>	73
Tableau A.3.2 :	<i>Répartition de la population du CAMEROUN par âge selon le sexe en 2012</i>	74

Tableau A.3.3 :	Répartition de la population de la région de l'ADAMAOUA par âge selon le sexe en 2012	76
Tableau A.3.4 :	Répartition de la population de la région du CENTRE par âge selon le sexe en 2012	78
Tableau A.3.5 :	Répartition de la population de la région de l'EST par âge selon le sexe en 2012	80
Tableau A.3.6 :	Répartition de la population de la région de l'EXTRÊME-NORD par âge selon le sexe en 2012	82
Tableau A.3.7 :	Répartition de la population de la région du LITTORAL par âge selon le sexe en 2012	84
Tableau A.3.8 :	Répartition de la population de la région du NORD par âge selon le sexe en 2012	86
Tableau A.3.9 :	Répartition de la population de la région du NORD-OUEST par âge selon le sexe en 2012	88
Tableau A.3.10 :	Répartition de la population de la région de l'OUEST par âge selon le sexe en 2012	90
Tableau A.3.11 :	Répartition de la population de la région du SUD par âge selon le sexe en 2012	92
Tableau A.3.12 :	Répartition de la population de la région du SUD-OUEST par âge selon le sexe en 2012	94
Tableau A.3.13 :	Répartition de la population de YAOUNDE par âge selon le sexe en 2012	96
Tableau A.3.14 :	Répartition de la population de DOUALA par âge selon le sexe en 2012	98

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Répartition (en %) des émigrants internationaux du Cameroun par continent entre 2000 et 2005	18
Graphique 2 :	Répartition (%) des flux d'émigrants du Cameroun à destination des pays de l'Union Européenne de 2000 à 2005	19
Graphique 3 :	Répartition (%) des émigrants à destination des sous-régions de l'Afrique de 2000 à 2005	20
Graphique 4 :	Répartition (%) des émigrants du Cameroun à destination des pays de la zone CEMAC* de 2000 à 2005	21
Graphique 5 :	Répartition (%) des flux d'émigrants internationaux du Cameroun selon les 20 premiers pays de destination	26
Graphique 6 :	Proportion (%) de femmes émigrantes du Cameroun selon le groupe d'âges	28
Graphique 7 :	Pyramide des âges des émigrants du Cameroun de 2000 à 2005	29
Graphique 8 :	Répartition (%) des émigrants du Cameroun selon le motif de départ de 2000 à 2005	30
Graphique 9 :	Évolution du volume des transferts monétaires de la diaspora camerounaise	36

LISTE DES ENCADRES

Encadré n°1 :	Migration et transnationalisme	22
Encadré n°2 :	Analyse comparative des profils migratoires du Cameroun et de la République Démocratique du Congo	24
Encadré n°3 :	Motifs et formes de la migration des Camerounais en Allemagne	32
Encadré n°4 :	Contribution de la diaspora au développement local	38
Encadré n°5 :	Fuite des cerveaux camerounais	40
Encadré n°6 :	Migrations clandestines féminines vers l'Europe	43

AVANT-PROPOS

Le Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP) a le plaisir de vous présenter la deuxième édition du Rapport National sur l'État de la Population au Cameroun pour l'année 2012. Après l'édition consacrée aux « *enjeux et défis d'une population de 20 millions d'habitants au Cameroun en 2011* », l'édition 2012 porte sur : l'« *Émigration internationale au Cameroun: État des lieux et Perspectives* ».

Le rapport 2012 a pour ambition de faire un état des lieux sur la problématique de l'émigration internationale au Cameroun, d'en ressortir ses effets sous-jacents, tant sur le plan économique que social ainsi que ses implications politiques.

Il convient de souligner que la production d'informations sur la migration internationale demeure encore insuffisante au Cameroun. Si la réalisation des recensements généraux de la population a toujours permis d'évaluer le volume de l'immigration, il n'en est pas de même pour l'émigration internationale dont l'ampleur reste encore difficile à mesurer.

Pourtant, les indices de mobilité au niveau des frontières internationales conjugués à la présence des Camerounais dans de nombreux pays du monde et parmi les groupes de clandestins de *no-man's land* de transit montrent que le Cameroun fait face, depuis près de deux décennies, à un vaste mouvement d'émigration vers les pays étrangers. L'accentuation de ce phénomène se caractérise surtout par les sorties des personnes diplômées et hautement qualifiées (médecins, enseignants, ingénieurs...) ainsi que du personnel médico-sanitaire (infirmiers diplômés d'état, sages-femmes).

En dépit de quelques difficultés liées à la disponibilité des données, le Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) présente au public, quelques informations sur l'ampleur, les causes et les conséquences de l'émigration internationale au Cameroun.

Nous adressons à cet effet nos sincères remerciements à tous ceux qui, à divers degrés, ont apporté des contributions pour l'enrichissement du présent rapport./-

Le Directeur Général

Bernadette MBARGA

INTRODUCTION

L'immigration et l'émigration sont les deux composantes du phénomène migratoire. Si les données sur la migration interne et l'immigration internationale sont relativement disponibles à partir des recensements, des enquêtes et des fichiers de police, il n'en est pas de même pour l'émigration internationale. En effet, le volume et la nature de l'émigration internationale restent difficiles à évaluer au plan statistique non seulement à cause de la complexité du phénomène, mais également du fait de l'absence du principal intéressé. Pourtant, les indices de mobilité au niveau des frontières internationales, conjugués à la présence des Camerounais dans de nombreux pays du monde et parmi les groupes de clandestins des no-man's land de transit montrent que le Cameroun fait face depuis près de deux décennies, à une augmentation soutenue des départs vers les pays étrangers.

L'émigration tire généralement sa motivation profonde dans les besoins non satisfaits. Leur degré de satisfaction varie selon les sociétés et les civilisations. Dans les pays développés les besoins des populations sont très souvent satisfaits tandis qu'ils le sont moins dans les pays en développement. Ainsi, les candidats à l'émigration sont, entre autres, des personnes qui cherchent à échapper à la misère. Ces derniers préfèrent se réfugier dans des pays qui leur offrent de meilleures opportunités économiques et sociales.

Durant les années 1970 et 1980, le Cameroun a été un pays attractif en raison des opportunités d'emplois et d'affaires et de la forte croissance économique jusqu'au début de la décennie 80. Mais, avec la crise économique du milieu des années 80, les flux d'immigration se sont considérablement réduits, alors que l'émigration des populations vers d'autres pays étrangers s'est accentué. Bien que le pays continue d'accueillir un volume relativement important d'étrangers, c'est davantage la sortie des Camerounais de leur pays qu'il est aujourd'hui indispensable de maîtriser.

L'émigration des Camerounais vers l'étranger est donc un sujet préoccupant. Cette préoccupation transparaît d'ailleurs dans le document de Vision du Cameroun à l'horizon 2035 qui précise en page 55 que: « Bien que pouvant ainsi s'inscrire dans le cadre d'échanges interféconds, l'émigration s'apparente davantage dans le cadre du Cameroun, à une fuite des cerveaux qui hypothèque sérieusement les ambitions de développement puisqu'elle sèvre le pays d'une partie du capital humain pour laquelle le pays a consacré d'importantes ressources pour la formation ».

Malgré la perte du capital humain consécutive à la « fuite des cerveaux », la diaspora constitue pourtant un potentiel pour le développement économique, par le biais des investissements et des transferts de fonds vers le pays d'origine. En effet, au Cameroun, « les transferts de la diaspora constituent une source de devises étrangères importantes à côté des exportations, des flux d'investissements étrangers directs et de l'aide publique au développement » (DSCE, page 86). Ces transferts ne sont pas négligeables, même s'il faut déplorer l'imprécision des statistiques qui ne permettent pas toujours d'apprécier le volume et la qualité des ressources mobilisées par les Camerounais de l'étranger en direction de leur pays.

La maîtrise de l'émigration camerounaise s'avère ainsi indispensable pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement économique. La thématique du Rapport National sur l'État de la Population, édition 2012, se focalise sur la question de

l'émigration internationale. D'une part, ce rapport présente à partir des données du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH), l'ampleur de l'émigration internationale au Cameroun ainsi que les caractéristiques des migrants internationaux. D'autre part, il fait un état des lieux sur la question de l'émigration internationale au Cameroun, et met en évidence ses effets sous-jacents sur le plan économique et social ainsi que les implications politiques qui en découlent.

Ce rapport s'articule autour de 4 sections : (i) *la première présente le contexte de l'étude et les sources de données* ; (ii) *la deuxième s'appesantit sur l'ampleur de l'émigration internationale au Cameroun, les motifs au départ et les caractéristiques des émigrants* ; (iii) *la troisième est consacrée à l'analyse des perspectives et enfin* ; (iv) *la dernière se penche sur les implications politiques dans la maîtrise et la valorisation de l'émigration internationale au Cameroun.*

1. CONTEXTE ET SOURCES DE DONNEES

1.1. Situation géographique

Situé au fond du Golfe de Guinée, entre les 2^{ème} et 13^{ème} degrés de latitude nord et les 9^{ème} et 16^{ème} degrés de longitude est, le Cameroun s'étire du Nord au Sud sur près de 1 500 km et d'Est en Ouest sur 800 km. Il est limité au Nord et au Nord-Est par la République du Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale, à l'Ouest par le Nigéria et l'Océan Atlantique. Le Cameroun couvre une superficie de 475 650 km² dont 466 050 km² de terre ferme et 9 600 km² de superficie en eau contenue dans les embouchures, les criques et les lacs. Le Cameroun a la forme d'un triangle rectangle reliant le Tchad au golfe de Guinée dont la base, rectiligne et sensiblement parallèle à l'équateur, s'étend sur 800 km le long du 2^{ème} degré de latitude Nord. La hauteur mesure 1 500 km suivant une direction Nord-Sud. Le territoire s'effile progressivement vers le Nord de telle sorte qu'à la latitude de Kousséri, la largeur du territoire n'est plus que de 100 km. Ses frontières terrestres, d'une longueur de 4 596 km, sont morcelées. Ce périmètre frontalier est réparti en six composantes : Congo (523 km), Gabon (298 km), Guinée Équatoriale (193 km), Nigéria (1690 km), Tchad (1 095 km) et RCA (797 km). La longueur des côtes maritimes, quant à elle, est de 402 km. Il en résulte un rapport côtes/périmètre de 8,05%.

Sa situation charnière au sein du vaste continent africain en fait un pays fortement contrasté dans plusieurs domaines, d'où son appellation d'« Afrique en miniature ». Le Cameroun est un pays au relief varié, fait de montagnes, de hautes terres inégalement réparties sur l'ensemble du territoire et de quelques plaines étroites. Les hautes terres sont plus fréquentes à l'Ouest, avec une chaîne montagneuse qui prend naissance sur la côte atlantique, qui a pour point culminant le Mont Cameroun (4 070 mètres) et qui s'étire jusqu'au plateau de l'Adamaoua.

1.2. Situation sociodémographique

La comparaison des données des recensements de 1976, de 1987 et de 2005 met en évidence la persistance de taux d'accroissement démographiques élevés bien que légèrement en baisse. La population du Cameroun est passée de 7 663 246 à 10 493 655 habitants entre 1976 et 1987, puis à 17 463 836 habitants en 2005, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,9% entre 1976 et 1987 et de 2,8% entre 1987 et 2005.

En 2012, la population est estimée à 20 636 954 habitants dont 10 195 770 hommes et 10 441 184 femmes, soit un rapport de masculinité de 98 hommes pour 100 femmes. Les femmes représentent 50,6% de la population et les hommes 49,4%.

Le poids démographique des enfants âgés de moins de 15 ans se situe à 43,0 %. La population potentiellement active est de 52,0%. Le poids démographique des personnes âgées (60 ans ou plus) est encore relativement modeste (5,0%).

Au Cameroun, la répartition spatiale de la population présente des disparités importantes suivant le milieu de résidence, entre les régions et à l'intérieur de celles-ci. D'avril 1987 à novembre 2005, la densité de la population est passée de 22,6 à 37,5 habitants au kilomètre carré. Sur le plan de la répartition régionale, l'Extrême-Nord reste la région la plus peuplée avec 17,8 % de l'effectif total, suivie des régions du Centre (17,7 %) et du Littoral (14,4 %).

contre 4,4% et 3,6 % respectivement pour les régions de l'Est et du Sud. En somme, en termes de répartition géographique de la population, plus des deux tiers de la population (69,9%) sont concentrés sur moins d'un tiers de la superficie du pays (28,4%). En 2012, la densité de population est estimée à 44,3 habitants/km². La répartition spatiale de la population va certainement connaître de changements notables avec la mise en œuvre des grands projets structurants et autres programmes d'aménagement du territoire en cours.

La croissance urbaine est très certainement le fait démographique le plus marquant de ces dernières années. En novembre 2005, la population urbaine était évaluée à 8 514 938 personnes contre 8 948 898 habitants en zone rurale, soit un taux d'urbanisation de 48,8%. Le Cameroun connaît une urbanisation galopante et anarchique, notamment dans les grandes villes.

La population du Cameroun s'accroît à un taux moyen annuel de 2,6 % entre 2005-2010, soit un doublement en 27 ans environ. Cette croissance résulte principalement de la différence entre la natalité et la mortalité, le solde migratoire étant négligeable.

S'agissant de la natalité, mesurée par le taux brut de natalité, elle est en baisse continue depuis 1976. En effet, pour l'ensemble du pays, le taux brut de natalité est passé de 45,0‰ en 1976 à 41,2‰ en 1987 pour se situer à 39,6‰ en 2005. Cette baisse est beaucoup plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi, le taux brut de natalité en milieu rural est passé de 47,1‰ en 1976 à 42,0‰ en 1987 pour s'établir à 44,2‰ en 2005. En milieu urbain, ce taux a évolué respectivement de 39,7‰ à 40,2‰ puis à 34,8‰ au cours des trois années.

Dans l'ensemble, le nombre moyen d'enfants par femme est resté stable passant de 5,2 en 1998 à 5,1 en 2011. En milieu urbain, cet indicateur est quasiment stable : 4 enfants par femme depuis 1998. Par contre, en milieu rural, on note une tendance à la hausse de la fécondité ; l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est passé de 5,8 en 1998 à 6,1 en 2004, puis à 6,4 en 2011.

La mortalité, bien qu'en régression, demeure encore élevée. Le taux brut de mortalité est passé de 20,0‰ en 1976 à 13,8‰ en 1987 puis à 13,6‰ en 2005. La mortalité infanto juvénile¹ suit la même tendance, passant de 144‰ à 122‰ entre 2004 et 2011.

Par contre, la mortalité maternelle a enregistré une hausse au cours des récentes années. Selon les résultats des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes est passé de 430 pour la période 1989-1998 à 669 pour la période 1998-2004. D'après les résultats de l'EDS-MICS 2011, le ratio de mortalité maternelle est estimé à 782 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes pour la période 2004-2011.

En tout état de cause, l'évolution future de la population dépendra d'une part de l'évolution de la fécondité qui connaît actuellement une baisse relative, et d'autre part, des actions en faveur de la réduction de la mortalité et de la maîtrise des migrations internationales.

1.3. Situation socioéconomique

Dès 1960, année de son indépendance, l'économie camerounaise connaît une croissance soutenue jusqu'au milieu des années 80. Durant cette période, le produit intérieur brut croît au rythme de 7% l'an en termes réels. Cette croissance est impulsée par les exportations

¹ Mortalité des enfants de moins de cinq ans.

des produits de rente (café, cacao, bois, coton, etc.) et le pétrole, dont les cours étaient en hausse sur les marchés internationaux. Les finances publiques affichent une balance de paiement excédentaire grâce à l'accumulation des devises. Cette expansion s'est traduite par la création de vastes structures agro-industrielles dont le rôle était d'accroître la production locale. Ces structures ont contribué à la création de nombreux emplois. Parallèlement, le Gouvernement s'est lancé dans la mise en œuvre d'un programme de construction de plusieurs infrastructures à caractère économique et à fort coefficient de main-d'œuvre (axe-lourd Yaoundé/Douala, barrage de Songloulou, barrage de Lagdo, aéroport international de Yaoundé-Nsimalen...) et d'infrastructures sociales (écoles, hôpitaux, adductions d'eau ...).

Ces mesures ont ainsi contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations, en viabilisant leur environnement et en mettant à leur disposition de nombreux emplois. Ces efforts d'amélioration des conditions de vie des populations ont été renforcés par le recrutement, dans la Fonction Publique en 1983 et 1985, de plus de trois mille diplômés de l'enseignement supérieur. Le chômage était par conséquent à son niveau le plus bas et l'inflation était à la fois maîtrisée et modérée. Les populations avaient un pouvoir d'achat leur permettant d'acquérir aisément les produits de première nécessité.

Après cette période de croissance soutenue, l'économie camerounaise est entrée dans une phase de forte récession à partir de l'exercice 1985/86. Cette récession est entre autres due à la baisse des cours mondiaux des principaux produits d'exportation qui, par le passé, étaient l'unique source de recettes en devises. La conséquence immédiate a été, pour le pays, la dégradation de la balance des paiements et l'accumulation des arriérés de paiement de la dette tant intérieure qu'extérieure. L'État n'ayant plus suffisamment de ressources, le taux d'investissement public a atteint son niveau le plus bas et également du fait de la croissance démographique, l'offre de service public est restée très en deçà de la demande sociale.

Aussi, le Cameroun s'est-il résolu à se mettre sous ajustement structurel avec les institutions de Bretton Woods. Le plan d'ajustement a notamment conduit au gel des recrutements, voire à l'allègement des effectifs dans la Fonction Publique. Dans le même temps, certaines entreprises du secteur public et parapublic sont liquidées, d'autres privatisées. Le secteur privé connaît lui aussi les mêmes difficultés, dues en particulier au non-paiement de ses prestations par l'État et à la baisse du pouvoir d'achat des populations.

Le secteur de l'emploi, à l'instar d'ailleurs des autres secteurs, se dégrade. Le chômage se généralise, avec un accent prononcé en milieu urbain, particulièrement dans les villes de Yaoundé et Douala. Les jeunes en sont les plus touchés et la zone rurale est également atteinte.

L'économie informelle, devenue le principal refuge des personnes qui ont perdu leur emploi et autres chômeurs de longue durée, prend de l'ampleur et atteint des proportions jamais égalées. Le nombre d'enfants en détresse augmente et certains parmi eux sont contraints de renoncer à l'école pour exercer une activité économique.

À partir de l'exercice 1994/1995, le Cameroun renoue avec la croissance, grâce aux différentes réformes macroéconomiques et à la dévaluation du franc FCFA survenue en janvier 1994. En dépit de cette reprise, la pauvreté se généralise plutôt au sein des populations. La croissance économique observée au milieu des années 90 n'était donc pas créatrice d'emplois car ses effets ne se sont faits ressentir que vers l'année 2000 (ECAM 2, 2001).

Face à cette situation, le Cameroun a élaboré en son temps, avec l'appui des partenaires au développement, un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dont l'un des axes stratégiques concerne la promotion de l'emploi, notamment par l'insertion des jeunes et des femmes sur le marché du travail. Plus récemment, le Cameroun a adopté le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui met plus que par le passé l'accent sur l'emploi. Il vise, entre autres, la création d'emplois décents et productifs et la rationalisation des activités du secteur informel.

Sur le plan institutionnel, des structures visant à régler les problèmes d'emploi ont été mises en place, à l'instar du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), le Fonds National de l'Emploi (FNE), le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI), le Programme d'Appui au Jeunes Ruraux et Urbains (PAJER-U), le Ministère de Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), le Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD), les grands projets structurants. De même, une politique nationale de l'emploi a été adoptée en 2007. En outre, des plates-formes de concertation entre le Gouvernement et le secteur privé ont été mises en place dans le double but d'améliorer le climat des affaires et de faire désormais du secteur privé le moteur de la croissance. Il s'agit, à travers ce dispositif, de libérer le génie créateur de ce secteur, en faisant la promotion des initiatives de création des petites et moyennes entreprises dans la perspective de résorber le chômage.

En somme, l'enjeu majeur pour le Cameroun est de parvenir à une croissance économique forte et durable dont les fruits sont équitablement répartis au sein de la population. Cette croissance requiert la mise en place des conditions nécessaires pour une meilleure exploitation des forces et opportunités du pays, à travers notamment la réduction des contraintes relatives à la faible gouvernance et à l'insuffisance des infrastructures. La croissance a été jusqu'ici fortement impulsée par l'activité des secteurs pétrolier, agropastoral et piscicole. Cependant, la croissance du secteur primaire reste handicapée non seulement par la faible qualité et l'insuffisance des infrastructures rurales, les contraintes liées au financement de la production mais également par l'enclavement des zones de production par rapport aux centres de consommation.

En matière de gouvernance, le Gouvernement a engagé des réformes importantes, mais il subsiste encore des obstacles importants en matière de renforcement de la transparence, de lutte contre la corruption, d'amélioration de l'environnement des affaires et de l'obligation de rendre compte.

L'environnement des affaires demeure défavorable à l'activité économique même si le Gouvernement a réalisé d'importants progrès en matière de facilitation du commerce à travers la création du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), de transparence dans le secteur minier et de meilleur fonctionnement du système judiciaire. Le rapport Doing Business² 2012 classe le Cameroun au 161^{ème} rang sur les 183 économies évaluées, au

2 Le rapport Doing Business mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 185 économies et certaines villes au niveau infranational et régional. Les pays sont classés en fonction de la facilité d'y faire des affaires, de 1 à 185, la première place indiquant le plus haut niveau de facilité. Un classement élevé sur l'indice de facilité de faire des affaires signale un environnement réglementaire propice aux opérations commerciales. L'indice correspond à la moyenne des classements sur les 10 indices étudiés. Chaque indice est affecté du même coefficient. Les dix domaines entrant dans le calcul de l'indice sont : (i) la création d'entreprise, (ii) l'octroi de permis de construire, (iii) le raccordement à l'électricité, (iv) le transfert de propriété, (v) l'obtention de prêts, (vi) la protection des investisseurs, (vii) le paiement des impôts et taxes, (viii) le commerce transfrontalier, (ix) l'exécution des contrats, (x) le solutionnement de l'insolvabilité.

niveau mondial, sur la base de la facilité à faire des affaires, et au 31^{ème} rang sur les 46 pays de l'Afrique sub-saharienne. Le pays progresse ainsi de 4 points par rapport à 2011 où il occupait le 165^{ème} rang au niveau mondial tandis qu'au niveau de la sous-région Afrique subsaharienne, la situation reste stagnante : du 32^{ème} au 31^{ème} rang.

En matière de compétitivité, le Cameroun est confronté aux coûts élevés des facteurs de production, du fait notamment d'une offre d'énergie inférieure aux besoins domestiques, d'une faible densification du réseau routier et d'un manque d'efficacité des services portuaires. D'après l'indice mondial de compétitivité³ 2012-2013, le Cameroun occupe la 112^{ème} position sur 144 économies, gagnant 4 places en une année (116^{ème} en 2011-2012).

1.4. Sources de données

Au Cameroun, il n'existe pas suffisamment d'informations sur les migrations en général et sur l'émigration internationale en particulier. Contrairement à l'Afrique de l'Ouest où le phénomène a fait l'objet de plusieurs enquêtes, il en existe très peu au Cameroun. Les informations actuellement disponibles sont celles issues du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3^{ème} RGPH) réalisé en 2005 par le Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP) et de la troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM-III) réalisée en 2007 par l'Institut National de la Statistique (INS).

En ce qui concerne le recensement démographique de 2005, tout un module du questionnaire a été consacré aux départs de la période 2000-2005. Le chef de ménage ou son représentant devait apporter des informations sur la personne qui a émigré, notamment en ce qui concerne le sexe, l'année de départ, l'âge au départ, le pays de destination et le principal motif de départ.

L'enquête ECAM III, à couverture nationale, n'avait pas pour ambition d'étudier la migration. Le module du questionnaire consacré aux migrations et à la mobilité résidentielle visait les ménages ayant connu l'émigration d'au moins un de leurs membres. Pour chaque cas, une série de questions a été posée aux chefs de ménage sur les départs du Cameroun au cours des six années (2001-2006) précédant la collecte des données, le sexe, l'âge au départ du migrant, le niveau d'instruction, le motif de la migration, le statut de la personne ayant pris la décision pour le départ et ayant financé le départ.

Toutefois, les données sur les migrations internationales issues de ces différentes sources présentent quelques limites. Les départs du Cameroun peuvent être difficiles à saisir du fait de l'absence du principal intéressé. La nature rétrospective des questions se heurte à un certain nombre de problèmes tels que les erreurs de délimitation de la période de référence, les omissions dues aux difficultés d'appel à la mémoire et les omissions volontaires pour diverses raisons.

Il a également été difficile de donner avec précision l'âge du migrant, tout comme le pays de destination, car seul l'émigré connaît en définitive sa destination finale. En outre, le

3 L'Indice mondial de la compétitivité, étalon de mesure mondial de la compétitivité des nations, est un indice composite résultant d'une moyenne pondérée de 110 variables basées sur une douzaine de piliers, à savoir les institutions, l'infrastructure, la stabilité macro-économique, la santé et l'enseignement primaire, l'enseignement supérieur et la formation, l'efficacité du marché des biens, l'efficacité du marché du travail, la sophistication du marché financier, l'aptitude technologique, la taille du marché, la sophistication des affaires et l'innovation.

motif de départ déclaré par le répondant peut ne pas correspondre à celui qu'avait déclaré la personne qui a émigré. Enfin, Il peut y avoir une sous-estimation des émigrés ou a contrario leur surestimation, lorsque plusieurs répondants déclarent la migration de la même personne. L'on note par exemple une sous-déclaration de l'émigration clandestine dans les recensements nationaux. Toutes ces limites illustrent bien toute la complexité qu'il y a à saisir le phénomène migratoire dans les enquêtes et les recensements. En dépit des difficultés énumérées, les données collectées permettent tout de même d'appréhender ou d'estimer l'ampleur de l'émigration internationale.

2. VOLUME ET CARACTERISTIQUES DES EMIGRANTS INTERNATIONAUX DU CAMEROUN

Il est possible, partant des données du troisième recensement démographique : (i) d'estimer les flux des émigrants internationaux du Cameroun entre 2000 et 2005 et de repérer les principales destinations ; (ii) d'apprécier la structure par âge et par sexe de cette population ; et (iii) de connaître les principaux motifs de départ. Il est cependant difficile d'évaluer le nombre de Camerounais vivant à l'étranger.

2.1. Volume de l'émigration internationale et destination des émigrants

Les données du recensement démographique de 2005 permettent d'estimer les flux des sorties du Cameroun entre 2000 et 2005. L'émigration internationale concerne les individus qui sont sortis du pays au cours de cette période, pour un séjour de longue durée. L'effectif de ces émigrants est de 284 863 soit environ 47 000 individus par an, ou près de 130 personnes par jour. Ce nombre journalier d'émigrants rend compte de la propension des Camerounais et/ou non Camerounais à quitter le territoire national pour l'étranger. La répartition selon le sexe montre que 91 451 hommes émigrent contre 193 412 femmes, soit un rapport de masculinité de 47 hommes pour 100 femmes. En d'autres termes, les femmes émigrent beaucoup plus que les hommes.

2.1.1. Volume et destination par continent

Par ordre d'importance, l'Europe, l'Afrique et l'Amérique polarisent les flux d'émigrants du Cameroun. Avec près de la moitié des émigrants du Cameroun, l'Europe est la principale destination des personnes qui ont quitté le Cameroun entre 2000 et 2005. Elle est suivie par l'Afrique qui n'est que la destination de moins d'un tiers des émigrants du Cameroun. En effet, sur les 284 863 émigrants du Cameroun, 141 767 ont pris la destination de l'Europe, 91 248 celle de l'Afrique et 40 312 celle de l'Amérique. L'Europe enregistre ainsi 49,8% des flux d'émigrants du Cameroun, suivie de l'Afrique (32,0%) et de l'Amérique (14,2%). L'Asie n'enregistre que 3,7% des émigrants. Les mouvements de population vers l'extérieur du pays sont en grande partie le fait des femmes qui sont au moins 2 fois plus nombreuses (193 412) que les hommes (91 451). Au cours de la période 2005-2006, les flux sortants ont atteint leur pic en 2001 et 2005 et ce, quel que soit le sexe.

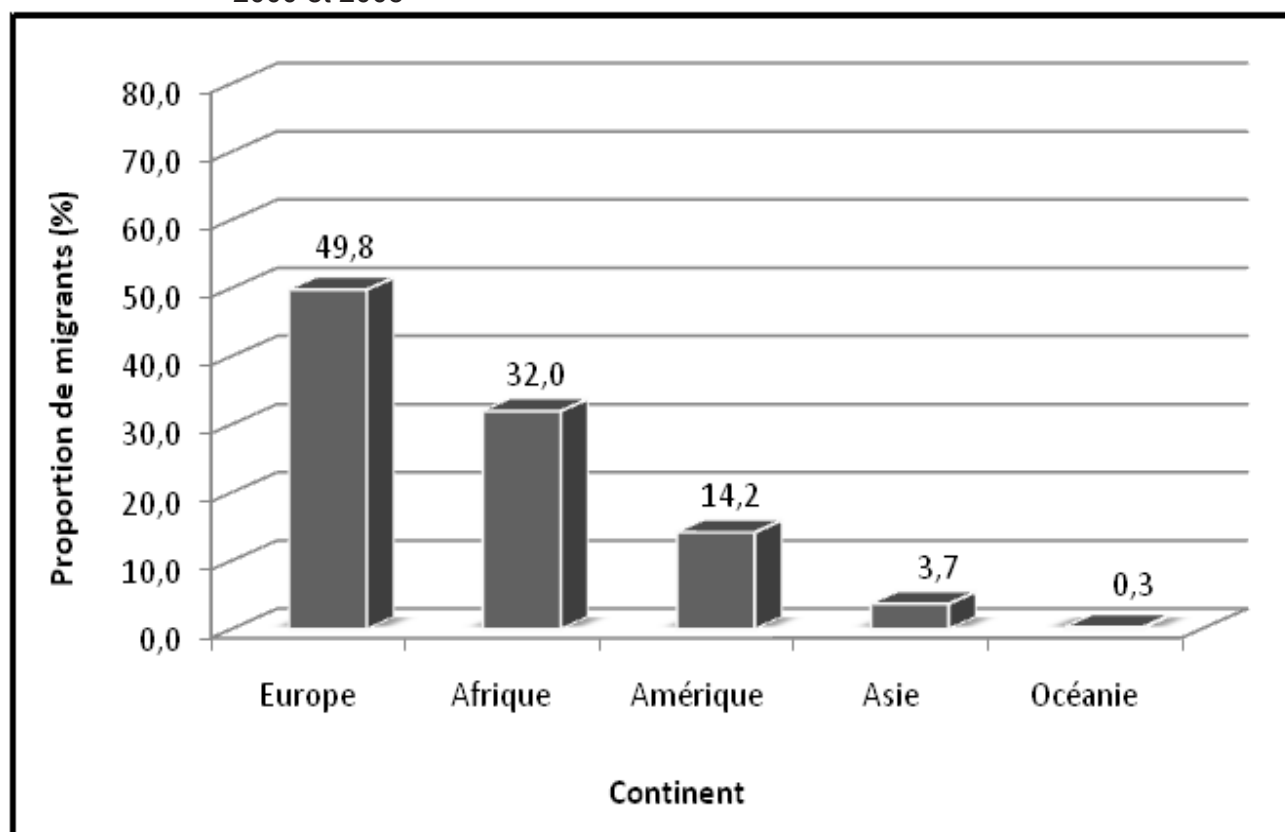
Tableau 1 : Répartition (%) des émigrants internationaux du Cameroun par continent selon le sexe et l'année de départ

Continent	Année de départ						Ensemble	Effectifs
	2000	2001	2002	2003	2004	2005		
Masculin								
Afrique	26,4	27,5	22,9	24,1	25,0	27,3	25,8	23 582
Amérique	14,1	15,8	14,2	14,5	15,7	14,1	14,8	13 536
Asie	3,1	3,5	2,7	3,8	5,0	4,6	3,8	3 527
Europe	56,0	52,9	60,0	57,5	53,8	53,8	55,3	50 559
Océanie	0,4	0,3	0,2	0,1	0,5	0,2	0,3	247
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs	11 060	19 937	11 843	15 006	14 095	19 510		91 451
Féminin								
Afrique	38,0	37,6	34,0	31,8	32,3	35,2	35,0	67 666
Amérique	12,3	14,6	12,0	14,5	15,3	13,5	13,8	26 776
Asie	2,8	4,1	2,4	3,5	4,0	4,5	3,7	7 143
Europe	46,3	43,2	51,5	50,0	48,0	46,7	47,2	91 208
Océanie	0,6	0,5	0,1	0,2	0,4	0,1	0,3	619
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs	23 905	45 250	24 717	30 665	29 192	39 683		193 412
Les deux sexes								
Afrique	34,3	34,5	30,4	29,3	29,9	32,6	32,0	91 248
Amérique	12,9	15,0	12,7	14,5	15,5	13,7	14,2	40 312
Asie	2,9	3,9	2,5	3,6	4,3	4,6	3,7	10 670
Europe	49,3	46,2	54,3	52,4	49,9	49,0	49,8	141 767
Océanie	0,6	0,4	0,1	0,2	0,4	0,1	0,3	866
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Effectifs	34 965	65 187	36 560	45 671	43 287	59 193		284 863

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

Alors que les États-Unis d'Amérique, l'Asie et l'Océanie attirent aussi bien les hommes que les femmes, l'Afrique par contre captive majoritairement les femmes.

Graphique 1 : Répartition (en %) des émigrants internationaux du Cameroun par continent entre 2000 et 2005



Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

En ce qui concerne les jeunes migrants internationaux du Cameroun, les principaux foyers d'émigration sont : Douala et Yaoundé, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest (Wado Kenne Tchakote et Zourkaleini, 2012).

2.1.2. Émigration du Cameroun vers l'Europe

Les émigrants du Cameroun à destination de l'Europe (49,8% du flux total) choisissent l'Europe de l'Ouest comme destination prioritaire dans la mesure où plus de 3 migrants sur 4 s'y rendent. Cette attraction pour l'Europe de l'Ouest pourrait être le fait, non seulement des liens historiques, mais également des relations économiques qui existent entre le Cameroun et certains pays de cette sous-région tels que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et l'Italie.

En effet, pendant l'époque précoloniale et coloniale, le Cameroun a été sous protectorat allemand (1884–1916) puis, pendant la première guerre mondiale, il a été partagé entre la France et le Royaume-Uni par le biais du Traité du 4 mars 1916. Ce passé historique a ainsi contribué au renforcement des relations politiques et économiques entre le Cameroun et ces pays, relations qui se sont poursuivies après les indépendances et se sont maintenues au fil du temps.

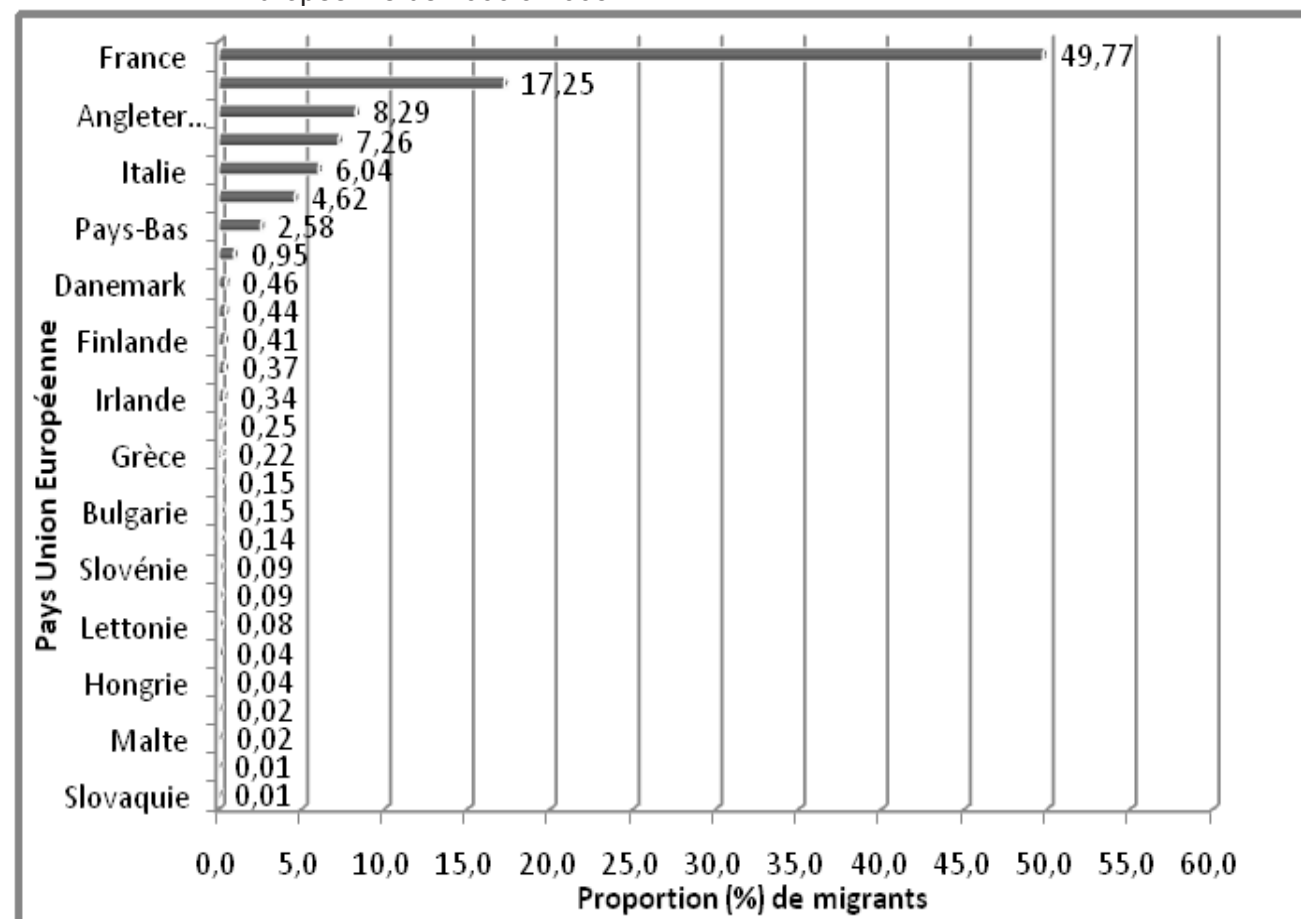
Tableau 2 : Répartition (%) des émigrants du Cameroun à destination de l'Europe par sous-région selon le sexe

Sous-région Europe	Sexe		Les deux sexes	Effectifs
	Masculin	Féminin		
Europe du Nord	10,1	10,3	10,3	14 526
Europe de l'Est	1,6	1,3	1,4	1 954
Europe de l'Ouest	76,4	77,4	77,0	109 221
Europe Méridionale et du Sud	11,9	11,0	11,3	16 066
Europe	100,0	100,0	100,0	141 767

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

Sur l'ensemble des émigrants du Cameroun s'établissant en Europe, la quasi-totalité (92,7%) émigre pour un pays de l'Union Européenne, soit plus de 9 migrants sur 10. Les 5 premiers pays d'accueil sont, par ordre d'importance : la France (49,8%), l'Allemagne (17,3%), le Royaume-Uni (8,3%), la Belgique (7,3%) et l'Italie (6,0%).

Graphique 2 : Répartition (%) des flux d'émigrants du Cameroun à destination des pays de l'Union Européenne de 2000 à 2005

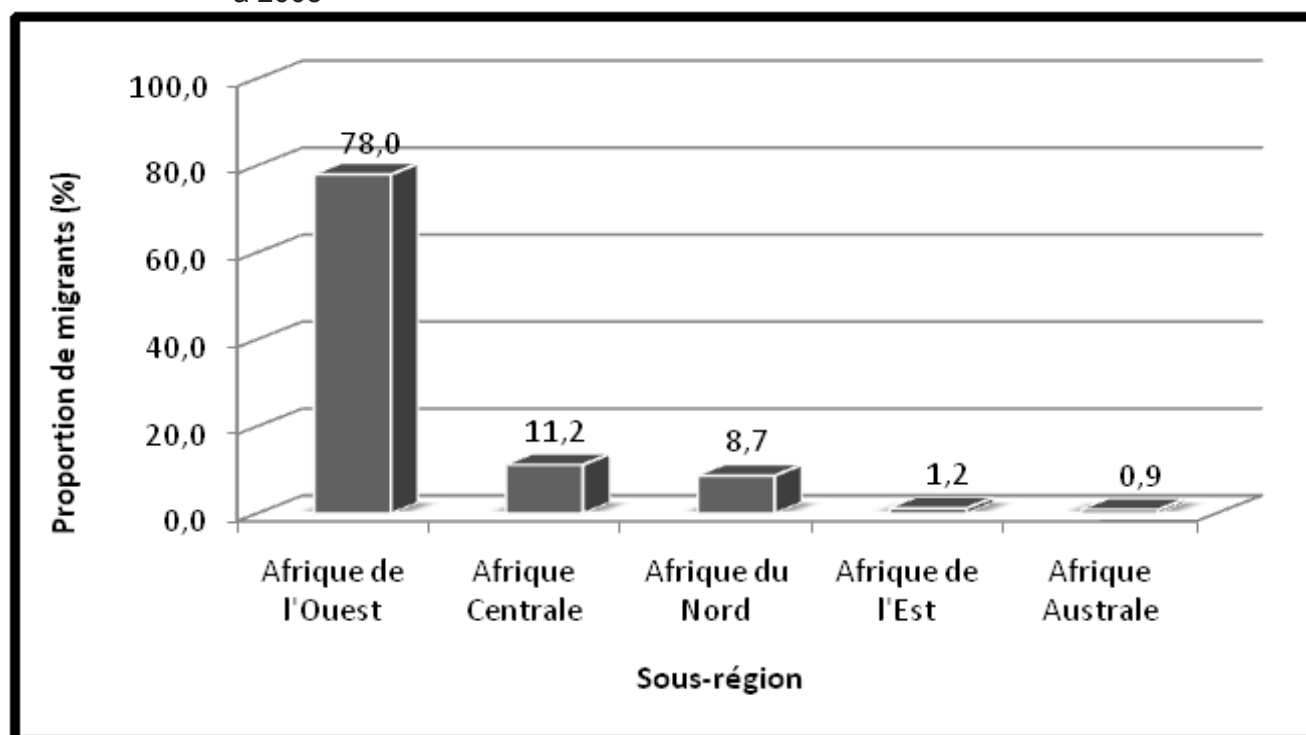


Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

2.1.3. Émigration du Cameroun vers l'Afrique

L'émigration du Cameroun vers l'Afrique (32,0% du flux total des sortants) révèle que l'Afrique de l'Ouest est la destination prioritaire des émigrants du Cameroun. En effet, les migrants à destination de l'Afrique de l'Ouest⁴ représentent 78,0% de l'ensemble des migrants vers l'Afrique et sur les 10 premiers pays africains de destination, 5 appartiennent à cette sous-région. Avec plus de 60% de la part des émigrants à destination de l'Afrique, le Nigéria, qui partage plus de 1 500 km de frontière avec le Cameroun, fait office de principal pays d'accueil. Il faut surtout noter que le Nigéria est la 2^{ème} destination privilégiée des sortants du Cameroun.

Graphique 3 : Répartition (%) des émigrants à destination des sous-régions de l'Afrique de 2000 à 2005



Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

Bien que le Cameroun fasse partie de l'Afrique Centrale, les flux d'émigrants à destination du reste des pays de la sous-région Afrique Centrale sont relativement faibles (11,2%). Le Cameroun partage pourtant de longues frontières terrestres avec les cinq autres états de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)⁵.

4 L'Afrique de l'Ouest est constituée des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

5 L'Afrique Centrale compte 8 pays : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine (RCA), République Démocratique du Congo (RDC), São Tomé et Príncipe et Tchad. La CEMAC est constituée de 6 pays : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine et Tchad.

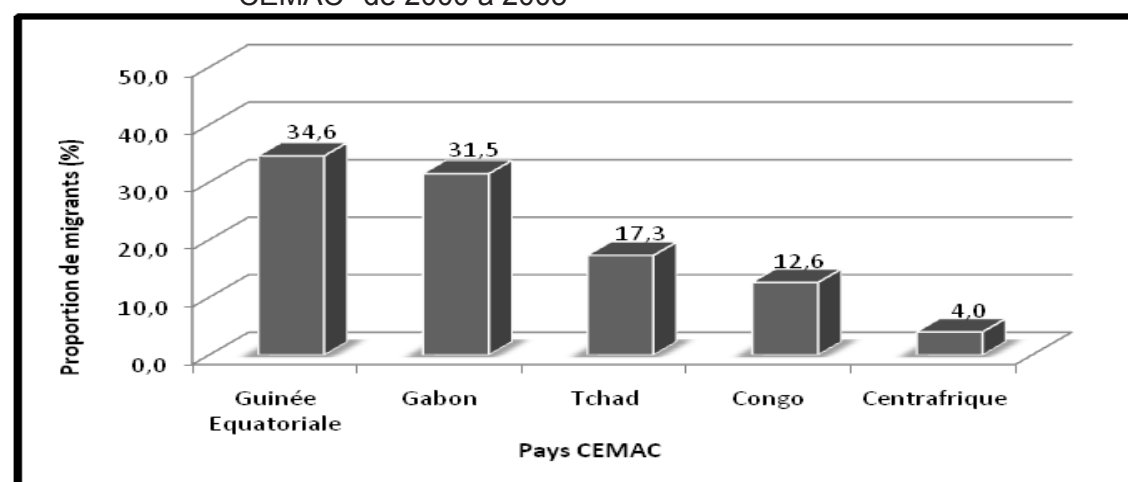
Tableau 3 : Répartition des émigrants du Cameroun vers les pays de l'Afrique Centrale* de 2000 à 2005

Pays de l'Afrique Centrale	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%)
	Masculin	Féminin		
Congo	230	976	1 206	11,8
Gabon	630	2 383	3 013	29,4
Guinée Équatoriale	857	2 450	3 307	32,3
République Centrafricaine	126	254	380	3,7
République Démocratique du Congo	151	371	522	5,1
São Tomé et Príncipe	63	105	168	1,6
Tchad	475	1 183	1 658	16,2
AFRIQUE CENTRALE	2 532	7 722	10 254	100,0

* Cameroun exclu / *Source* : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

Le découpage colonial, qui n'a pas toujours tenu compte des entités ethniques, a contribué à ce que certains groupes humains se retrouvent à cheval sur deux ou trois pays. Cette situation favorise la possession de plusieurs cartes nationales d'identité chez certaines populations limitrophes et la porosité des frontières qui se traduisent par d'incessants mouvements transfrontaliers (quotidiens, hebdomadaires, mensuels voire annuels). La conjonction de tous ces éléments complexifie la collecte des données sur les mouvements migratoires dans les zones concernées à cause du « transnationalisme » et peut conduire à une certaine sous-estimation du phénomène d'émigration vers les pays de l'Afrique Centrale et de la CEMAC⁶.

Il est également probable que l'intégration sous-régionale, plus accentuée en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique Centrale, rende l'Afrique occidentale plus attractive. En effet, la libre circulation des individus et des biens favorise et facilite les échanges économiques et sociaux. Par contre, dans la zone CEMAC, malgré les bonnes intentions affichées par les États, des entraves existent par rapport à cette libre circulation des personnes et des biens.

Graphique 4 : Répartition (%) des émigrants du Cameroun à destination des pays de la zone CEMAC* de 2000 à 2005

* Cameroun exclu / *Source* : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

6 Parmi les pays voisins, le Tchad et la RCA pourraient être considérés comme pourvoyeurs d'immigrants pour le Cameroun, alors que le Gabon et la Guinée Équatoriale seraient plutôt des pays d'émigration des Camerounais. Il convient de noter que selon le Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds (Banque Mondiale), les ressortissants du Cameroun, en 2010, étaient parmi les principaux immigrants de la Guinée Équatoriale, du Gabon, du Tchad, de la RCA, de la République Démocratique du Congo et du Nigéria.

Encadré n°1 : Migration et transnationalisme

Le transnationalisme renforce les liens entre les personnes, les communautés et les sociétés au-delà des frontières, modifiant le paysage social, culturel, économique et politique des sociétés d'origine et de destination. En analysant la portée, le but et l'impact de leurs politiques, les décideurs sont appelés à porter leur regard par-delà les frontières nationales. Les liens transfrontaliers que la migration crée entre les sociétés exigent des États qu'ils formulent et mettent en œuvre des mesures de politique générale appropriées. Il y a deux raisons à cela : premièrement, une politique migratoire qui s'inscrit dans un contexte transnational a normalement des incidences qui débordent la sphère nationale à laquelle elle s'applique avant tout. Deuxièmement, le succès ou l'échec d'une telle politique dépend, à des degrés divers, de réalités outre-frontières.

Les forces de la mondialisation et leurs répercussions sur la mobilité amènent de plus en plus à envisager la migration dans une perspective transnationale. Aujourd'hui, il est plus facile que jamais d'être relié à plusieurs réalités au-delà des frontières nationales. Le développement accéléré des réseaux de communication, de transport, de commerce et d'information sous l'effet de la mondialisation a resserré les attaches des migrants avec plusieurs endroits. Les schémas migratoires ont également changé : la migration est aujourd'hui de courte durée ou de longue durée, temporaire ou permanente, ou consiste en une série d'itinéraires comportant plusieurs étapes, dont le retour au lieu d'origine. Dans le cadre de la « migration en chaîne », les migrants d'une région ou ville donnée d'un pays se déplacent majoritairement vers une région ou ville particulière d'un autre pays, souvent avec l'aide de réseaux. Sans être nouveau, ce phénomène est un canal du transnationalisme. Sous l'effet de ces mutations, il arrive que les migrants fassent leurs études dans un pays, travaillent et éduquent leurs enfants dans un autre, et passent leur retraite dans un troisième pays, étant entendu que ce schéma peut présenter de nombreuses variations.

Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Dialogue International sur la Migration, Atelier d'intersession sur La migration et le transnationalisme : chances et défis, Document de travail, 2010, pp.1-2

Un examen comparatif des mouvements migratoires des populations du Cameroun en direction des pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de ceux de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) permet également de constater que les pays de l'Afrique Centrale ne constituent pas les destinations prioritaires pour les émigrants du Cameroun. En effet, en considérant l'ensemble des pays constituant ces deux entités économiques, sur les 10 premiers pays d'émigration, 7 appartiennent à la CEDEAO. Il s'agit par ordre d'attraction du Nigéria, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, de la Guinée et du Bénin. La Guinée Équatoriale, le Gabon et le Tchad occupent respectivement le 2^{ème}, le 3^{ème} et le 7^{ème} rang dans ce classement.

Tableau 4 : Répartition (%) des émigrants du Cameroun à destination des pays de la CEEAC* et de la CEDEAO de 2000 à 2005

Pays de la CEEAC et de la CEDEAO	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%)
	Masculin	Féminin		
Pays CEEAC*	2 759	8 079	10 838	13,2
Angola	160	249	409	0,5
Burundi	67	108	175	0,2
Congo	230	976	1 206	1,5
Gabon	630	2 383	3 013	3,7
Guinée Équatoriale	857	2 450	3 307	4,0
République Centrafricaine	126	254	380	0,5
République Démocratique du Congo	151	371	522	0,6
São Tomé et Príncipe	63	105	168	0,2
Tchad	475	1 183	1 658	2,0
Pays CEDEAO	17 650	53 324	70 974	86,8
Bénin	506	734	1 240	1,5
Burkina Faso	208	502	710	0,9
Cap-Vert	13	27	40	0,0
Côte d'Ivoire	869	1 802	2 671	3,3
Gambie	189	344	533	0,7
Ghana	276	519	795	1,0
Guinée	541	934	1 475	1,8
Guinée-Bissau	36	48	84	0,1
Liberia	38	102	140	0,2
Mali	569	1 347	1 916	2,3
Niger	459	1 021	1 480	1,8
Nigéria	12 686	43 662	56 348	68,9
Sénégal	969	1 932	2 901	3,5
Sierra Leone	69	80	149	0,2
Togo	222	270	492	0,6
Ensemble pays CEEAC ET CEDEAO	20 409	61 403	81 812	100,0

* Cameroun exclu

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

Encadré n°2 : Analyse comparative des profils migratoires du Cameroun et de la République Démocratique du Congo

Le Cameroun et la République démocratique du Congo(RDC) sur la période 1960-1980 étaient des pays d'immigration dont les taux nets de migration variaient entre 0 et 1,4 (pour 1 000 habitants) contre 9,1 à 11,8 pour la Côte- d'Ivoire durant la même période. Ainsi, la RDC et le Cameroun étaient des pays d'immigration en Afrique centrale au même titre que la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest mais dans une proportion moindre.

En 1980, il semble se produire une rupture dans la situation migratoire de ces deux pays d'Afrique centrale. De pays d'immigration, ils sont tendanciellement passés à des pays d'émigration certainement sous l'effet de la crise, de la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) et d'autres facteurs comme les conflits armés et les rébellions notamment en RDC.

Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Migration en Afrique de l'Ouest et Centrale : Aperçu régional, Genève, 2011, p.34

2.1.4. Émigration du Cameroun vers les pays de l'ACP

D'une manière générale, les migrations Sud-Sud, c'est-à-dire d'un pays en développement vers un autre pays en développement, représentent une part importante des flux migratoires internationaux. Sur un total de 284 863 émigrants enregistrés au Cameroun entre 2000-2005, 95 396 ont choisi pour destination les pays ACP⁷ représentant ainsi 33,5% du volume global. L'Afrique attire le plus grand nombre d'émigrants (95,7%).

Tableau 5 :Répartition (%) des émigrants du Cameroun vers les pays de l'ACP de 2000 à 2005

Région	Sexe		Les deux sexes
	Masculin	Féminin	
Afrique	95,6	95,7	95,7
Caraïbes	4,0	3,8	3,8
Pacifique	0,4	0,5	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectifs	24 674	70 722	95 396

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

2.1.5. Émigration du Cameroun vers les pays de l'Amérique du Nord et de l'Asie de l'Est

L'Amérique du Nord⁸ concentre 12,4% de l'ensemble des émigrants internationaux du Cameroun. Les États-Unis d'Amérique (USA) et le Canada sont les deux principaux pays d'accueil du continent américain, car ils enregistrent plus de 87% des migrants en partance du Cameroun.

7 L'ACP comprend l'ensemble des pays africains, ceux des Caraïbes (Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Porto Rico, République Dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Trinité-et-Tobago, etc.) et les pays du Pacifique (Cook, Fidji, Kiribati, Marshall, Micronésie, Nauru, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, etc.).

8 L'Amérique du Nord est constituée des pays ci-après : Bermudes, Canada, États-Unis d'Amérique (USA), Groenland et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Tableau 6 : Répartition (%) des émigrants du Cameroun vers les pays de l'Amérique du Nord de 2000 à 2005

Pays de l'Amérique du Nord	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%)
	Masculin	Féminin		
Canada	1 482	2 877	4 359	12,4
États-Unis d'Amérique (USA)	10 555	20 273	30 828	87,6
AMERIQUE DU NORD	12 037	23 150	35 187	100,0

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

Si les pays des continents européen, africain et américain polarisent l'essentiel des flux d'émigrants internationaux du Cameroun, l'Asie et l'Océanie par contre occupent le bas de l'échelle avec respectivement 3,7% et 0,3% des flux sortants. En ce qui concerne en particulier l'Asie de l'Est⁹, elle n'exerce qu'une très faible attraction sur les émigrés du Cameroun. Elle ne totalise que 1,8% de l'ensemble des émigrants. Il faut cependant signaler que la Chine est néanmoins le pays d'accueil le plus prisé, avec environ 64% des migrants à destination de l'Asie de l'Est.

Tableau 7 : Répartition (%) des émigrants du Cameroun vers les pays de l'Asie de l'Est de 2000 à 2005

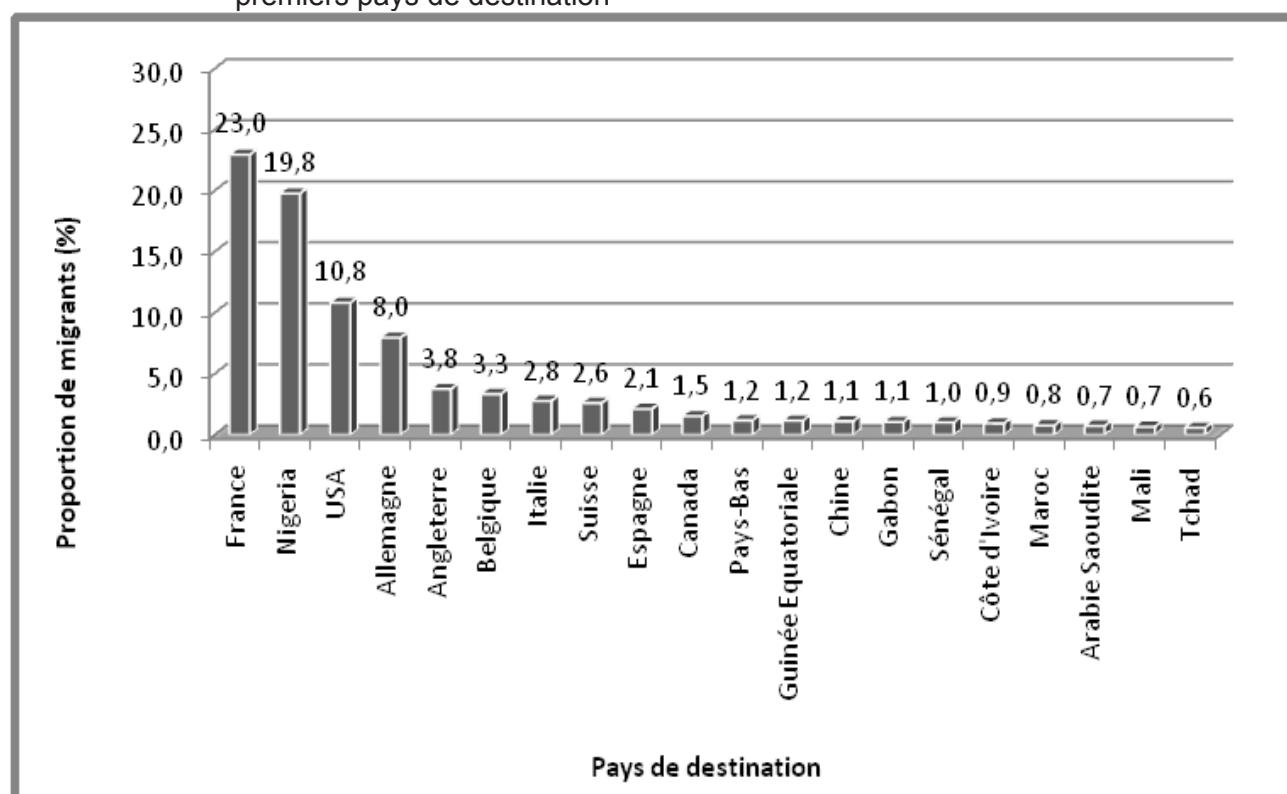
Pays de l'Asie de l'Est	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%)
	Masculin	Féminin		
Chine	1 056	2 126	3 182	63,7
Japon	407	528	935	18,7
Corée du Nord	80	255	335	6,7
Corée du Sud	212	325	537	10,8
Taïwan	3	2	5	0,1
ASIE DE L'EST	1 758	3 236	4 994	100,0

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

En somme, l'examen des pays de destination des émigrants internationaux du Cameroun révèle que les 5 premiers pays les plus attractifs sont respectivement : la France (23,0%), le Nigéria (19,8%), les États-Unis d'Amérique (10,8%), l'Allemagne (8,0%) et l'Angleterre (3,8%). A l'exception des États-Unis d'Amérique, les 4 autres pays d'accueil sont ceux qui ont eu des liens historiques importants avec le Cameroun. Le graphique 5 ci-après présente à cet effet les 20 premiers pays de destination des émigrants du Cameroun.

9 L'Asie de l'Est compte les pays suivants : Chine, Japon, Mongolie, République de Corée (Corée du Sud), République Populaire Démocratique de Corée (Corée du Nord) et Taïwan.

Graphique 5 : Répartition (%) des flux d'émigrants internationaux du Cameroun selon les 20 premiers pays de destination



Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

2.2. Structures par âge et par sexe des émigrants internationaux du Cameroun

L'étude de la structure par âge et par sexe des émigrants offre une meilleure possibilité de compréhension de la manière dont se répartissent, par âge et par sexe, les flux de personnes qui ont quitté le pays entre 2000-2005. Cette connaissance permet d'apprécier l'importance du phénomène et une meilleure prise en compte de l'émigration dans les politiques et programmes de développement.

2.2.1. Structure par âge des émigrants

La structure par groupes d'âges quinquennaux montre que la majorité des émigrants est concentrée dans la tranche d'âges 15-34 ans. En effet, ces derniers regroupent à eux seuls, 61,7% des émigrants. La proportion des émigrants âgés de 0-14 ans représente 20,5% du total des émigrants. Quant aux émigrants âgés de 35 ans ou plus, ils ne constituent que 17,8% de cette catégorie de population. A partir de 35 ans, les pourcentages diminuent sensiblement au fur et à mesure que l'on avance vers des âges élevés.

Tableau 8 :Répartition (%) par sexe des émigrants selon les groupes d'âges quinquennaux

Groupes d'âges	Sexe		Les deux sexes
	Masculin	Féminin	
0-4 ans	6,9	10,3	9,2
5-9 ans	3,9	5,1	4,7
10-14 ans	6,2	6,8	6,6
15-19 ans	12,5	12,6	12,6
20-24 ans	22,4	20,0	20,8
25-29 ans	20,1	17,3	18,2
30-34 ans	11,2	9,6	10,1
35-39 ans	6,0	5,7	5,8
40-44 ans	3,9	3,6	3,7
45-49 ans	1,9	2,0	2,0
50-54 ans	3,2	4,2	3,9
55-59 ans	0,6	1,1	0,9
60-64 ans	0,5	0,8	0,7
65-69 ans	0,3	0,4	0,3
70-74 ans	0,2	0,3	0,3
75-79 ans	0,1	0,1	0,1
80 ans et plus	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs	91 451	193 412	284 863

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

La jeunesse est ainsi l'un des traits caractéristiques de la population émigrante. L'âge moyen des émigrants est de 24,5 ans. Il est légèrement plus élevé chez les hommes (25,0 ans) que chez les femmes (24,3 ans). Quant à l'âge médian, il ressort que la moitié des émigrants de 2000 à 2005 est âgée de moins de 23,0 ans. Cet âge médian est de 23,6 ans pour les individus de sexe masculin et 22,7 ans pour ceux de sexe féminin.

Tableau 9 :Age moyen et âge médian (en année) des émigrants selon le sexe

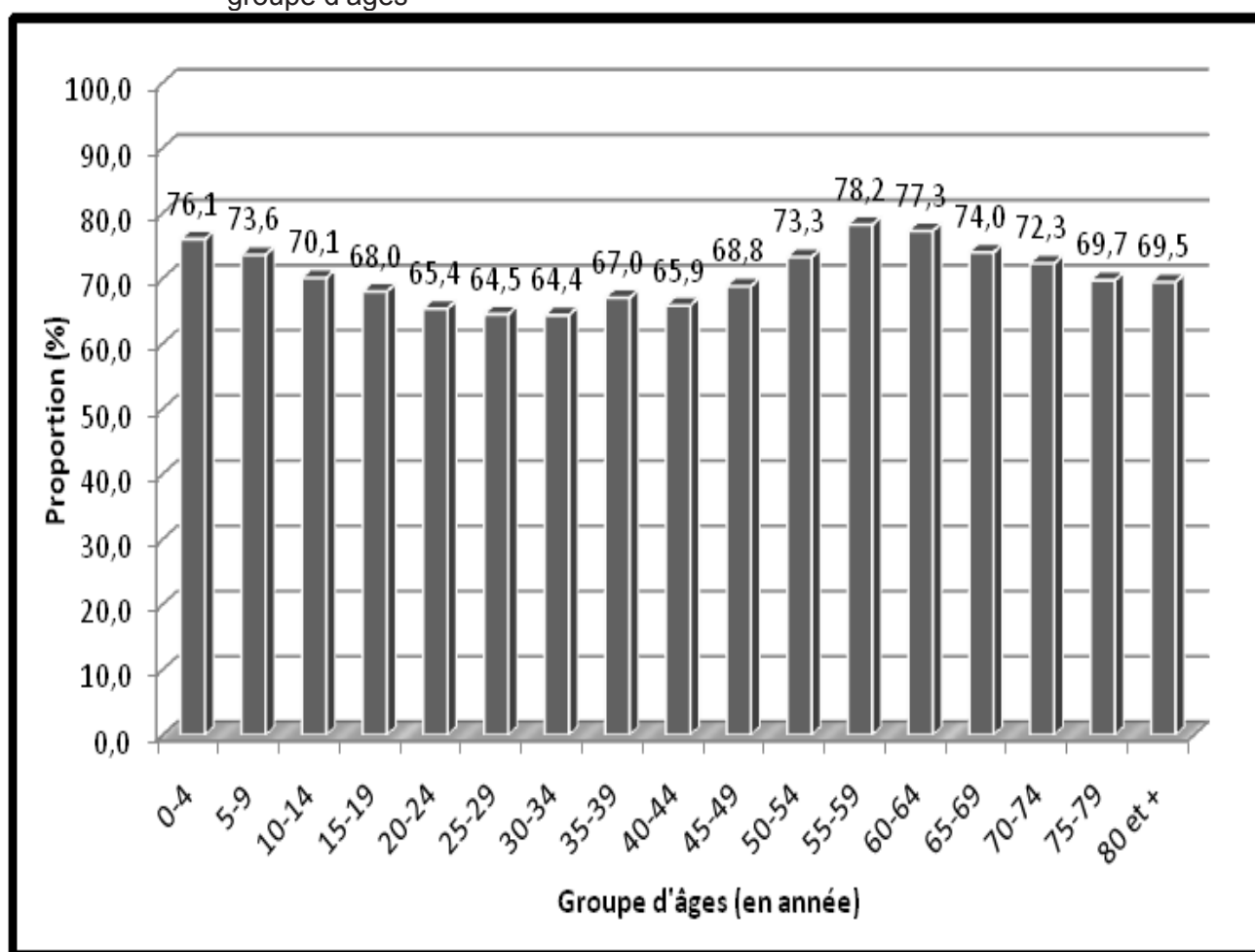
Age	Sexe		Les deux sexes
	Masculin	Féminin	
Age moyen	25,0	24,3	24,5
Age médian	23,6	22,7	23,0

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

2.2.2. Structure par sexe des émigrants

L'émigration internationale au Cameroun est un phénomène majoritairement féminin. En effet, les mouvements de population vers l'extérieur du pays entre 2000 et 2005 révèlent que sur 284 863 émigrants, 193 412 sont des femmes (67,9%), soit un peu plus du double. Quel que soit le groupe d'âges considéré, les femmes représentent au minimum 64% des sortants du Cameroun, ainsi que l'illustre le graphique ci-après.

Graphique 6 : Proportion (%) de femmes parmi la population émigrante du Cameroun selon le groupe d'âges



Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

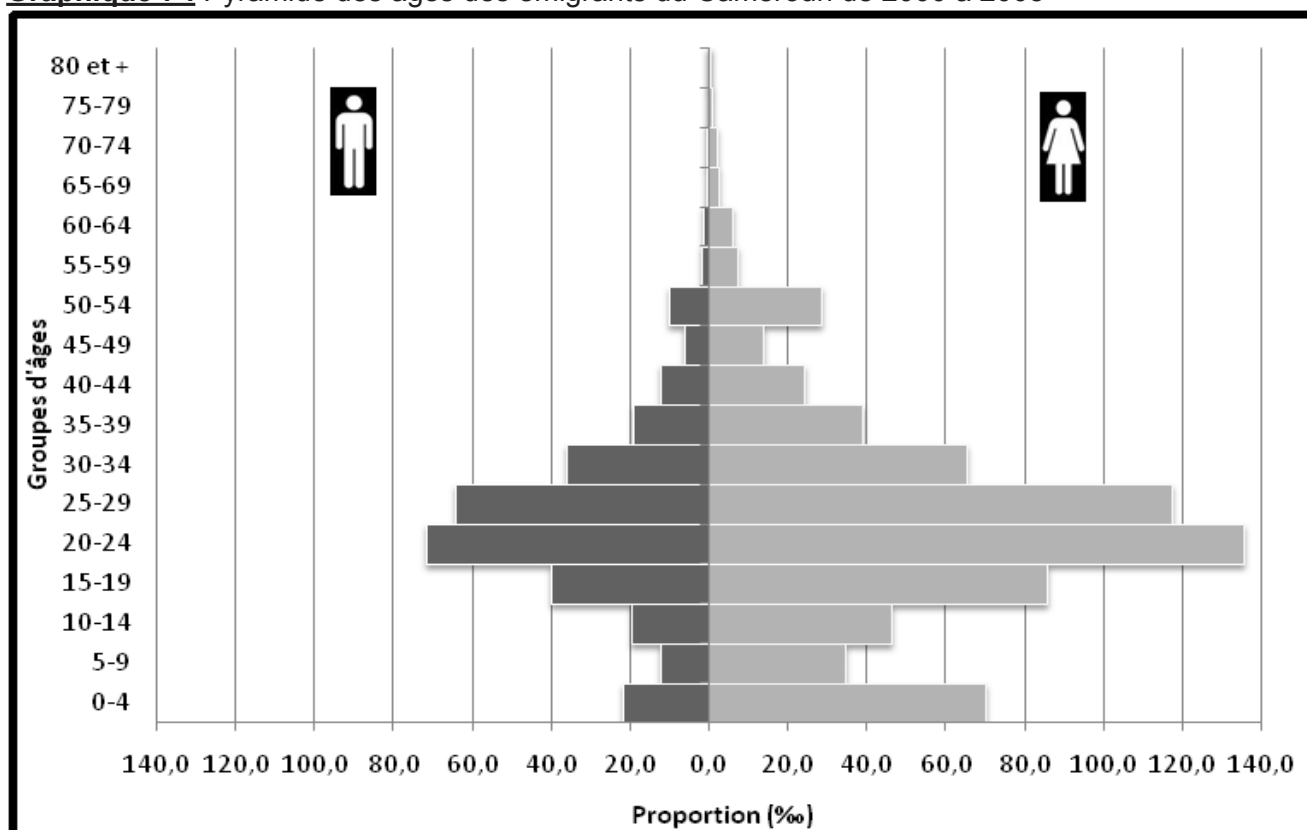
La mobilité spatiale des femmes a très souvent été limitée en raison de leur faible niveau d'instruction et des contraintes socioculturelles, alors que la migration des hommes a très souvent été encouragée. Avec le phénomène de mondialisation, le mariage par internet, l'accès des femmes à l'éducation et leur participation de plus en plus accrue aux activités économiques, la migration s'est largement féminisée. Tout comme les hommes, les femmes partent s'installer à l'étranger dans le but d'améliorer leurs conditions de vie (études, emploi et recherche d'emploi).

2.2.3. Pyramide des âges des émigrants

La pyramide des âges des émigrants internationaux du Cameroun résume visuellement la structure par sexe et par âge des flux de migrants. De façon générale, cette pyramide est assez enflée du côté féminin à cause de la forte présence féminine (67,9%) parmi les migrants.

Dans les détails, la pyramide présente une base relativement large chez les femmes ; elle se rétrécit entre 5-14 ans et gonfle un peu plus entre 15-29 ans, avec toujours une prédominance des femmes. Ensuite, elle s'effile progressivement à partir de 30-34 ans jusqu'aux âges élevés, avec une saillie à 50-54 ans.

Graphique 7 : Pyramide des âges des émigrants du Cameroun de 2000 à 2005



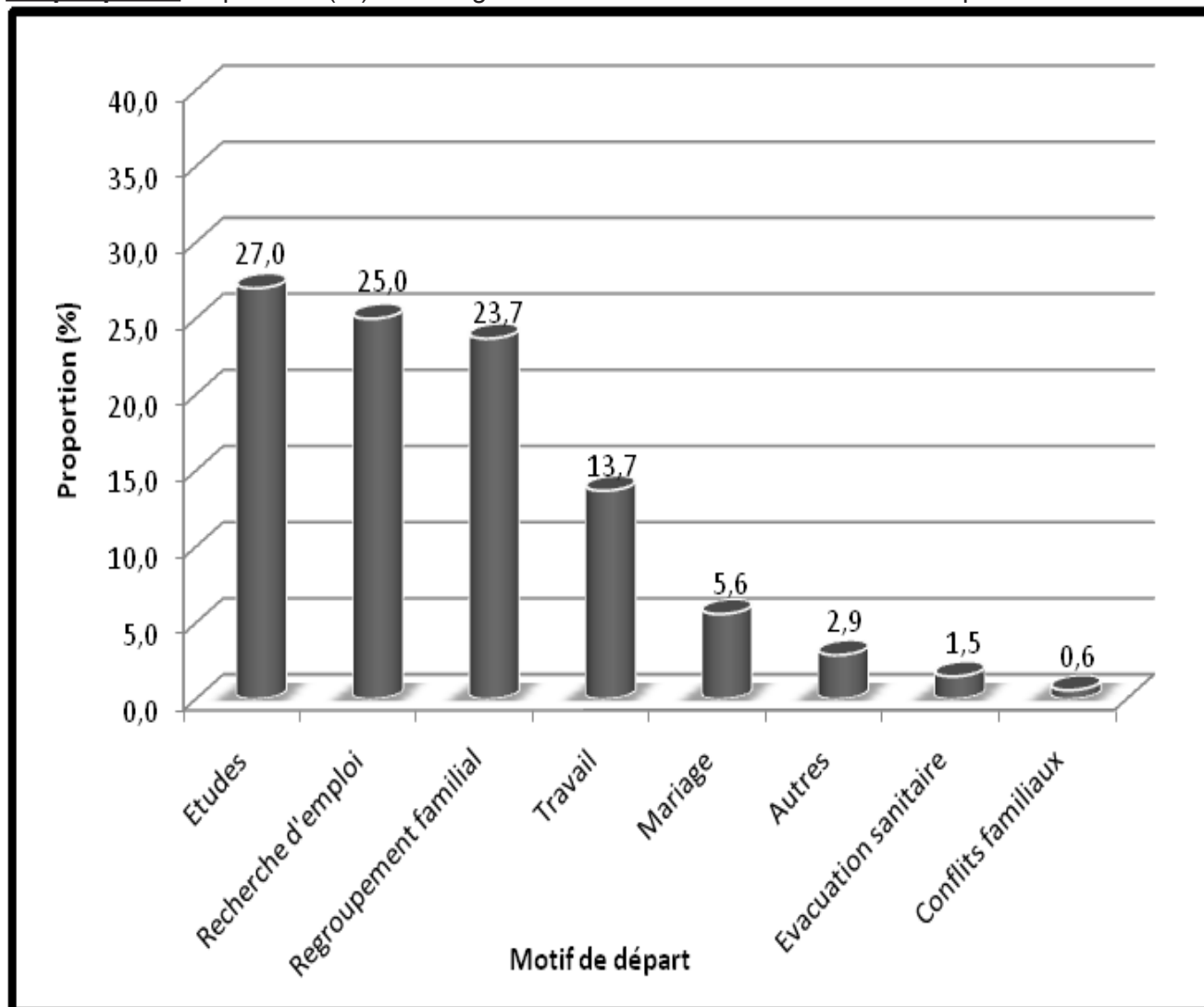
Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

2.3. Principal motif de départ

La décision de migrer est généralement influencée par un ensemble de facteurs qui peuvent être d'ordre économique, social, démographique, politique, etc.. Quelques motifs de départ saisis au 3^{ème} RGPH permettent ainsi de comprendre les raisons de l'émigration internationale au Cameroun.

Les raisons principales évoquées sont, par ordre d'importance, les études (27,0%), la recherche d'emploi (25,0%), le regroupement familial (23,7%), le travail (13,7%) et dans une moindre mesure le mariage (5,6%).

Graphique 8 : Répartition (%) des émigrants du Cameroun selon le motif de départ de 2000 à 2005



Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

2.3.1. Principal motif de départ selon la région de destination

L'analyse des principaux motifs de départ par continent de destination révèle que, quelle que soit la région de destination, les motifs d'ordre socioéconomique (études, emploi et recherche d'emploi) sont les principales raisons qui amènent les populations à quitter le Cameroun. L'Amérique (71,8%), l'Asie (71,1%) et l'Europe (70,9%) sont en particulier les continents de prédilection des émigrants dont la principale motivation est l'amélioration de leur situation académique ou professionnelle. La majorité des émigrants se rendant en Europe et en Amérique y vont pour des raisons d'études tandis que ceux qui sont attirés par l'Asie, s'y rendent beaucoup plus pour des perspectives d'insertion socioprofessionnelle.

En ce qui concerne l'Océanie et l'Afrique, bien que plus de la moitié des émigrants s'y rendent également pour des raisons socioéconomiques, leur proportion demeure faible par rapport aux 3 autres continents (respectivement 54,4% et 59,9%). Toutefois, plus du tiers des émigrants vers l'Afrique (41,0%) et l'Océanie (35,2%) y vont pour des raisons d'ordre familial (union matrimoniale, regroupement familial, conflits familiaux).

Tableau 10 : Répartition (%) des émigrants internationaux du Cameroun par motif de départ selon le continent de destination de 2000 à 2005

Principal motif de départ	Continent de destination					Ensemble
	AFRIQUE	AMERIQUE	ASIE	EUROPE	OCEANIE	
Études	18,3	29,8	18,8	32,5	8,8	27,0
Recherche d'emploi	21,8	26,5	32,1	26,2	18,5	25,0
Travail	14,3	15,5	20,2	12,2	32,6	13,7
Mariage	5,7	4,1	2,6	6,0	11,4	5,6
Regroupement familial	34,1	19,7	20,5	18,5	22,2	23,7
Conflits familiaux	1,2	0,2	0,3	0,3	1,6	0,6
Évacuation sanitaire	1,5	2,1	0,8	1,5	0,8	1,5
Autres	3,1	2,1	4,7	2,8	4,1	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	91 175	40 312	10 670	141 767	866	284 790*

* ND exclus

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

L'examen du principal motif de départ selon la sous-région de destination met en évidence certaines disparités. En effet, l'on note que :

- l'Afrique du Nord et l'Afrique Australe accueillent majoritairement des émigrants du Cameroun qui sont à la recherche d'emploi ;
- l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique Centrale reçoivent ceux qui émigrent pour un regroupement familial ;
- l'Afrique de l'Est, l'Amérique latine et les Caraïbes accueillent des émigrants qui se sont déplacés pour des raisons professionnelles ;
- l'Amérique du Nord et les pays de l'Union européenne enfin sont attractifs principalement pour leur potentiel de formation.

Tableau 11 : Répartition (%) des émigrants internationaux par motif de départ selon la région de destination de 2000 à 2005

Principal motif de départ	Sous-région de destination							
	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Afrique de l'Est	Afrique Centrale	Afrique Australe	Amérique Latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Pays Union Européenne
Études	26,6	16,8	19,4	22,0	18,0	8,0	32,8	32,7
Recherche d'emploi	29,9	20,3	19,7	25,1	40,8	26,6	26,0	26,0
Travail	13,9	14,2	25,3	14,3	15,1	32,7	13,4	12,2
Mariage	4,4	5,9	5,8	6,1	4,4	2,3	4,1	6,0
Regroupement familial	21,1	36,8	25,0	27,3	15,9	27,2	19,2	18,5
Conflits familiaux	0,1	1,4	0,0	0,7	0,0	0,0	0,2	0,3
Évacuation sanitaire	1,1	1,5	1,2	1,2	0,6	0,7	2,2	1,5
Autres	2,9	3,1	3,6	3,3	5,2	2,5	2,1	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	7 946	71 149	1 109	10 181	790	3 548	35 187	131 394

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

Encadré n°3 : Motifs et formes de la migration des Camerounais en Allemagne

La crise socio-économique qui affecte le Cameroun depuis le début des années 1990, liée à la dépréciation de la monnaie et à la baisse des salaires, ainsi que la proportion élevée de jeunes dans la population et le manque de possibilités de formation et de perspectives professionnelles pour ces jeunes sont à l'origine d'une **pression migratoire croissante au Cameroun**. À côté de l'Allemagne, les principales destinations des migrants sont la France, l'Angleterre, l'Italie, les USA et le Canada. Le nombre des expatriés camerounais travaillant dans les pays de l'OCDE a été estimé en 2005 à 57 600, et sur ce total 42% étaient hautement qualifiés (Dumont / Lemaître 2005). La propension à l'émigration est encore renforcée par les flux globaux d'information et de communication.⁷ Les **liens de parenté et d'amitié transnationaux** jouent un rôle important dans le processus de migration entre le Cameroun et l'Allemagne. Les réseaux de contacts et de relations ainsi que les exemples positifs de migrants qui ont réussi en Allemagne sont d'importantes raisons de choisir l'Allemagne comme pays de destination (Fleischer 2007).⁸ La force économique, le talent d'organisation et le niveau technique de l'Allemagne sont très appréciés au Cameroun (Lämmermann 2006). Le passé colonial joue un rôle moins important dans le choix de l'Allemagne en tant que pays de destination, en comparaison de la France ou de l'Angleterre. Malgré les barrières linguistiques, beaucoup de migrants intellectuels du Cameroun viennent en Allemagne parce qu'il est relativement facile d'obtenir un visa d'étudiant et que les études y sont plus aisément finançables jusqu'à présent qu'en France, en Grande Bretagne, aux USA ou au Canada (Sieveking 2008).

D'une façon générale, il y a lieu de distinguer au moins trois types de migration : la **migration classique d'intellectuels**, le regroupement de **familles** et la migration de **réfugiés et de demandeurs d'asile**. La migration de travail n'est pas officiellement autorisée en Allemagne, un arrêt du recrutement de main-d'œuvre étrangère étant en vigueur depuis 1973. Les motifs des migrants (Fleischer 2007) sont d'une part la volonté de poursuivre des études ou une formation professionnelle chez le groupe des jeunes migrants, pour la plupart célibataires et âgés de moins de 25 ans, d'autre part la recherche de travail pour les migrants du groupe d'âge des 30 à 40 ans, pour la plupart masculins, généralement mariés et ayant déjà des enfants au Cameroun. Un autre motif est le regroupement familial, lorsque des frères ou sœurs plus âgés ou d'autres parents sont déjà établis en Allemagne, ou le mariage avec un partenaire domicilié en Allemagne (ibid.)

La sécurité et l'amélioration du statut économique occupent une place centrale dans la décision d'émigrer. Selon les résultats de recherches récentes, cette décision n'est généralement pas prise à titre individuel, mais est très souvent appuyée par la famille élargie. La famille arrête ses choix sur ceux de ses membres qui se sont avérés fiables et assidus et, souvent, sur ceux qui ont déjà terminé un premier cycle d'études au Cameroun. La famille soutient le migrant avant son départ et peu de temps après son arrivée à destination. Elle finance les frais occasionnés par la migration et attend en retour des transferts d'argent (ibid.) devant contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique de la famille. Les migrants intellectuels doivent donc souvent faire face à des attentes élevées de la part de leur famille au Cameroun.

Source : La diaspora camerounaise en Allemagne : Sa contribution au développement du Cameroun, GIZ Francfort, 2007, p.7

2.3.2. Principal motif de départ selon le sexe

Il existe une différenciation des motivations de départ selon le sexe. En effet, les hommes (73,2%) sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (62,2%) à émigrer pour des raisons d'études ou pour des raisons liées à la recherche d'emploi et de travail. Par

contre, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à émigrer pour des raisons d'ordre familial (regroupement familial, union matrimoniale et dans une moindre mesure, conflits familiaux) ; soit 33,3% chez les femmes contre 22,5% chez les hommes.

Tableau 12 : Répartition (%) des émigrants internationaux du Cameroun par motif de départ selon le sexe de 2000 à 2005

Principal motif de départ	Sexe		Les deux sexes	Effectifs
	Masculin	Féminin		
Etudes	30,9	25,1	27,0	76 820
Recherche d'emploi	28,3	23,5	25,0	71 246
Travail	14,0	13,6	13,7	39 065
Mariage	2,5	7,0	5,6	15 853
Regroupement familial	19,6	25,7	23,7	67 641
Evacuation sanitaire	1,2	1,7	1,5	4 342
Conflits familiaux	0,4	0,6	0,6	1 585
Autres	3,1	2,8	2,9	8 238
Ensemble	100,0	100,0	100,0	284 790

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

2.3.3. Principal motif de départ selon le groupe d'âges

Les motivations à l'émigration varient considérablement avec l'âge. Dans l'ensemble, l'on note que ces motivations suivent le cycle de vie général d'un individu. Ainsi, l'on commence par le regroupement familial (pour les enfants) à l'évacuation sanitaire (pour les personnes âgées), en passant par les raisons académiques et professionnelles (jeunes et adultes). Les résultats de l'ECAM III ont quant à eux permis de noter que, parmi les jeunes qui émigrent, les départs des personnes issues de ménages aisés sont davantage motivés par la poursuite des études, tandis que celles issues de ménages pauvres sont justifiées par des motifs économiques (Wado Kenne et Zourkaleini, 2012).

Tableau 13 : Répartition (%) des émigrants internationaux du Cameroun par groupe d'âges selon le motif de départ de 2000 à 2005

Principal motif de départ	Groupes d'âges					Ensemble
	0 - 14 ans	15 - 24 ans	25 - 34 ans	35 - 59 ans	60 ans et plus	
Masculin						
Études	0,0	55,3	35,9	1,7	2,5	30,9
Recherche d'emploi	0,0	21,2	33,7	66,1	2,6	28,3
Travail	0,0	9,7	17,1	31,5	28,2	14,0
Mariage	0,0	3,7	3,9	0,1	0,1	2,5
Regroupement familial	96,4	5,8	3,9	0,2	0,2	19,6
Conflits familiaux	0,1	0,7	0,5	0,1	0,3	0,4
Évacuation sanitaire	0,0	0,5	0,6	0,1	65,9	1,2
Autres	3,5	3,1	4,4	0,2	0,2	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	15 456	31 938	28 637	14 337	1 083	91 451
Féminin						
Études	0,0	49,0	33,0	1,5	1,4	25,1
Recherche d'emploi	0,0	18,4	27,7	60,1	1,1	23,5
Travail	0,0	8,8	15,0	37,2	30,1	13,6
Mariage	0,0	11,3	12,0	0,5	0,3	7,0
Regroupement familial	96,5	7,7	6,2	0,4	0,3	25,7
Conflits familiaux	0,2	1,1	0,9	0,0	0,0	0,6
Évacuation sanitaire	0,1	0,7	1,2	0,1	66,4	1,7
Autres	3,2	3,0	4,0	0,2	0,4	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	42 995	63 068	51 984	32 084	3 208	193 339
Les deux sexes						
Études	0,0	51,2	34,0	1,6	1,6	27,0
Recherche d'emploi	0,0	19,4	29,8	62,0	1,5	25,0
Travail	0,0	9,1	15,8	35,4	29,7	13,7
Mariage	0,0	8,7	9,2	0,4	0,2	5,6
Regroupement familial	96,5	7,1	5,4	0,3	0,3	23,7
Conflits familiaux	0,1	0,9	0,7	0,0	0,1	0,6
Évacuation sanitaire	0,1	0,6	1,0	0,1	66,2	1,5
Autres	3,3	3,0	4,1	0,2	0,4	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	58 451	95 006	80 621	46 421	4 291	284 790

Source : 3^{ème} RGPH, BUCREP, 2005

Les tendances chiffrées des motifs de départ selon le groupe d'âges présentées dans le tableau ci-dessus montrent que :

- pour les enfants (0-14 ans), le regroupement familial constitue la principale raison de l'émigration (96,5%) ;
- plus de la moitié (51,2%) des jeunes de 15-24 ans émigrent pour des motifs scolaires ou académiques ;
- les études (34%) constituent également la principale motivation de départ des jeunes de 25-35 ans ; toutefois, la recherche d'une activité professionnelle concerne près de 30% des émigrants de cette tranche d'âges ;
- pour les personnes de 35-59 ans, la principale motivation est la recherche d'un travail (62%), suivie de l'exercice d'une activité professionnelle à l'étranger (35,4%) ;
- enfin, la migration des personnes âgées (60 ans et plus) est généralement motivée par leur état de santé fragile : 66,2% des émigrants de cette tranche d'âges migrent dans le cadre d'une évacuation sanitaire.

Enfin, il convient de noter que les départs pour des raisons matrimoniales, qui touchent très peu la gente masculine, prennent une relative importance chez les femmes, notamment âgées de 15 à 34 ans (soit plus d'une émigrante de cette tranche d'âges sur 10). Quoique les conflits familiaux soient quasiment négligeables comme principal motif de départ, ils concernent néanmoins, et de façon particulière, les femmes de 15-34 ans.

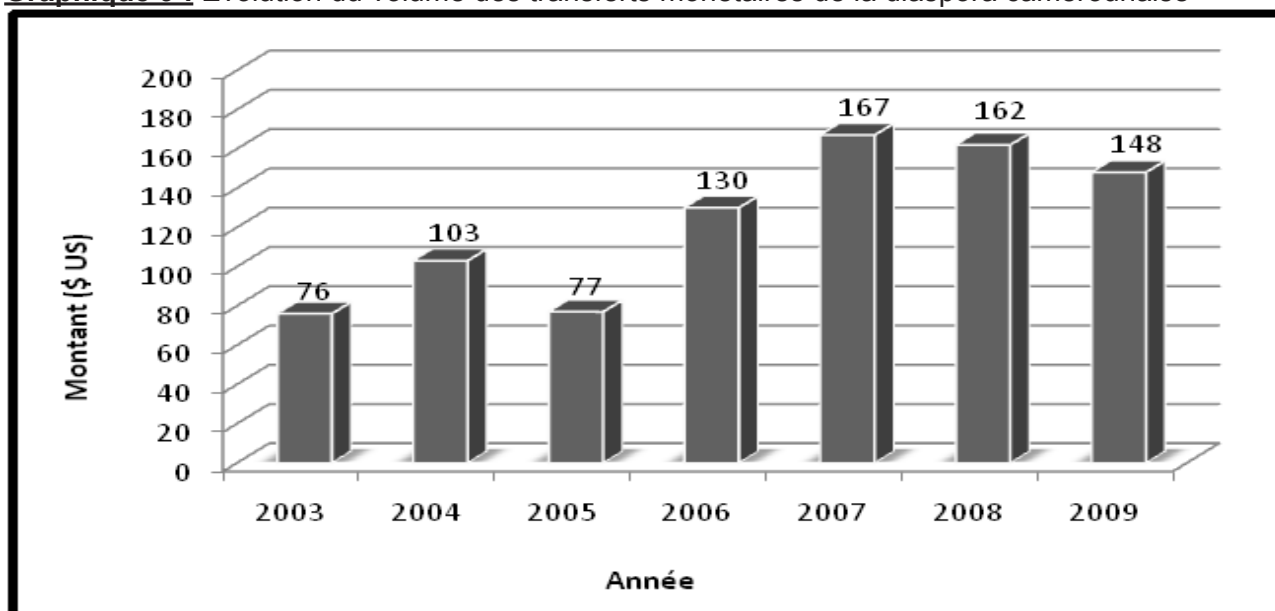
3. PERSPECTIVES

L'émigration internationale peut avoir tout aussi bien des avantages que des inconvénients pour le pays d'origine. D'une part, les transferts monétaires et non monétaires des migrants contribuent à l'amélioration des conditions de vie des ménages, confortent les bases de l'économie nationale et facilitent le transfert des technologies. D'autre part, cette émigration est susceptible de favoriser la fuite des cerveaux.

3.1. Contribution de la diaspora au développement

Les transferts monétaires de la diaspora camerounaise se sont accrus entre 2004 et 2009, passant ainsi de 103 millions de dollars US en 2004 à 148 millions de dollars US en 2009 (Banque mondiale, 2011). Ces flux restent vraisemblablement sous-estimés dans la mesure où une partie des transferts transitent par des canaux informels.

Graphique 9 : Évolution du volume des transferts monétaires de la diaspora camerounaise



Source : OIM (2012): Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds

Au Cameroun, la contribution des transferts de la diaspora pour le développement demeure encore faible (en moyenne 123 millions de dollars US d'envois de fonds entre 2003 et 2009) comparativement aux pays comme le Sénégal ou le Mali qui ont respectivement enregistré en moyenne 933 et 268 millions de dollars US durant la même période (Banque Mondiale, 2012). L'on note selon la même source que les envois de fonds des émigrés camerounais sont presque insignifiants si on se réfère à ce qu'enregistrent des pays comme le Maroc et le Nigéria. Ces envois sont estimés en moyenne à 5 396 millions de dollars US pour le Maroc et à 5 841 millions de dollars US pour le Nigéria entre 2003 et 2009.

Tableau 14 : Envois de fonds des émigrés de certains pays africains entre 2003 et 2009 (en million de dollars US)

Pays	Année							
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne
Cameroun	76	103	77	130	167	162	148	123
Mali	154	155	177	212	344	431	405	268
Sénégal	511	633	789	925	1 192	1 288	1 191	933
Côte d'Ivoire	142	159	163	167	185	199	185	171
Maroc	3 614	4 221	4 590	5 451	6 730	6 895	6 271	5 396
Nigéria	1 063	2 273	3 329	5 435	9 221	9 980	9 585	5 841
Côte d'Ivoire	142	159	163	167	185	199	185	171

Source : Banque Mondiale (2012) : Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds

La même source de données révèle que les ressortissants du Nigéria sont de loin ceux qui transfèrent le plus de fonds vers leur pays d'origine avec près de 10 milliards de dollars en 2009. Viennent ensuite le Soudan (3,2 milliards de dollars), le Kenya (1,8 milliard), le Sénégal (1,2 milliard), l'Afrique du Sud (1 milliard), l'Ouganda (800 millions), le Lesotho (500 millions), l'Éthiopie (387 millions), le Mali (385 millions) et le Togo (385 millions). En termes de pourcentage du produit intérieur brut, les principaux bénéficiaires en 2009 étaient le Lesotho (25% du PIB), le Togo (10,3%), le Cap-Vert (9,1%), la Guinée-Bissau (9,1%), le Sénégal (9,1%), la Gambie (7,9%), le Libéria (6,2%), le Soudan (5,6%), le Nigéria (5,6%) et le Kenya (5,4%). Ces transferts ne représentent encore qu'une très faible proportion du PIB au Cameroun (0,8% du PIB en 2008).

Au demeurant, dans les pays en développement, ces flux financiers sont une source importante de devises, de loin supérieure à l'aide publique au développement (Munzele et Ratha, 2005). La diaspora contribue également aux projets de développement local, à travers la construction et l'équipement de nombreuses infrastructures sociales de base (dispensaires, centres de santé, établissements scolaires). Les communautés se sont vite rendues compte du rôle que peut jouer la diaspora en les associant aux initiatives de développement local. Leur contribution au développement dépend en grande partie de leur niveau d'intégration aussi bien dans les pays d'accueil que dans le pays d'origine.

Encadré n°4 : Contribution de la diaspora au développement local

Au Cameroun, par le biais des associations des émigrés ressortissant d'une même localité ou non, des fonds réunis ont été utilisés pour le financement du développement de certaines régions. Ceci s'est fait à travers la construction des écoles, des dispensaires, l'électrification rurale, l'assistance et/ou l'aide en cas de catastrophe naturelle, etc. Les émigrés camerounais jouent donc un rôle capital dans le développement de leur localité d'origine. Très souvent, ils sont à l'origine des contacts entre les structures d'offre de services localisées chez eux, ou alors entre leur village d'origine et les organisations ou associations de leur pays d'accueil. C'est dans cette perspective que l'association française *Biologie Sans Frontière* (BSF), qui est une association *d'aide au développement à long terme en biologie médicale*, était en visite au Cameroun en 2006¹⁰. Cette visite avait été négociée par l'association *Biagne*¹¹. A l'issue de cette visite, BSF a fourni à l'hôpital évangélique de Mbouo du matériel [...].

Dans le même ordre d'idées, il faut signaler l'action menée en 2007 par les femmes SAWA¹². En effet, elles avaient fourni à l'hôpital de District de Deido¹³, un ensemble de matériel et d'équipements médicaux qui vont du matériel de couchage (des matelas pour lit d'hospitalisation), aux couveuses et aux réactifs.

L'aspect le plus important de la contribution de la diaspora reste les transferts de fonds pour la réalisation des projets de développement dans leur localité d'origine. C'est ainsi que les ressortissants Baham¹⁴ de la diaspora ont construit deux salles de classe en 2007 dans un établissement secondaire de leur localité. Ces salles permettent de résoudre l'éternel problème d'effectifs pléthoriques dans les classes que connaissent la plupart des établissements du Cameroun.

Plutôt que de contribuer à faire sortir de terre des édifices, ces transferts peuvent aussi directement profiter à une couche ciblée, fragile ou nécessiteuse de la population locale. C'est dans cette logique que l'association *la Famille Bamiléké – Dallas/Fort Worth USA* (LAFABA – DFW) a initié *l'opération Bamiléké Backpack (B2)*. Cette opération qui a lieu en Août de chaque année consiste à venir en aide aux jeunes scolaires de l'Ouest Cameroun. [...] Considérant que l'éducation est la fondation de la vie, avec ce package, chaque enfant a l'opportunité d'apprendre et d'avancer sans trop de difficultés sur le plan scolaire. En quatre ans, cette association est déjà venue en aide à 200 enfants.

Un groupe de Camerounais de la diaspora résidant en France depuis 1986 avait décidé de créer en 2004 une structure dénommée FRETOCAM, ayant deux agences, une à Paris et une autre à Yaoundé. Cette structure est spécialisée dans l'export - import de marchandises. En fait, leur activité consiste à faire des collectes de marchandises en Europe, auprès des concitoyens de la diaspora qui n'ont pas assez de moyens ou de temps pour les convoier vers le Cameroun. Et dans l'autre sens, et pour les mêmes motifs, du Cameroun vers les pays d'Europe. Le plus important c'est que, ces Camerounais pour la plupart originaires du département du Dja et Lobo, au Sud du Cameroun, ont entrepris de réaliser grâce au bénéfice de leur activité, un certain nombre de projets dans leur département d'origine. Ces projets vont de la création d'une palmeraie, aux activités piscicoles, en passant par la construction des logements d'habitation. Au jour d'aujourd'hui, ces projets permettent d'employer une centaine de jeunes Camerounais.

Source : TCHEKOU MI L.B (2008): interactions diasporas-pays d'origine dans le secteur du développement local au Cameroun : Enjeux et perspectives, page 5.

Les transferts de la diaspora ne peuvent devenir de véritables leviers de développement, qu'à la seule condition de les consacrer davantage à l'investissement plutôt qu'à la consommation (Tamo Mbouyou et Fopa Diesse, 2011). D'un autre point de vue, le retour de la diaspora peut contribuer à un transfert de savoir-faire et de compétences.

10 Durant cette mission, les membres de cette association ont visité entre autres: l'hôpital évangélique de Mbouo, le dispensaire de la rosière de Bafoussam et l'Université Des Montagnes.

11 Association des émigrés originaires de l'Ouest – Cameroun basée en France.

12 Tribu camerounaise qui regroupe les peuples de la côte. On les rencontre surtout dans les régions du Littoral et du Sud Ouest.

13 Quartier de la ville de Douala.

14 Ville de la région de l'Ouest Cameroun

3.2. Contribution de la diaspora à l'amélioration des conditions de vie des ménages

Durant la période 2001-2007, environ un ménage sur quatre (27,0%) a enregistré un départ pour l'étranger d'au moins un de ses membres (ECAM, 2007, p. 150). Dans bien des cas, cette émigration a été sous-tendue par le besoin de disposer d'une assurance sociale face au risque de pauvreté de ces ménages (Fopa et Tamo, 2011). Une fois installés à l'étranger, les migrants camerounais continuent de garder un lien avec leurs parents restés au Cameroun. Cette émigration favorise des transferts monétaires ou non monétaires en faveur des membres de la famille (Gardner et Grillo, 2002). La Banque mondiale estime que les flux vers les pays en développement devraient augmenter et franchir la barre de 370 milliards de dollars d'ici 2012.

De par leur ampleur, les transferts de fonds de la diaspora qui vont directement aux ménages ont un impact significatif sur la réduction de la pauvreté, le financement du logement, de l'éducation, et d'autres besoins essentiels, et même sur les investissements et la création d'entreprises. Ces transferts de fonds contribuent en effet à réduire le niveau de pauvreté au sein des ménages. Ces transferts ont permis une hausse de 31,7 % en moyenne des dépenses par tête au sein des ménages bénéficiaires (Fopa et Tamo, « op.cit »). Toutefois, les transferts monétaires des migrants à leur famille peuvent tout aussi bien constituer un facteur de baisse de la productivité en raison de la diminution dans certains cas, de l'effort de travail (Gubert, 2002; Chami et al, 2005).

Au-delà de l'amélioration des conditions de vie des ménages, ces transferts contribuent souvent au financement des dépenses de santé, d'éducation, des cérémonies familiales ou à la construction des logements privés, aussi bien au village qu'en ville.

3.3. Émigration internationale et fuite des cerveaux

La fuite des cerveaux concerne aussi bien les Camerounais dont les aptitudes professionnelles ne profitent pas directement au pays que les étudiants qui, à l'issue de leur formation à l'étranger ne retournent pas dans leur pays d'origine. En raison de la situation économique morose du pays, plusieurs cadres s'expatrient, pour faire valoir leurs compétences dans d'autres pays étrangers. Les médecins, les enseignants, les ingénieurs, les infirmiers sont nombreux dans cette situation.

Ce sont généralement des diplômés et des cadres hautement qualifiés qui s'exilent du pays, parce qu'ils sont en quête de meilleures conditions de travail et d'opportunités d'emploi. Le taux d'émigration des diplômés du supérieur est évalué en 2000, à 17,2% (Rapport sur les envois de fonds, 2011). Le secteur de la santé enregistre particulièrement une fuite importante des cerveaux dans la mesure où 45,6% de médecins formés au Cameroun émigrent vers l'étranger (Clemens et Pettersson, 2006).

Une étude commanditée par l'OMS a par ailleurs révélé qu'en dix ans, le Cameroun a perdu 173 médecins, 50 dentistes, 155 infirmiers spécialistes en pédiatrie, soins intensifs et anesthésie, 50 accoucheuses et 9 pharmaciens. Ils se retrouvent aujourd'hui en Grande-Bretagne, aux États-Unis d'Amérique, en France, au Canada ou en Belgique. La même enquête souligne que 49 % de professionnels de santé avaient l'intention d'émigrer vers des pays tels que les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, le Canada,

l'Allemagne, la Belgique, le Sénégal, la Suisse, l'Australie, le Congo, la Côte d'Ivoire et la Hollande. Cette migration se fait, entre autres, en raison des besoins de spécialisation, des raisons économiques, du pessimisme sur la carrière professionnelle ou sur l'avenir (Awases et al., 2004).

Ainsi, cette fuite des cerveaux (brain-drain) induit un besoin en personnel estimé à « plus de 30 296 personnels représentant la différence entre l'estimation partielle du travail sur les normes, 49 905 personnels et l'effectif disponible, soit 19 709 personnels ... ». (MINSANTE, 2010, p. 85). Or, avec le vieillissement du personnel sanitaire, cette émigration contribue davantage à creuser cet écart, alors que les recrutements ne suivent pas toujours.

Encadré n°5 : Fuite des cerveaux camerounais

L'émigration de Camerounais qualifiés engendre le phénomène de « fuite des cerveaux ». D'après les statistiques de l'OCDE, en 2005, on comptait 57 050 migrants internationaux d'origine camerounaise dans les pays occidentaux, dont 42,3 % étaient hautement qualifiés. Ce phénomène touche particulièrement les médecins et les universitaires. Chaque année, 20 000 infirmiers et médecins africains émigraient ainsi vers les pays du Nord.

D'après l'Ordre des médecins, 4 200 médecins camerounais, en majorité des spécialistes, exercent à l'étranger. Sur place, il en reste seulement 800, ce qui fait 1 seul médecin pour 10 000 à 20 000 habitants dans les villes, et 1 pour 40 000 à 50 000, dans les zones défavorisées (Pigeaud, 2007).

Source : Organisation Internationale pour la Migration, Migration au Cameroun (2009): Profil national 2009, Genève, p.86

Les données du recensement de 2005 ont révélé que 27,0% des départs du Cameroun se font pour des raisons d'études. Nombre de ces émigrants ne retournent pas au pays à la fin de leur formation. Dans la période 1986 à 1996, plus de la moitié d'anciens étudiants (42 sur 62) ayant obtenu leur doctorat en Amérique du Nord ne sont pas rentrés au Cameroun (Zezeza, 1998, cité par Ndulu, 2004).

L'exemple de la migration d'intellectuels camerounais en Allemagne est fort révélateur. Le nombre d'étudiants camerounais a presque quadruplé en l'espace d'une décennie : il y a plus de 5 521 étudiants inscrits actuellement (selon les données les plus récentes, datant du semestre d'hiver 2005/2006) dans les établissements de formation en Allemagne, dont près d'un tiers de femmes (1 730, soit 31,3 %). Au semestre d'hiver 1995/1996, le nombre d'étudiants camerounais était de 1 601, dont un cinquième de femmes (332, soit 20,7 %). Durant les dix dernières années, la proportion des femmes a donc augmenté de plus de 10 points de pourcentage. Avec l'augmentation des effectifs d'étudiants camerounais dans ce pays, le nombre de diplômés a doublé en seulement quatre ans. En effet, le nombre d'étudiants camerounais ayant achevé leurs études supérieures est passé de 195 au semestre d'hiver 2002/2003 à 443 au semestre d'hiver 2005/2006. (Schmelz Andrea, 2007, p. 7).

Tableau 15 : Étudiants de nationalité camerounaise inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur en Allemagne ou ayant achevé leurs études durant le semestre d'hiver 2005/2006

Discipline	Étudiants		Diplômés	
	Effectif *	Proportion (%)	Effectif *	Proportion (%)
Langues et lettres	362	6,6	28	6,3
Sport	6	0,1	--	--
Droit et sciences sociales	849	15,4	59	13,3
Mathématiques et sciences naturelles	1521	27,5	112	25,3
Médecine humaine	333	6,0	27	6,1
Médecine vétérinaire	4	0,1	--	--
Agronomie, foresterie et sciences de l'alimentation	174	3,2	36	8,1
Sciences de l'ingénieur	2265	41,0	181	40,9
Art et sciences de la culture	7	0,1	--	--
Total	5 521	100,0	443	100,0

Source : Office Fédéral de la Statistique d'Allemagne

Les filières comptant le plus grand nombre d'étudiants et de diplômés camerounais en Allemagne sont les sciences de l'ingénierie avec plus de deux cinquièmes, les mathématiques et les sciences naturelles avec un quart. Un pourcentage relativement élevé d'étudiants et de diplômés se trouve dans les facultés de médecine. Le droit, les sciences sociales et les langues attirent comparativement moins d'étudiants. Les Camerounais choisissent de préférence des études offrant des débouchés professionnels intéressants et de bonnes perspectives d'épanouissement.

En plus des départs pour des raisons d'études, de nombreux travailleurs hautement qualifiés émigrent à la recherche d'emplois plus décents et mieux rémunérés. C'est ainsi que sur les 14 414 camerounais enregistrés officiellement en Allemagne en 2007, près du tiers (3 996) exerce un emploi salarié assujéti à la sécurité sociale. Cette statistique ne prend pas en compte les travailleurs qui exercent dans la clandestinité. Aussi, la fuite des cerveaux hypothèque sérieusement les efforts de développement, en sevrant le pays d'une partie du capital humain pour lequel d'énormes sacrifices ont été consentis (Cameroun, Vision 2035).

3.4. Migration clandestine

En Afrique, comme ailleurs dans le monde, les frontières nationales font l'objet d'importants afflux de migrants qui se déplacent de part et d'autre des limites nationales. En raison de la multiplication des obstacles à la migration régulière, de plus en plus de migrants camerounais choisissent de traverser illégalement les frontières du Gabon et de la Guinée équatoriale parce qu'ils sont notamment en quête d'un mieux-être. La migration clandestine est un phénomène pluriel dans ses dimensions temporelle, spatiale et humaine.

D'après quelques données parcellaires disponibles, le nombre de Camerounais en situation irrégulière dans les pays de l'Union Européenne est passé de 1 245 personnes en 2006 à 1 314 en 2007 (Migration au Cameroun : Profil National 2009). De même, certaines statistiques sur les régularisations et les arrestations des personnes en situation irrégulière traduisent l'importance du phénomène. D'après l'étude sur « La migration irrégulière au Maroc », il ressort des données issues de sources administratives que 439 et 157 migrants camerounais ont été interceptés respectivement en 2004 et en 2007¹⁵. Parmi les migrants clandestins étrangers rapatriés dans le cadre du retour volontaire (années 2004-2007)¹⁶, 285 Camerounais étaient concernés.

Selon les résultats d'une enquête réalisée en 2007 et portant sur un échantillon de 1 000 migrants subsahariens en transit au Maroc, leur répartition selon la nationalité indique que les Nigériens sont les plus nombreux (15,7%), suivis des Maliens (13,1%). Viennent ensuite les Sénégalais (12,8%), les Congolais (10,4%), les Ivoiriens (9,2%), les Guinéens (7,3%) et les Camerounais (7,0%), puis, en nombre plus restreint, les Gambiens (4,6%), les Ghanéens (4,5%), les Libériens (3,8%) et les Sierra léonais (3,1%).

Par ailleurs, le nombre de demandes de visa refusées au niveau des ambassades ou des consulats est un indicateur de l'importance du phénomène de la migration clandestine. A titre d'illustration, les chiffres officiels de l'Ambassade d'Italie au Cameroun indiquent 900 demandes de visa refusées en 2008 tandis que l'Ambassade de Suisse fait état de 2 200 demandes de visa rejetées en 2003 et 1 800 en 2004 (Migration au Cameroun : Profil National 2009).

Les causes de l'émigration clandestine sont multiples : la misère ambiante, l'angoisse d'un avenir incertain ou le manque d'espoir, l'absence de perspective, l'accès difficile aux services sociaux de base, le mirage de l'Occident, le manque de revenus réguliers ou fixes, la mal gouvernance, etc (Abbé TINE, 2007). Au Cameroun, l'emploi en général et celui des jeunes en particulier constituent un problème social critique. Environ 90% des jeunes qui exercent une activité économique sont confinés dans le secteur informel (EESI, 2007), ce qui ne leur garantit aucune protection sociale dans leurs vieux jours. De ce fait, ils sont bien obligés de mettre en place différentes formes de stratégie de survie ; d'où leur détermination à prendre d'importants risques pouvant mettre en péril leur propre vie, pourvu qu'ils puissent entrer dans des pays leur offrant des conditions de vie qu'ils espèrent meilleures. Dans cette entreprise, ils sont souvent aidés par des « passeurs sans scrupules » qui leur font payer le prix fort pour franchir les obstacles naturels (désert, mer, etc.) ou humains (postes frontières) très souvent dans des conditions d'insécurité totale. Une fois arrivés à destination, ces migrants que l'on appelle généralement les « sans papiers », se retrouvent en situation irrégulière et sont contraints de « travailler au noir », c'est-à-dire de faire un travail non déclaré auprès des administrations sociales et fiscales. Les femmes migrantes sont davantage exposées à des difficultés d'insertion pouvant les conduire à la prostitution ou au proxénétisme. Enfin, les risques d'être rapatriés sont non négligeables. Les cas de rapatriement des Camerounais en situation irrégulière en Guinée Équatoriale et au Gabon est bien connu.

15 Voir Tableau 16 en annexe 2

16 Voir tableau 17 en annexe 2

Encadré n°6 : Migrations clandestines féminines vers l'Europe

Les propos de deux migrantes camerounaises rencontrées respectivement dans les régions de Bol et Mao au Tchad sont plus parlants. Ils laissent apparaître que nombreuses parmi elles (étudiantes en cours de formation, filles-mères, diplômées sans ou avec emploi, etc.) se sont lancées sur le chemin de l'Europe poussées subtilement ou ouvertement par leurs familles. [...] Pour convaincre les plus réticentes on prend pour exemple des familles voisines qui ont acheté des grosses cylindrées et édifié des immenses maisons grâce au travail de leurs filles et sœurs qui « bossent dur là-bas ». Partout en Afrique subsaharienne, on note une évolution des normes sociales et culturelles avec pour conséquence une émigration féminine assez remarquable. La contribution des femmes à la migration internationale augmente notamment au Sénégal (Bonnassieux, 2005). Les mouvements autonomes des personnes de sexe féminin (mères, femmes, sœurs) sont tolérés voire acceptés ou encouragés depuis que la crise économique du début des années 80 a détruit les équilibres sociaux et professionnels de plusieurs familles. La crise a engendré une faillite de la morale et du peu de scrupules de certains parents (maris, frères, mères, pères). Laisser ou envoyer les femmes « se débrouiller » dans des contrées lointaines (en Europe Occidentale en particulier) est dit rapporter beaucoup d'argent dans de nombreux milieux en Afrique Subsaharienne. Tout en laissant à l'observateur le soin de deviner le genre de débrouille qui est insinué.

Investir pour le départ d'une fille en Europe est devenu le meilleur capital-risque pour beaucoup de familles subsahariennes car elles ont espoir de voir cet investissement se traduire en manne financière. On mise sur les filles car elles peuvent faire des « bons mariages » avec des conjoints étrangers ou éventuellement faire continuellement « des bonnes rencontres » si elles restent célibataires. D'où, lorsque toutes les voies légales du déplacement vers le pays de cocagne sont épuisées, la famille fait recours aux réseaux mafieux de faux passeports ou visas et à terme aux acteurs des filières de migration clandestine à travers le Sahara. Dans certains cas les familles remettent jusqu'à 600.000 voire un million de francs CFA (Cameroon Tribune du jeudi 14 juillet 2005 et du mardi 09 août 2005) aux trafiquants de tout genre en vue de voir leurs filles prendre le chemin de « la terre promise ».

Aujourd'hui, de nombreuses subsahariennes ont en tête d'aller « travailler » en Europe et d'amasser de nombreux biens matériels quel « qu'en soit le prix » car il faut subvenir aux besoins de leurs familles et ainsi éteindre leur « dette de vie » pour paraphraser De Latour (2003). Parfois elles s'en vont en catimini sans toucher un mot à quiconque et sans donner de leurs nouvelles pendant de nombreuses années. Mais sitôt leurs intentions connues par échange d'information au détour d'un entretien téléphonique (à partir d'une des étapes de leur trajectoire migratoire) ou par l'envoi d'un paquet ou d'une lettre aux bons soins d'un migrant de retour, elles sont glorifiées et couvertes de bénédiction. Jeunes, transportées par une irascible envie de réussir, prêtes à tout, elles sont souvent sans le moindre scrupule. C'est ce qui accroît considérablement leur détermination sur ce difficile et « inhumain » voyage vers l'Europe à travers le Sahara, où il faut vaincre les conditions climatiques, les sévices, les contrôles policiers et les expulsions entre autres

Source : Mimche H. ; Yambene H. et Zoa Zoa Y. (2005) : « La féminisation des migrations clandestines en Afrique Noire », communication présentée lors du colloque international sur les mobilités au féminin, Tanger, du 15 au 19 novembre 2005, 22 pages

Il faudrait souligner qu'en matière de statistiques, il y a un manque notoire de données fiables sur les migrations. L'insuffisance des études sur les migrations, l'éparpillement de données

très parcellaires dans différentes structures, l'absence d'un système d'information statistique avec pour corollaire le défaut d'une politique nationale en matière de migration et le manque d'une plate-forme multisectorielle de coordination des actions ne permettent pas de mieux appréhender le phénomène. De ce fait, le volume, les caractéristiques et les destinations des émigrants internationaux du Cameroun ne sont pas connus avec davantage de précision. De même, les mouvements de population à l'intérieur des frontières nationales ne sont pas suffisamment maîtrisés ; d'où la nécessité de réaliser une enquête d'envergure nationale sur les migrations au Cameroun afin de mieux intégrer la migration dans la planification du développement tant au niveau national, régional que local.

Le couple migration et développement comporte des liens réciproques bénéfiques : en effet, des politiques et stratégies de développement bien élaborées peuvent contribuer à une meilleure gestion de la migration et en retour, la migration peut contribuer au développement. Cette relation est d'une importance croissante parce que le volume des migrants continue de s'accroître d'année en année.

En ce qui concerne les migrations internationales, il est question de collecter et d'analyser les données relatives à l'immigration, à l'émigration, à la migration de retour et à leur impact sur le développement.

Au niveau des migrations internes, la collecte des données vise à cerner les différents types de mobilité qui caractérisent les mouvements migratoires internes, à savoir :

- la migration rurale-urbaine (exode rural) ;
- la migration rurale-rurale ;
- la migration urbaine-rurale (exode urbain) ;
- la migration urbaine-urbaine.

4. PRISE EN COMPTE DE L'ÉMIGRATION INTERNATIONALE DANS LES POLITIQUES ET STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

La migration est un phénomène à double face et dont l'impact peut s'apprécier différemment selon que l'on se situe dans la position du pays qui enregistre les sorties ou dans celle du pays qui enregistre les entrées de migrants. Du fait de son caractère dynamique et multidimensionnel (culturel, historique, démographique, économique, politique, etc.), la migration est un phénomène complexe dont les enjeux sont difficiles à cerner. Dans un monde en pleine mutation, où la circulation des biens et des personnes n'a jamais été aussi intense, le marché du capital humain s'est davantage étendu et libéralisé. Pour chaque pays, la prise en compte de l'émigration internationale de la main-d'œuvre dans les politiques et les stratégies de développement devient une des priorités.

4.1. Dispositif institutionnel de gestion de l'émigration internationale

La gestion de l'émigration internationale se fait de manière concomitante avec celle de l'immigration pour permettre d'évaluer les effets de compensation réciproque que ces deux phénomènes exercent l'un sur l'autre. Pour chaque pays, un dispositif institutionnel est mis en place pour assurer le contrôle et la régulation des flux de sorties et d'entrées au niveau des frontières terrestres, maritimes et aéroportuaires. Le cadre institutionnel de gestion de l'émigration intègre de ce fait toutes les entités qui participent à la définition de la réglementation des mouvements de population de part et d'autre des frontières, à la collecte et au traitement des données sur ces mouvements et à la formulation des politiques et stratégies visant à optimiser les effets positifs de ce phénomène sur le développement du pays.

L'organisation du dispositif institutionnel est donc un aspect essentiel dans la mesure où elle permet d'assurer la cohérence des interventions de multiples acteurs nationaux et internationaux impliqués. Au Cameroun, l'absence de document de politique et de stratégie de gestion de la migration internationale de manière générale constitue un handicap à la mise en synergie des efforts et au plein déploiement de la capacité des acteurs impliqués. Si la vision générale du Gouvernement sur le phénomène est clairement formulée dans les documents cadres de référence comme la Vision 2035 et le DSCE, le cadre opérationnel est encore en train d'être mis en œuvre. Des mesures institutionnelles ont ainsi été prises à l'instar de la création au MINEPAT d'une Division des Analyses Démographiques et des Migrations, ou la création récente dans l'organigramme du MINREX d'une Division des Camerounais à l'Etranger.

De même, le 13 septembre 2012, le Premier Ministre a signé un décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Pilotage et de Suivi des Flux Migratoires au Cameroun. Ce comité est chargé de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du plan stratégique national de maîtrise et de régulation des flux migratoires. Les résultats du travail du Comité contribueront à asseoir les bases institutionnelles des activités de gestion de la migration de manière générale. Ces différentes mesures institutionnelles témoignent, de manière évidente, de l'intérêt que le Cameroun accorde au phénomène.

4.2. Systèmes de gestion des informations statistiques sur l'émigration

La maîtrise de l'émigration repose sur la capacité de gestion des données statistiques. Il est indispensable de disposer d'informations statistiques fiables pour mieux cerner le volume des mouvements de sortie du pays ainsi que les caractéristiques des émigrants.

Trois principales sources de données permettent de fournir l'information statistique sur l'émigration. Il s'agit des Recensements Généraux de la Population et de l'habitat, des enquêtes statistiques et des sources d'information administrative (postes frontières, ambassades et représentations consulaires, etc.).

Le Cameroun dispose d'un Système National d'Information Statistique suffisamment structuré. Deux principaux acteurs de production statistique (BUCREP et INS) ont été mis en place pour répondre aux besoins des utilisateurs. Dans le domaine de la migration, on observe néanmoins une carence dans la production de données statistiques. Cette lacune est liée entre autres à la complexité du phénomène, à la faible coordination, à l'insuffisance des ressources consacrées à l'organisation de la collecte et à l'exploitation des données potentielles, notamment celles de sources administratives.

4.3. **Stratégies et actions mises en œuvre**

Les stratégies et actions mises en œuvre visent, entre autres, à lutter contre les migrations clandestines et la fuite des cerveaux non seulement à travers la communication pour le changement de comportement mais également à travers la présentation des différentes potentialités et opportunités de développement qu'offre le Cameroun. Les acteurs proviennent de différentes sphères : les administrations publiques et parapubliques, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales et la société civile.

- ***Lutte contre les migrations clandestines***

La société civile n'est pas restée en marge de la gestion des questions migratoires, à travers l'existence des organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent sur la thématique des migrations. Ainsi, l'ONG Solutions aux Migrations Clandestines (SMIC) œuvre en matière de lutte contre ce type de migration et de trafic d'êtres humains, de soutien à la migration légale et aux initiatives en faveur du développement local. Il faut citer également l'Association de lutte contre les migrations clandestines (ALCEC), Welcome Back Cameroon (WBC), et bien d'autres. Toutes ces organisations de la société civile mènent, entre autres, des actions de sensibilisation, d'information, d'éducation et de communication pour une meilleure prise de conscience des dangers encourus, chez les potentiels migrants clandestins (généralement les jeunes) mais également sur les différentes potentialités et opportunités de développement qu'offre le Cameroun. En effet, les flux migratoires irréguliers augmentent la vulnérabilité des migrants à toutes les pires formes d'exploitation et de violences. Un certain nombre de mesures doivent être prises pour stopper et inverser la tendance ; ces mesures s'attacheront à :

- accroître le nombre de postes frontières ;
- renforcer les contrôles aux postes frontières ;
- détruire le mythe selon lequel l'Occident est un paradis pour tous ceux qui ont survécu à la périlleuse traversée du Sahara et de la Méditerranée.

- ***Lutte contre la fuite des cerveaux***

Le Cameroun est aujourd'hui confronté à un sérieux problème de fuite de cerveaux (brain drain). A côté de cet exode des cerveaux, il convient également de souligner leur sous-emploi (brain waste). Ces deux problèmes combinés contribuent à vider le pays de personnes hautement qualifiées et compétentes ; et donc à vider le pays d'une bonne partie de son

capital humain, socle de tout processus de développement. Cette érosion des compétences touche particulièrement les secteurs de la santé et de l'éducation. Chaque année, des milliers de jeunes diplômés sortent des universités pour entrer dans le marché du travail dont les perspectives sont peu reluisantes. Le principal défi à relever consiste à endiguer cette fuite des cerveaux et ce sous-emploi des jeunes, à travers une meilleure utilisation et valorisation des ressources humaines. Il faudra de ce fait :

- améliorer les performances économiques et sociales du pays dans la perspective du développement durable ;
- lutter contre les fléaux sociaux tels que la corruption, le chômage, le sous-emploi, la précarité et la marginalisation et/ou l'exclusion sociale ;
- éduquer, former et donner des chances égales d'insertion socioprofessionnelle à tous les jeunes.

4.4. Mesures incitatives pour la participation de la diaspora au développement

Le paysage politique africain a évolué positivement avec la reconnaissance de la diaspora comme la 6^{ème} Région de l'Afrique par l'Union Africaine (UA) en 2003. Le Cameroun n'est pas resté en marge de cette mouvance, même si les progrès demeurent encore timides. Contrairement à certains pays de l'Afrique de l'Ouest (Nigéria, Sénégal, Mali, Ghana, etc), le Cameroun reste encore à la traîne en matière d'intégration de la diaspora dans le processus de développement du pays. Par conséquent, il est nécessaire d'instaurer un dialogue franc et sincère afin de briser le mur de méfiance et de suspicion et d'établir une plate-forme multisectorielle de coordination des interventions pour assurer la pleine participation à la construction du pays. La nature et le caractère irréversible de la mobilité humaine mettent en évidence la nécessité qu'il y a à optimiser le phénomène migratoire et sa prise en compte comme un des facteurs de développement.

Encadré n° 7: Exclusion et intégration : Les problèmes majeurs de la diaspora

1 - Dans les rapports avec le pays de résidence

Ces problèmes sont de natures différentes, selon qu'ils concernent les rapports avec le pays de résidence ou avec le Cameroun. Quelle que soit la destination choisie et sans préjudice de l'équation personnelle de nos compatriotes répondant à l'appel du large, les Camerounais de la diaspora sont confrontés à des problèmes communs aux immigrants, ainsi qu'à d'autres à caractère spécifique : problèmes d'intégration dans leurs pays d'adoption, en fonction des législations nationales ; problèmes de discrimination, relevant soit des excès de souveraineté des autorités des pays d'accueil, soit d'actes de racisme ou de xénophobie de la part de groupes organisés ou d'individus à motivations diverses ; problèmes de maltraitance, rattachables soit au tempérament collectif dans le pays d'accueil, soit à une image négative et déformée du Cameroun, entretenue paradoxalement par certains Camerounais dans les zones géographiques considérées.

2 - Dans les rapports avec le Cameroun

Les préoccupations majeures identifiées peuvent être récapitulées ainsi qu'il suit : la non-participation à la vie politique nationale, notamment aux différents scrutins de portée nationale, contrairement aux ressortissants d'autres pays africains en situation similaire ; la non-implication de la diaspora, par des mécanismes appropriés, à l'effort national de développement, malgré l'expertise, les ressources financières et le capital relationnel que cette diaspora peut et veut mettre à contribution ; des comportements rattachables à la mauvaise gouvernance ou à la corruption au niveau de certaines missions diplomatiques et postes consulaires (taux exorbitants fixés pour certains services ou prestations consulaires, accueil inadéquat, etc.) ; l'aspiration à la double nationalité ou à la pluri-nationalité, pour répondre aux attentes de nombre des Camerounais qui, dans un ou plusieurs Etats, ont acquis une autre nationalité originaire, suivant des critères différents, par exemple, le *jure soli* (droit lié au sol) au lieu de *jure sanguinis* (droit découlant du sang). Les intéressés se retrouvent ainsi également « nationaux » de ces Etats. Dans d'autres cas, bien plus nombreux, des Camerounais ont acquis une seconde nationalité par le mariage ou par l'emploi dans le pays de résidence (sportifs par exemple), alors que la législation camerounaise en vigueur n'autorise pas la double ou la pluri-nationalité ; une option ressentie comme un facteur d'exclusion à l'endroit des Camerounais de la diaspora.

Source : Horizon Plus, Mensuel N°37, Septembre 2010, www.horizon-plus.com, p 12.

Aussi, plusieurs initiatives ont été prises ou sont en cours dans la perspective de la participation de la diaspora au développement du pays. On peut citer entre autres :

- l'organisation par le MINREX d'un colloque en 2006 sur le thème « Diaspora et développement dans les relations Euro-Africaines » ;
- le mandat confié au MINREX pour l'élaboration d'une politique nationale migratoire ;
- l'organisation, en 2009 par le MINIMDT, des Journées de l'Excellence de la

Recherche Scientifique et de l'Innovation au Cameroun (JERSIC) avec pour thème: « *Science et développement durable : le rôle de la diaspora camerounaise* » ;

- le Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI), initié par le MINJEC, qui permettra de créer et mettre en place des conditions favorables à l'investissement et à la participation des jeunes de la diaspora dans les projets d'intérêt socioéconomique ;
- l'organisation en 2010 à Yaoundé, par le MINCOMMERCE du « *Forum Economique et Commercial de la Diaspora* » (FORECDIA) avec pour objectif d'examiner les voies et moyens d'une plus grande implication de la diaspora dans le processus de développement du Cameroun et pour thème central : « la diaspora, un véritable acteur de développement » ; l'organisation en Allemagne, avec le soutien du MINEPAT, du Forum « *Immo-Invest Cameroun 2010* » avec pour objectif d'inciter la diaspora à investir dans l'immobilier au Cameroun ;
- l'organisation depuis 2008 de différentes rencontres de « *Draw a Vision of Cameroon* »¹⁷ (DAVOC) par le MINEFOP, le MINREX, le MINEE, le MINADER, le MINJEC, le MINESUP etc., le CASA-NET, et bien d'autres partenaires sur des thématiques variées :
 - DAVOC 2008 (première édition), Genève, Suisse, 21-24 juillet 2008
 - Thème : « *Retour et de l'insertion professionnelle des Camerounais de la diaspora* »
 - DAVOC 2009, Lyon, France, 23-25 juillet 2009
 - Thème : « *Diaspora, politiques de l'énergie et développement* »
 - DAVOC 2010, Bonn, Allemagne, 6-8 mai 2010
 - Thème : « *Diaspora, entrepreneuriat et politique d'investissement* »
 - DAVOC 2011, Yaoundé, Cameroun, 5-7 mai 2011
 - Thème : « *Diaspora camerounaise et innovations : bilan et perspectives* »
 - DAVOC 2012, Genève, Suisse, 11-12 octobre 2012
 - Thème : « *Contribution des migrants africains aux programmes de développement* »
- la signature, en 2009, de l'accord de gestion concertée des flux migratoires et de développement solidaire entre le Cameroun et la France ; la signature en décembre 2010 à Yaoundé, de l'accord de partenariat entre l'Association Initiative's Diaspora et le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) portant sur la construction d'une cité moderne à Ebede (Soa).

Le défi majeur à relever est celui de la valorisation du potentiel de développement que représente la diaspora. Ainsi, les mesures ci-après devraient être prises :

- dresser la cartographie de la diaspora camerounaise dans le monde ;
- développer les capacités opérationnelles du ministère en charge de la diaspora en vue de la production de données statistiques ;
- créer et mettre en réseau les organisations ou associations de la diaspora camerounaise ;
- lutter contre la stigmatisation et la discrimination de la diaspora (« briser le mur de méfiance et d'incompréhension ») ;

¹⁷ Forum des compétences de la diaspora camerounaise, créé en 2008 à l'initiative de CASA-NET (Cameroonian Skills Abroad Network).

- créer les possibilités pour les migrants de conserver leur couverture sociale en rentrant dans leur pays d'origine par le biais des accords bilatéraux ou multilatéraux traitant de la coordination entre institutions de sécurité sociale.

Le Cameroun n'échappe pas à l'accentuation des phénomènes migratoires qui caractérisent l'époque actuelle. Il est autant concerné par l'immigration sur son territoire des ressortissants d'autres pays que par un important mouvement migratoire de ses citoyens vers les autres pays. Dès lors, le volume croissant des émigrants camerounais représente un capital humain et intellectuel ou encore une force de travail dont le pays doit tirer parti à travers l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies efficaces/bien ciblées et bénéficier ainsi du « dividende de la diaspora ».

CONCLUSION

Si de par sa position géographique et ses atouts économiques, le Cameroun était jusqu'au début des années 80, reconnu comme un « pays d'immigration », la mondialisation et la pauvreté ont accru son flux d'émigration internationale. Même si les lacunes statistiques ne permettent pas d'évaluer de façon précise le volume des sorties enregistrées au niveau des frontières nationales, les faits observables sont révélateurs de l'augmentation de la propension des Camerounais à émigrer. La féminisation accrue et la part grandissante des jeunes sont les faits marquants de l'émigration internationale récente au Cameroun.

De même, si l'augmentation de l'émigration internationale observée au cours de ces dernières années n'est pas un phénomène spécifique au Cameroun, il convient toutefois de noter son impact sur la disponibilité des ressources humaines. En effet, on observe que c'est surtout la main-d'œuvre hautement qualifiée qui cherche à émigrer, hypothéquant ainsi les conditions de base pour l'émergence projetée à l'horizon 2035. Toutefois, dans un contexte de mondialisation tous azimuts, la mobilité des facteurs de production, y compris le capital humain, est un paramètre que chaque pays devrait judicieusement considérer dans son modèle de développement. Les objectifs peuvent être la rentabilisation du phénomène d'émigration ou de l'immigration internationale selon les réalités démographiques et économiques du pays ; étant entendu que l'intensification et la complexification des flux migratoires internationaux sont devenues une réalité indéniable.

Le Cameroun a déjà intégré la mobilisation des ressources provenant de sa diaspora comme un moyen d'améliorer le niveau des investissements. En effet, la perte en capital humain peut être compensée par les transferts de ressources effectués par les migrants. Tirer un meilleur profit de sa diaspora est l'une des options que le Cameroun a choisies au regard du contexte et des réalités démographiques et socioéconomiques actuels. Dans cette perspective, des mesures de facilitation et de canalisation des transferts de ressources vers les activités de développement s'avèrent nécessaires. On pourrait également envisager la mise en synergie de cette diaspora avec les acteurs économiques locaux relevant aussi bien du secteur public que privé ainsi que la création d'un environnement économique favorable à leurs investissements.

La visibilité statistique sur les sorties du pays est un autre aspect important sur lequel des efforts pourraient être consacrés. Les sources de données potentielles sont disséminées au sein des différentes administrations et par conséquent, les difficultés liées à leur exploitation ne permettent pas toujours de faire la lumière sur le phénomène. On pourrait ainsi envisager d'inscrire au rang des priorités, la production et l'actualisation des statistiques relatives à l'émigration à travers une enquête à couverture nationale dont la périodicité pourrait être de cinq ans. Il s'agit d'un préalable pour aider les responsables à prendre des décisions adéquates fondées sur une meilleure connaissance du phénomène.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbé TINE A. (2007).** Phénomène de l'émigration clandestine : le cas du Sénégal, 2007, 8p.
- Awases, M. Gbary, A. Nyoni J. et Chatora R. (2004).** Migrations de professionnels de santé dans six pays africains, Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, 82 p.
- Banque Mondiale (2011).** « Migrations remittances » consultable sur www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances
- Banque Mondiale (2012).** Recueil de statistiques 2011 sur les migrations et les envois de fonds 2è édition, 275 p. consultable sur le www.worldbank.org/migration
- BUCREP (2011).** Rapport National sur l'Etat de la Population, Édition 2011, *Enjeux et défis d'une population de 20 millions au Cameroun en 2011*, 83 p.
- CAMEROUN (2009) a.** Cameroun Vision 2035, Yaoundé, MINEPAT, 66 p.
- CAMEROUN (2009)b.** Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020, Yaoundé, MINEPAT, 168 p.
- Chami, R., C.; Fullenkamp et Jashjah, S. (2005).** « Are immigrants' remittances flows a source of capital for development?» IMF staff papers 52(1).
- Clemens M. et Pettersson G. (2006).** Medical Leave: A New Database of Health Professional Emigration from Africa, Center for Global Development, Document de travail, n° 95, 14 p, consultable sur www.cgdev.org/files/9267_file_WP95.pdf
- Evina, R.C. (2009).** Organisation Internationale pour les Migrations, Migration au Cameroun, Profil, Genève, 121 p.
- Fopa Dienne T. et Tamo Mbouyou E. (2011).** La prise en charge de l'émigration internationale au Cameroun. Communication présentée lors de la sixième conférence de l'Union pour l'Etude de la Population Africaine (UEPA) du 05 au 09 décembre 2011, Ouagadougou, 28 p.
- Gardner, K. et Grillo, (2002).** Transnational Households and Ritual : an Overview. in, Global Networks, 2, 3, 179-90.
- Gubert F.(2002).** « Do Migrants Insure Those Who Stay Behind. Evidence from the Kayes Area (Western Mali)», *Oxford Dev. Stud.*, 30(3).
- INS (2008).** *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2007, rapport Principal de l'ECAM 3*, Yaoundé, 203 p.
- INS (2011).** *Deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun en (EESI 2), Phase 1 : Enquête sur Emploi, Rapport Principal*, octobre 2011, 131 p
- Mimche H. ; Yambene H. et Zoa Zoa Y. (2005).** « La féminisation des migrations clandestines en Afrique Noire », communication présentée lors du colloque international sur les mobilités au féminin, Tanger, du 15 au 19 novembre 2005, 22 p.

MINSANTE (2010).Rapport d'analyse de la Situation des Ressources Humaines pour la Santé au Cameroun, 226p.

Munzele et Ratha (2005).*Remittances: Development impact and future prospects*

Ndulu Benno J. (2004). *Human Capital Flight: Stratification, Globalization, and the Challenges to Tertiary Education in Africa*. JHEA/RESA Vol. 2, No. 1, 2004, pp. 57–91.

Organisation Internationale pour les Migrations (2010). Atelier d'intersession sur la migration et le transnationalisme : chances et défis, Document de travail, 7 p.

Perruchoud R. () Organisation Internationale pour les Migrations, Droit international de la migration, N°9, Glossaire de la Migration, Genève, 98 p.

Schmelz A. (2007). La diaspora camerounaise en Allemagne : Sa contribution au développement du Cameroun, GIZ, 36 p.

Tamo Mbouyou E. et Fopa Dienne T. (2011) : Transferts internationaux monétaires reçus par les ménages au Cameroun. Communication présentée lors de la sixième conférence de l'UEPA du 05 au 09 décembre 2011, 26 p.

Wado Kenne Tchakote A. R et Zourkaleini Y. (2012).Pauvreté et émigration internationale des jeunes au Cameroun, communication présentée lors du Colloque International sur le thème : « Jeunes d'Afrique : Enjeux démographiques, Défis Sociaux et Potentiel pour le Développement », Yaoundé, du 20 au 23 novembre 2012, 19 p.

Zezeza, P. T. (1998). African Labor and Intellectual Migrations to the North: Building New Transatlantic Bridges.

ANNEXES

ANNEXE I : Glossaire

Age moyen : c'est la moyenne des âges des émigrants d'un pays.

Age médian : c'est l'âge qui divise la population des émigrants en deux groupes numériquement égaux.

Diaspora : État de dispersion d'un peuple ou d'un groupe ethnique à travers le monde. La notion de diaspora est fréquemment utilisée dans le but de revendiquer une identité commune malgré la dispersion du groupe.

Émigration internationale : Action de quitter son pays de résidence pour s'installer dans un pays étranger.

Émigrant international : Un émigrant international est toute personne qui quitte son pays de résidence habituelle pour s'installer dans un autre pays.

Féminisation de la migration : Participation accrue des femmes à la migration.

Frontière : Limite du territoire d'un État. Ligne séparant les espaces territoriaux ou maritimes relevant de deux États voisins.

Fuite des cerveaux (exode des cerveaux) : Émigration permanente ou de longue durée de travailleurs qualifiés qui se réalise au détriment du développement économique et social du pays d'origine. Par extension, le terme désigne également la mobilité étudiante, flux potentiel de travailleurs qualifiés. L'expression « fuite des cerveaux » évoque l'existence d'un taux d'exode considéré comme excessif par le pays d'origine.

Gestion de la migration : Ensemble des décisions et des moyens destinés à la réalisation d'objectifs déterminés dans le domaine de l'admission et du séjour des étrangers ainsi que dans le domaine de l'asile et de la protection des réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection.

Immigration : Action de se rendre dans un pays dont on ne possède pas la nationalité avec l'intention de s'y installer.

Migration : Déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu habituel de résidence, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées.

Migration internationale : Mouvement de personnes qui quittent leur pays d'origine ou de résidence habituelle pour s'établir de manière permanente ou temporaire dans un autre pays. Une frontière internationale est par conséquent franchie.

Migrant : Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est

prise librement par l'individu concerné, pour des raisons « de convenance personnelle » et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille.

Pays de destination : Pays vers lequel se dirigent des flux migratoires, réguliers ou irréguliers

Pays d'origine : Pays que quitte un national pour effectuer une migration internationale.

Transnationalisme : Processus par lequel des personnes établissent et entretiennent des rapports socioculturels au-delà des frontières géopolitiques.

Visa : Titre délivré par les autorités compétentes d'un pays à un étranger souhaitant entrer, sortir, ou traverser le territoire de ce pays.

ANNEXE II : Tableaux complémentaires

Tableau 16 : Migrants interceptés au Maroc par nationalité (années 2004 et 2007)

Nationalité	Nombre de migrants en 2004	Nationalité	Nombre de migrants en 2007
Maliens	4 655	Algériens	1 253
Sénégalais	3 049	Maliens	1 096
Ghanéens	1 523	Sénégalais	1 096
Maghrébins	1 156	Ivoiriens	783
Gambiens	1 029	Gambiens	548
Libériens	876	Nigériens	470
Nigériens	758	Nigériens	470
Guinéens	687	Guinéens (G. Bissau)	157
Asiatiques	575	Guinéens (G. Conakry)	235
Sierra léonais	522	Asiatiques	313
Camerounais	439	Libériens	235
Congolais	395	Ghanéens	157
Nigériens	362	Sierra léonais	157
Ivoiriens	324	Burkinabé	157
Béninois	270	Camerounais	157
Mauritaniens	224	Congolais	157
Soudanais	80	Béninois	78
Burkinabé	71	Mauritaniens	78
Gabonais	39	Soudanais	78
Zimbabwéens	38	Tchadiens	78
Togolais	32	Gabonais	77
Angolais	20	-	
Ougandais	19	-	
Tchadiens	18	-	
Centrafricains	13	-	
Zambiens	13	-	
Rwandais	12	-	
Ethiopiens	11	-	
Sud-africains	8	-	
Comoriens	8	-	
Tanzaniens	7	-	
Kenyans	6	-	
Namibiens	6	-	
Djiboutiens	5	-	
Capverdiens	1	-	
Botswanais	1	-	
Total	17 252		7 830

Source : Ministère de l'Intérieur, Maroc

Tableau 17 Répartition par nationalité des migrants clandestins étrangers rapatriés dans le cadre du retour volontaire (Années 2004-2007)

Nationalité	Effectif	Pourcentage
Sénégalais	3 441	40,9
Nigériens	2 131	25,3
Maliens	1 584	18,8
Gambiens	434	5,2
Camerounais	285	3,4
Ghanéens	223	2,6
Guinéens	196	2,3
Congolais	49	0,6
Pakistanaï	21	0,2
Ivoiriens	21	0,2
Bengalais	18	0,2
Centrafricains	14	0,2
Nigériens	2	0,0
Burkinabé	2	0,0
Mauritaniens	1	0,0
Péruviens	1	0,0
Total	8 423	100,0

Source : Ministère de l'Intérieur, Maroc

ANNEXE III : Structure de la population émigrante du Cameroun de 2000 à 2005

Tableau A.2.1 : Répartition des émigrants par continent selon le sexe et l'année de départ

Continent	Année de départ						
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Masculin							
Afrique	2 920	5 479	2 710	3 616	3 522	5 335	23 582
Amérique	1 560	3 150	1 685	2 180	2 220	2 741	13 536
Asie	344	695	318	564	699	907	3 527
Europe	6 188	10 555	7 110	8 624	7 588	10 494	50 559
Océanie	48	58	20	22	66	33	247
Total	11 060	19 937	11 843	15 006	14 095	19 510	91 451
Féminin							
Afrique	9 078	17 024	8 410	9 741	9 433	13 980	67 666
Amérique	2 935	6 614	2 959	4 462	4 463	5 343	26 776
Asie	671	1 827	596	1 070	1 172	1 807	7 143
Europe	11 068	19 550	12 723	15 322	14 021	18 524	91 208
Océanie	153	235	29	70	103	29	619
Total	23 905	45 250	24 717	30 665	29 192	39 683	193 412
Les deux sexes							
Afrique	11 998	22 503	11 120	13 357	12 955	19 315	91 248
Amérique	4 495	9 764	4 644	6 642	6 683	8 084	40 312
Asie	1 015	2 522	914	1 634	1 871	2 714	10 670
Europe	17 256	30 105	19 833	23 946	21 609	29 018	141 767
Océanie	201	293	49	92	169	62	866
Total	34 965	65 187	36 560	45 671	43 287	59 193	284 863

Tableau A.2.2 : Répartition (%) des émigrants des pays tiers de l'ACP de 2000 à 2005

Région	Sexe		Les deux sexes
	Masculin	Féminin	
Afrique	23 582	67 666	91 248
Caraïbes	1 003	2 670	3 673
Pacifique	89	386	475
Total	24 674	70 722	95 396

Tableau A.2.3 : Répartition des émigrants à destination des pays de l'Afrique

Région de l'Afrique / Pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Afrique
	Masculin	Féminin		
AFRIQUE DU NORD	2 714	5 232	7 946	8,71
Algérie	553	779	1 332	1,46
Égypte	446	1 170	1 616	1,77
Libye	291	467	758	0,83
Maroc	796	1 439	2 235	2,45
Soudan	264	779	1 043	1,14
Tunisie	364	598	962	1,05
AFRIQUE DE L'OUEST	17 725	53 424	71 149	77,97
Bénin	506	734	1 240	1,36
Burkina Faso	208	502	710	0,78
Cap-Vert	13	27	40	0,04
Côte d'Ivoire	869	1 802	2 671	2,93
Gambie	189	344	533	0,58
Ghana	276	519	795	0,87
Guinée	541	934	1 475	1,62
Guinée-Bissau	36	48	84	0,09
Liberia	38	102	140	0,15
Mali	569	1 347	1 916	2,10
Mauritanie	75	100	175	0,19
Niger	459	1 021	1 480	1,62
Nigéria	12 686	43 662	56 348	61,75
Sénégal	969	1 932	2 901	3,18
Sierra Leone	69	80	149	0,16
Togo	222	270	492	0,54
AFRIQUE DE L'EST	382	727	1 109	1,22
Burundi	67	108	175	0,19
Comores	2	15	17	0,02
Djibouti	9	10	19	0,02

Région de l'Afrique / Pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Afrique
	Masculin	Féminin		
Érythrée	19	143	162	0,18
Éthiopie	34	31	65	0,07
Kenya	84	161	245	0,27
Madagascar	55	87	142	0,16
Malawi	15	36	51	0,06
Maurice	17	9	26	0,03
Mozambique	7	5	12	0,01
Ouganda	16	42	58	0,06
Rwanda	26	52	78	0,09
Seychelles	1	1	2	0,00
Tanzanie	9	20	29	0,03
Zambie	6	0	6	0,01
Zimbabwe	15	7	22	0,02
AFRIQUE CENTRALE	2 532	7 722	10 254	11,24
Congo	230	976	1 206	1,32
Gabon	630	2 383	3 013	3,30
Guinée Équatoriale	857	2 450	3 307	3,62
République Centrafricaine	126	254	380	0,42
République Démocratique du Congo	151	371	522	0,57
São Tomé et Príncipe	63	105	168	0,18
Tchad	475	1 183	1 658	1,82
AFRIQUE AUSTRALE	229	561	790	0,87
Afrique du Sud	44	166	210	0,23
Angola	160	249	409	0,45
Botswana	8	49	57	0,06
Lesotho	7	42	49	0,05
Namibie	7	30	37	0,04
Swaziland	3	25	28	0,03
Ensemble AFRIQUE	23 582	67 666	91 248	100,00

Tableau A.2.4 : Répartition des émigrants à destination des pays de l'Amérique

Région de l'Amérique / pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Amérique
	Masculin	Féminin		
AMERIQUE DU NORD	12 037	23 150	35 187	87,29
Canada	1 482	2 877	4 359	10,81
Etats-Unis d'Amérique (USA)	10 555	20 273	30 828	76,47
AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES	974	2 574	3 548	8,80
Anguilla	108	178	286	0,71
Antigua-et-Barbuda	181	649	830	2,06
Bahamas	152	338	490	1,22
Barbade	243	728	971	2,41
Cuba	36	82	118	0,29
Dominique	30	82	112	0,28
Grenade	109	223	332	0,82
Guadeloupe	23	45	68	0,17
Haïti	38	39	77	0,19
Jamaïque	4	2	6	0,01
Martinique	6	9	15	0,04
Porto Rico	5	5	10	0,02
République Dominicaine	9	22	31	0,08
Sainte-Lucie	5	3	8	0,02
Saint-Kitts-et-Nevis	10	69	79	0,20
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	14	100	114	0,28
Trinité-et-Tobago	1	0	1	0,00
AMERIQUE CENTRALE	319	658	977	2,42
Belize	61	155	216	0,54
Costa Rica	14	37	51	0,13
Guatemala	141	231	372	0,92
Honduras	8	40	48	0,12
Mexique	76	136	212	0,53
Nicaragua	4	24	28	0,07
Panama	9	24	33	0,08

Région de l'Amérique / pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Amérique
	Masculin	Féminin		
Salvador	6	11	17	0,04
AMERIQUE DU SUD	206	394	600	1,49
Argentine	24	13	37	0,09
Bolivie	3	9	12	0,03
Brésil	76	149	225	0,56
Chili	22	39	61	0,15
Colombie	30	109	139	0,34
Équateur	4	8	12	0,03
Guyana	2	0	2	0,00
Guyane Française	27	59	86	0,21
Pérou	4	3	7	0,02
Uruguay	11	4	15	0,04
Venezuela	3	1	4	0,01
Ensemble AMERIQUE	13 536	26 776	40 312	100,00

Tableau A.2.5 : Répartition des émigrants à destination des pays de l'Asie

Région de l'Asie / pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Asie
	Masculin	Féminin		
ASIE DE L'EST	1 758	3 236	4 994	46,80
Chine	1 056	2 126	3 182	29,82
Japon	407	528	935	8,76
Corée du Nord	80	255	335	3,14
Corée du Sud	212	325	537	5,03
Taïwan	3	2	5	0,05
ASIE DE L'OUEST	1 191	2 546	3 737	35,02
Arabie Saoudite	644	1 471	2 115	19,82
Azerbaïdjan	9	16	25	0,23
Bahreïn	2	0	2	0,02
Cisjordanie	1	2	3	0,03
Émirats Arabes Unis	239	411	650	6,09
Géorgie	90	189	279	2,61
Iraq	5	27	32	0,30
Israël	66	149	215	2,01
Jordanie	28	11	39	0,37
Koweït	12	71	83	0,78
Liban	58	180	238	2,23
Qatar	24	5	29	0,27
Syrie	13	10	23	0,22
Yémen	0	4	4	0,04
ASIE CENTRALE	24	121	145	1,36
Kazakhstan	3	24	27	0,25
Kirghizistan	19	91	110	1,03
Ouzbékistan	0	1	1	0,01
Tadjikistan	0	5	5	0,05
Turkménistan	2	0	2	0,02
ASIE DU SUD-EST	392	770	1 162	10,89
Birmanie	20	128	148	1,39
Brunei	1	1	2	0,02

Région de l'Asie / pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Asie
	Masculin	Féminin		
Cambodge	12	18	30	0,28
Indonésie	157	247	404	3,79
Malaisie	62	84	146	1,37
Philippines	22	143	165	1,55
Laos	2	14	16	0,15
Singapour	20	32	52	0,49
Thaïlande	78	92	170	1,59
Timor Oriental	1	2	3	0,03
Vietnam	17	9	26	0,24
ASIE MERIDIONALE	162	470	632	5,92
Afghanistan	15	23	38	0,36
Bangladesh	30	19	49	0,46
Bhoutan	57	358	415	3,89
Inde	46	63	109	1,02
Iran	4	2	6	0,06
Népal	1	3	4	0,04
Pakistan	7	0	7	0,07
Sri Lanka	2	2	4	0,04
Ensemble ASIE	3 527	7 143	10 670	100,00

Tableau A.2.6 : Répartition des émigrants à destination des pays de l'Europe

Région de l'Europe / pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Europe
	Masculin	Féminin		
EUROPE DU NORD	5 105	9 421	14 526	10,25
Angleterre	3 760	6 943	10 703	7,55
Danemark	187	415	602	0,42
Estonie	15	4	19	0,01
Écosse	63	130	193	0,14
Finlande	162	371	533	0,38
Iles Anglo-Normandes	3	5	8	0,01
Irlande	137	308	445	0,31
Islande	17	43	60	0,04
Lettonie	27	84	111	0,08
Lituanie	13	16	29	0,02
Norvège	229	343	572	0,40
Suède	492	759	1 251	0,88
EUROPE DE L'EST	817	1 137	1 954	1,38
Belarus	7	5	12	0,01
Bulgarie	39	24	63	0,04
Hongrie	21	25	46	0,03
Pologne	99	233	332	0,23
Moldavie	5	18	23	0,02
Roumanie	15	39	54	0,04
Russie	486	557	1 043	0,74
Slovaquie	5	6	11	0,01
Ukraine	140	230	370	0,26
EUROPE DE L'OUEST	38 618	70 603	109 221	77,04
Allemagne	8 482	14 190	22 672	15,99
Autriche	201	287	488	0,34
Belgique	3 506	6 028	9 534	6,73
France	22 383	43 016	65 399	46,13
Liechtenstein	27	68	95	0,07

Région de l'Europe / pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Europe
	Masculin	Féminin		
Luxembourg	57	125	182	0,13
Monaco	2	1	3	0,00
Pays-Bas	1 361	2 030	3 391	2,39
Suisse	2 599	4 858	7 457	5,26
EUROPE MERIDIONALE ET DU SUD	6 019	10 047	16 066	11,33
Albanie	72	182	254	0,18
Andorre Arménie	38	82	120	0,08
Bosnie Herzégovine	23	13	36	0,03
Chypre	71	126	197	0,14
Croatie	214	450	664	0,47
Espagne	2 353	3 718	6 071	4,28
Grèce	118	173	291	0,21
Italie	2 925	5 013	7 938	5,60
Macédoine	4	0	4	0,00
Malte	13	13	26	0,02
Portugal	42	76	118	0,08
Saint-Marin	2	2	4	0,00
Serbie-et-Monténégro	21	23	44	0,03
Slovénie	39	84	123	0,09
Turquie	72	78	150	0,11
Vatican	12	14	26	0,02
Ensemble EUROPE	50 559	91 208	141 767	100,00

Tableau A.2.7 : Répartition des émigrants à destination des pays de l'Océanie

Région de l'Océanie / pays	Sexe		Les deux sexes	Proportion (%) par rapport à l'Océanie
	Masculin	Féminin		
AUSTRALIE ET NOUVELLE ZELANDE	155	233	388	44,80
Australie	153	229	382	44,11
Nouvelle-Zélande	2	4	6	0,69
MELANESIE	85	371	456	52,66
Fidji	12	54	66	7,62
Salomon	52	294	346	39,95
Nouvelle-Calédonie	4	2	6	0,69
Vanuatu	1	1	2	0,23
Papouasie-Nouvelle-Guinée	16	20	36	4,16
MICRONESIE	7	15	22	2,54
Palaos	7	15	22	2,54
Ensemble OCEANIE	247	619	866	100,00

Tableau A.2.8 : Répartition des émigrants du Cameroun par motif de départ selon le sexe de 2000 à 2005

Motif de départ	Sexe		Les deux sexes
	Masculin	Féminin	
Études	28 226	48 594	76 820
Recherche d'emploi	25 912	45 334	71 246
Travail	12 799	26 266	39 065
Mariage	2 327	13 526	15 853
Regroupement familial	17 914	49 727	67 641
Conflits familiaux	368	1 217	1 585
Évacuation sanitaire	1 072	3 270	4 342
Autres	2 833	5 405	8 238
ND	0	73	73
Total	91 451	193 412	284 863

Tableau A.2.9 : Répartition des émigrants internationaux par motif de départ selon le continent de destination de 2000 à 2005

Continent de destination	Motif de départ								
	Études	Recherche d'emploi	Travail	Mariage	Regroupement familial	Conflits familiaux	Évacuation sanitaire	Autres	Total
Masculin									
AFRIQUE	5 039	6 116	3 638	678	6 847	163	280	821	23 582
AMERIQUE	4 589	3 937	1 916	261	2 296	17	219	301	13 536
ASIE	653	1 328	718	51	559	12	29	177	3 527
EUROPE	17 902	14 483	6 459	1 317	8 174	165	539	1 520	50 559
OCEANIE	43	48	68	20	38	11	5	14	247
Ensemble	28 226	25 912	12 799	2 327	17 914	368	1 072	2 833	91 451
Féminin									
AFRIQUE	11 629	13 770	9 422	4 562	24 230	903	1 052	2 025	67 593
AMERIQUE	7 428	6 740	4 324	1 400	5 660	53	613	558	26 776
ASIE	1 358	2 101	1 437	225	1 625	17	53	327	7 143
EUROPE	28 146	22 611	10 869	7 260	18 058	241	1 550	2 473	91 208
OCEANIE	33	112	214	79	154	3	2	22	619
Ensemble	48 594	45 334	26 266	13 526	49 727	1 217	3 270	5 405	193 339
Les deux sexes									
AFRIQUE	16 668	19 886	13 060	5 240	31 077	1 066	1 332	2 846	91 175
AMERIQUE	12 017	10 677	6 240	1 661	7 956	70	832	859	40 312
ASIE	2 011	3 429	2 155	276	2 184	29	82	504	10 670
EUROPE	46 048	37 094	17 328	8 577	26 232	406	2 089	3 993	141 767
OCEANIE	76	160	282	99	192	14	7	36	866
Ensemble	76 820	71 246	39 065	15 853	67 641	1 585	4 342	8 238	284 790

Tableau A.2.10 : Répartition des émigrants internationaux par motif de départ selon certaines sous-régions de destination de 2000 à 2005

Sous-région de destination	Motif de départ								
	Études	Recherche d'emploi	Travail	Mariage	Regroupement familial	Conflits familiaux	Évacuation sanitaire	Autres	Total
Masculin									
Afrique du Nord	773	955	421	37	397	1	27	103	2 714
Afrique de l'Ouest	3 644	4 199	2 708	548	5 641	147	219	619	17 725
Afrique de l'Est	109	87	77	12	70	0	3	24	382
Afrique Centrale	481	758	399	75	713	15	28	63	2 532
Afrique Australe	32	117	33	6	26	0	3	12	229
Amérique du Nord	4 424	3 469	1 509	223	1 954	16	198	244	12 037
Amérique Latine et Caraïbes	108	267	288	11	259	0	8	33	974
Union Européenne	16 620	13 451	5 953	1 217	7 521	150	510	1 393	46 815
Féminin									
Afrique du Nord	1 336	1 419	684	311	1 281	10	62	129	5 232
Afrique de l'Ouest	8 317	10 212	7 395	3 626	20 570	841	886	1 577	53 424
Afrique de l'Est	106	132	204	52	207	0	10	16	727
Afrique Centrale	1 760	1 802	1 053	544	2 072	52	92	274	7 649
Afrique Australe	110	205	86	29	100	0	2	29	561
Amérique du Nord	7 115	5 665	3 222	1 226	4 801	51	583	487	23 150
Amérique Latine et Caraïbes	176	675	872	69	707	0	18	57	2 574
Union Européenne	26 287	20 738	10 106	6 646	16 798	233	1 461	2 310	84 579
Les deux sexes									
Afrique du Nord	2 109	2 374	1 105	348	1 678	11	89	232	7 946
Afrique de l'Ouest	11 961	14 411	10 103	4 174	26 211	988	1 105	2 196	71 149
Afrique de l'Est	215	219	281	64	277	0	13	40	1 109
Afrique Centrale	2 241	2 560	1 452	619	2 785	67	120	337	10 181
Afrique Australe	142	322	119	35	126	0	5	41	790
Amérique du Nord	11 539	9 134	4 731	1 449	6 755	67	781	731	35 187
Amérique Latine et Caraïbes	284	942	1 160	80	966	0	26	90	3 548
Union Européenne	42 907	34 189	16 059	7 863	24 319	383	1 971	3 703	131 394

Tableau A.2.11 : Répartition des émigrants internationaux du Cameroun par groupe d'âges selon le motif de départ de 2000 à 2005

Groupes d'âges	Motif de départ									
	Études	Recherche d'emploi	Travail	Mariage	Regroupement familial	Conflits familiaux	Évacuation sanitaire	Autres	ND	Total
Masculin										
0 - 4 ans	0	0	0	0	6 071	2	4	209	0	6 286
5 - 9 ans	0	0	0	0	3 364	9	0	167	0	3 540
10 - 14 ans	0	0	0	0	5 458	1	0	171	0	5 630
15 - 19 ans	6 702	1 774	993	480	1 036	89	77	334	0	11 485
20 - 24 ans	10 977	4 983	2 099	700	827	120	98	649	0	20 453
25 - 29 ans	7 342	6 063	2 681	752	646	89	87	716	0	18 376
30 - 34 ans	2 935	3 580	2 210	375	483	47	81	550	0	10 261
35 - 39 ans	96	5 269	63	9	6	0	4	16	0	5 463
40 - 44 ans	60	3 445	25	5	8	0	6	15	0	3 564
45 - 49 ans	28	727	1 016	3	6	2	0	2	0	1 784
50 - 54 ans	28	40	2 871	1	7	6	0	2	0	2 955
55 - 59 ans	31	3	535	1	0	0	1	0	0	571
60 - 64 ans	4	9	296	0	0	3	162	1	0	475
65 - 69 ans	12	4	8	1	2	0	211	1	0	239
70 - 74 ans	7	15	1	0	0	0	174	0	0	197
75 - 79 ans	0	0	1	0	0	0	58	0	0	59
80 ans et +	4	0	0	0	0	0	109	0	0	113
Total	28 226	25 912	12 799	2 327	17 914	368	1 072	2 833	0	91 451
Féminin										
0 - 4 ans	0	0	0	0	19 290	27	38	538	73	19 966
5 - 9 ans	0	0	0	0	9 414	38	0	439	0	9 891
10 - 14 ans	0	0	0	0	12 778	3	28	402	0	13 211
15 - 19 ans	12 255	3 380	1 978	3 133	2 572	310	216	572	0	24 416
20 - 24 ans	18 663	8 246	3 575	3 989	2 301	371	207	1 300	0	38 652
25 - 29 ans	12 623	8 735	4 226	4 356	1 654	323	381	1 137	0	33 435
30 - 34 ans	4 524	5 644	3 587	1 889	1 593	134	252	926	0	18 549
35 - 39 ans	154	10 733	66	103	12	2	0	39	0	11 109
40 - 44 ans	74	6 677	25	24	43	0	11	21	0	6 875

Groupes d'âges	Motif de départ									
	Études	Recherche d'emploi	Travail	Mariage	Regroupement familial	Conflits familiaux	Évacuation sanitaire	Autres	ND	Total
45 - 49 ans	62	1 857	1 963	12	44	0	0	2	0	3 940
50 - 54 ans	48	27	7 990	5	13	9	2	13	0	8 107
55 - 59 ans	147	0	1 889	6	3	0	6	2	0	2 053
60 - 64 ans	21	15	966	0	1	0	615	1	0	1 619
65 - 69 ans	3	6	0	2	5	0	652	13	0	681
70 - 74 ans	18	14	1	6	0	0	476	0	0	515
75 - 79 ans	0	0	0	0	4	0	132	0	0	136
80 ans et +	2	0	0	1	0	0	254	0	0	257
Total	48 594	45 334	26 266	13 526	49 727	1 217	3 270	5 405	73	193 412
Les deux sexes										
0 - 4 ans	0	0	0	0	25 361	29	42	747	73	26 252
5 - 9 ans	0	0	0	0	12 778	47	0	606	0	13 431
10 - 14 ans	0	0	0	0	18 236	4	28	573	0	18 841
15 - 19 ans	18 957	5 154	2 971	3 613	3 608	399	293	906	0	35 901
20 - 24 ans	29 640	13 229	5 674	4 689	3 128	491	305	1 949	0	59 105
25 - 29 ans	19 965	14 798	6 907	5 108	2 300	412	468	1 853	0	51 811
30 - 34 ans	7 459	9 224	5 797	2 264	2 076	181	333	1 476	0	28 810
35 - 39 ans	250	16 002	129	112	18	2	4	55	0	16 572
40 - 44 ans	134	10 122	50	29	51	0	17	36	0	10 439
45 - 49 ans	90	2 584	2 979	15	50	2	0	4	0	5 724
50 - 54 ans	76	67	10 861	6	20	15	2	15	0	11 062
55 - 59 ans	178	3	2 424	7	3	0	7	2	0	2 624
60 - 64 ans	25	24	1 262	0	1	3	777	2	0	2 094
65 - 69 ans	15	10	8	3	7	0	863	14	0	920
70 - 74 ans	25	29	2	6	0	0	650	0	0	712
75 - 79 ans	0	0	1	0	4	0	190	0	0	195
80 ans et +	6	0	0	1	0	0	363	0	0	370
Total	76 820	71 246	39 065	15 853	67 641	1 585	4 342	8 238	73	284 863

ANNEXE IV : Structure par âge et par sexe de la population du Cameroun en 2012

Tableau A.3.1 : Répartition de la population du CAMEROUN par région selon le sexe en 2012

Région	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
ADAMAOUA	544 400	553 765	1 098 165
CENTRE	1 903 726	1 900 205	3 803 931
EST	407 792	410 347	818 139
EXTREME-NORD	1 827 982	1 881 709	3 709 691
LITTORAL	1 547 884	1 537 420	3 085 304
NORD	1 109 599	1 131 050	2 240 649
NORD-OUEST	895 450	974 698	1 870 148
OUEST	860 657	979 480	1 840 137
SUD	364 529	356 304	720 833
SUD-OUEST	733 751	716 206	1 449 957
CAMEROUN	10 195 770	10 441 184	20 636 954

Tableau A.3.2 : Répartition de la population du CAMEROUN par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	395 901	389 502	785 403
1 an	363 379	352 212	715 591
2 ans	344 158	336 676	680 834
3 ans	332 264	323 302	655 566
4 ans	319 640	311 211	630 851
0-4 ans	1 755 342	1 712 903	3 468 245
5 ans	311 953	303 356	615 309
6 ans	306 467	297 845	604 312
7 ans	293 115	284 631	577 746
8 ans	288 581	278 357	566 938
9 ans	272 317	261 085	533 402
5-9 ans	1 472 433	1 425 274	2 897 707
10 ans	270 042	257 253	527 295
11 ans	260 824	247 555	508 379
12 ans	255 492	243 076	498 568
13 ans	249 133	237 728	486 861
14 ans	247 198	239 637	486 835
10-14 ans	1 282 689	1 225 249	2 507 938
15 ans	240 837	238 333	479 170
16 ans	238 210	241 279	479 489
17 ans	229 951	236 959	466 910
18 ans	225 001	246 540	471 541
19 ans	214 697	237 995	452 692
15-19 ans	1 148 696	1 201 106	2 349 802
20 ans	206 924	234 171	441 095
21 ans	193 810	220 999	414 809
22 ans	183 249	210 499	393 748
23 ans	175 496	203 566	379 062
24 ans	168 602	197 317	365 919
20-24 ans	928 081	1 066 552	1 994 633

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
25 ans	161 928	187 687	349 615
26 ans	155 493	180 219	335 712
27 ans	152 427	174 149	326 576
28 ans	152 348	170 908	323 256
29 ans	145 864	160 530	306 394
25-29 ans	768 060	873 493	1 641 553
30 ans	140 911	153 064	293 975
31 ans	133 259	141 650	274 909
32 ans	125 883	133 268	259 151
33 ans	115 601	117 557	233 158
34 ans	112 118	114 985	227 103
30-34 ans	627 772	660 524	1 288 296
35 ans	105 231	108 182	213 413
36 ans	100 534	105 082	205 616
37 ans	98 656	103 645	202 301
38 ans	94 971	103 469	198 440
39 ans	91 602	98 909	190 511
35-39 ans	490 994	519 287	1 010 281
40 ans	90 035	96 274	186 309
41 ans	87 190	91 609	178 799
42 ans	83 170	87 061	170 231
43 ans	76 923	75 327	152 250
44 ans	75 136	73 508	148 644
40-44 ans	412 454	423 779	836 233
45 ans	72 004	70 368	142 372
46 ans	69 467	68 162	137 629
47 ans	69 325	68 282	137 607
48 ans	65 982	68 029	134 011
49 ans	63 829	65 553	129 382
45-49 ans	340 607	340 394	681 001
50 ans	61 153	62 611	123 764
51 ans	59 052	59 724	118 776

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
52 ans	56 083	56 078	112 161
53 ans	47 564	43 095	90 659
54 ans	45 858	41 113	86 971
50-54 ans	269 710	262 621	532 331
55 ans	43 145	38 517	81 662
56 ans	40 055	35 881	75 936
57 ans	38 448	34 510	72 958
58 ans	40 580	40 320	80 900
59 ans	38 087	38 270	76 357
55-59 ans	200 315	187 498	387 813
60 ans	36 003	36 776	72 779
61 ans	34 997	36 093	71 090
62 ans	33 352	34 742	68 094
63 ans	27 146	26 878	54 024
64 ans	26 328	26 511	52 839
60-64 ans	157 826	161 000	318 826
65 ans	27 471	27 990	55 461
66 ans	25 880	26 986	52 866
67 ans	25 505	27 112	52 617
68 ans	26 458	29 416	55 874
69 ans	24 733	27 985	52 718
65-69 ans	130 047	139 489	269 536
70 ans	23 145	26 589	49 734
71 ans	22 074	25 127	47 201
72 ans	20 461	23 240	43 701
73 ans	14 807	15 554	30 361
74 ans	14 084	14 699	28 783
70-74 ans	94 571	105 209	199 780
75 ans	12 762	13 164	25 926
76 ans	11 542	12 161	23 703
77 ans	10 915	11 838	22 753

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
78 ans	10 212	11 752	21 964
79 ans	9 358	11 062	20 420
75-79 ans	54 789	59 977	114 766
80 ans	8 641	10 561	19 202
81 ans	7 768	9 702	17 470
82 ans	7 262	9 217	16 479
83 ans	4 175	4 764	8 939
84 ans	3 775	4 386	8 161
80-84 ans	31 621	38 630	70 251
85 ans et +	29 763	38 199	67 962
CAMEROUN	10 195 770	10 441 184	20 636 954

Tableau A.3.3 : Répartition de la population de la région de l'ADAMAOUA par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	22 435	22 475	44 910
1 an	19 929	19 533	39 462
2 ans	19 616	19 603	39 219
3 ans	18 991	18 901	37 892
4 ans	18 624	18 462	37 086
0-4 ans	99 595	98 974	198 569
5 ans	18 391	18 132	36 523
6 ans	18 459	18 247	36 706
7 ans	17 443	17 108	34 551
8 ans	17 531	16 972	34 503
9 ans	16 211	15 652	31 863
5-9 ans	88 035	86 111	174 146
10 ans	15 926	15 213	31 139
11 ans	14 988	14 269	29 257
12 ans	14 786	14 104	28 890
13 ans	13 934	13 306	27 240
14 ans	13 772	13 426	27 198
10-14 ans	73 406	70 318	143 724
15 ans	13 098	13 118	26 216
16 ans	12 863	13 316	26 179
17 ans	11 955	12 680	24 635
18 ans	11 876	13 647	25 523
19 ans	11 177	12 890	24 067
15-19 ans	60 969	65 651	126 620
20 ans	10 786	12 580	23 366
21 ans	9 840	11 296	21 136
22 ans	9 357	10 678	20 035
23 ans	8 690	10 003	18 693
24 ans	8 325	9 686	18 011
20-24 ans	46 998	54 243	101 241
25 ans	7 822	9 049	16 871

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	7 533	8 833	16 366
27 ans	7 323	8 489	15 812
28 ans	7 325	8 570	15 895
29 ans	6 959	8 118	15 077
25-29 ans	36 962	43 059	80 021
30 ans	6 667	7 713	14 380
31 ans	6 146	6 955	13 101
32 ans	5 818	6 642	12 460
33 ans	5 231	5 564	10 795
34 ans	5 146	5 433	10 579
30-34 ans	29 008	32 307	61 315
35 ans	4 844	5 126	9 970
36 ans	4 681	5 107	9 788
37 ans	4 619	5 017	9 636
38 ans	4 566	5 118	9 684
39 ans	4 461	4 931	9 392
35-39 ans	23 171	25 299	48 470
40 ans	4 462	4 810	9 272
41 ans	4 316	4 509	8 825
42 ans	4 162	4 343	8 505
43 ans	3 788	3 468	7 256
44 ans	3 649	3 353	7 002
40-44 ans	20 377	20 483	40 860
45 ans	3 461	3 169	6 630
46 ans	3 350	3 058	6 408
47 ans	3 290	2 992	6 282
48 ans	3 095	3 007	6 102
49 ans	2 990	2 894	5 884
45-49 ans	16 186	15 120	31 306
50 ans	2 887	2 760	5 647
51 ans	2 795	2 612	5 407
52 ans	2 699	2 509	5 208

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	2 189	1 668	3 857
54 ans	2 172	1 622	3 794
50-54 ans	12 742	11 171	23 913
55 ans	2 082	1 553	3 635
56 ans	1 972	1 490	3 462
57 ans	1 907	1 440	3 347
58 ans	2 115	1 822	3 937
59 ans	2 001	1 730	3 731
55-59 ans	10 077	8 035	18 112
60 ans	1 890	1 656	3 546
61 ans	1 835	1 638	3 473
62 ans	1 787	1 595	3 382
63 ans	1 321	1 002	2 323
64 ans	1 280	972	2 252
60-64 ans	8 113	6 863	14 976
65 ans	1 342	997	2 339
66 ans	1 266	942	2 208
67 ans	1 220	908	2 128
68 ans	1 425	1 172	2 597
69 ans	1 343	1 128	2 471
65-69 ans	6 596	5 147	11 743
70 ans	1 268	1 091	2 359
71 ans	1 225	1 047	2 272
72 ans	1 187	1 019	2 206
73 ans	770	526	1 296
74 ans	749	514	1 263
70-74 ans	5 199	4 197	9 396
75 ans	691	475	1 166
76 ans	646	458	1 104
77 ans	601	446	1 047
78 ans	625	592	1 217

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
79 ans	573	569	1 142
75-79 ans	3 136	2 540	5 676
80 ans	540	562	1 102
81 ans	489	534	1 023
82 ans	470	523	993
83 ans	234	215	449
84 ans	223	208	431
80-84 ans	1 956	2 042	3 998
85 ans et +	1 874	2 205	4 079
ADAMAOUA	544 400	553 765	1 098 165

Tableau A.3.4 : Répartition de la population de la région du CENTRE par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	72 064	71 769	143 833
1 an	64 813	62 997	127 810
2 ans	58 782	57 696	116 478
3 ans	55 269	53 790	109 059
4 ans	51 452	50 181	101 633
0-4 ans	302 380	296 433	598 813
5 ans	49 729	48 413	98 142
6 ans	47 550	46 260	93 810
7 ans	46 062	45 017	91 079
8 ans	44 080	43 188	87 268
9 ans	42 918	41 894	84 812
5-9 ans	230 339	224 772	455 111
10 ans	42 093	41 289	83 382
11 ans	42 075	41 572	83 647
12 ans	41 240	40 979	82 219
13 ans	41 697	41 756	83 453
14 ans	41 458	42 146	83 604
10-14 ans	208 563	207 742	416 305
15 ans	42 579	43 810	86 389
16 ans	42 860	44 217	87 077
17 ans	43 800	45 580	89 380
18 ans	43 935	46 165	90 100
19 ans	44 112	46 517	90 629
15-19 ans	217 286	226 289	443 575
20 ans	44 008	46 435	90 443
21 ans	43 720	46 415	90 135
22 ans	41 816	44 162	85 978
23 ans	41 150	43 130	84 280
24 ans	39 557	41 246	80 803
20-24 ans	210 251	221 388	431 639
25 ans	38 142	39 115	77 257

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	35 987	36 086	72 073
27 ans	35 188	34 834	70 022
28 ans	34 124	32 599	66 723
29 ans	32 447	30 383	62 830
25-29 ans	175 888	173 017	348 905
30 ans	30 849	28 624	59 473
31 ans	29 339	27 154	56 493
32 ans	27 335	24 950	52 285
33 ans	25 541	23 403	48 944
34 ans	24 340	22 460	46 800
30-34 ans	137 404	126 591	263 995
35 ans	22 802	21 161	43 963
36 ans	21 454	19 928	41 382
37 ans	20 999	19 717	40 716
38 ans	19 717	18 640	38 357
39 ans	19 162	17 939	37 101
35-39 ans	104 134	97 385	201 519
40 ans	18 819	17 473	36 292
41 ans	18 279	16 906	35 185
42 ans	17 448	16 042	33 490
43 ans	16 558	15 392	31 950
44 ans	16 085	14 995	31 080
40-44 ans	87 189	80 808	167 997
45 ans	15 270	14 410	29 680
46 ans	14 567	13 833	28 400
47 ans	14 390	13 753	28 143
48 ans	13 275	12 843	26 118
49 ans	12 625	12 203	24 828
45-49 ans	70 127	67 042	137 169
50 ans	11 996	11 464	23 460
51 ans	11 385	10 810	22 195
52 ans	10 484	9 819	20 303

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	9 304	8 735	18 039
54 ans	8 649	8 063	16 712
50-54 ans	51 818	48 891	100 709
55 ans	7 851	7 442	15 293
56 ans	7 089	6 725	13 814
57 ans	6 622	6 328	12 950
58 ans	6 375	6 454	12 829
59 ans	5 936	6 081	12 017
55-59 ans	33 873	33 030	66 903
60 ans	5 609	5 718	11 327
61 ans	5 460	5 669	11 129
62 ans	5 151	5 437	10 588
63 ans	4 701	5 156	9 857
64 ans	4 544	5 100	9 644
60-64 ans	25 465	27 080	52 545
65 ans	4 651	5 438	10 089
66 ans	4 342	5 236	9 578
67 ans	4 283	5 287	9 570
68 ans	4 030	5 303	9 333
69 ans	3 620	4 945	8 565
65-69 ans	20 926	26 209	47 135
70 ans	3 341	4 636	7 977
71 ans	3 114	4 309	7 423
72 ans	2 774	3 841	6 615
73 ans	2 413	3 222	5 635
74 ans	2 241	3 008	5 249
70-74 ans	13 883	19 016	32 899
75 ans	1 980	2 669	4 649
76 ans	1 659	2 378	4 037
77 ans	1 495	2 256	3 751
78 ans	1 222	1 991	3 213
79 ans	1 088	1 835	2 923

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	7 444	11 129	18 573
80 ans	950	1 694	2 644
81 ans	831	1 505	2 336
82 ans	736	1 408	2 144
83 ans	565	947	1 512
84 ans	484	844	1 328
80-84 ans	3 566	6 398	9 964
85 ans et +	3 190	6 985	10 175
CENTRE	1 903 726	1 900 205	3 803 931

Tableau A.3.5 : Répartition de la population de la région de l'EST par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	17 965	17 552	35 517
1 an	15 320	15 016	30 336
2 ans	15 343	14 926	30 269
3 ans	14 625	14 139	28 764
4 ans	14 161	13 687	27 848
0-4 ans	77 414	75 320	152 734
5 ans	13 639	13 212	26 851
6 ans	13 204	12 799	26 003
7 ans	12 401	12 034	24 435
8 ans	12 049	11 538	23 587
9 ans	11 269	10 600	21 869
5-9 ans	62 562	60 183	122 745
10 ans	10 983	10 130	21 113
11 ans	10 483	9 535	20 018
12 ans	10 251	9 216	19 467
13 ans	9 831	8 943	18 774
14 ans	9 512	8 885	18 397
10-14 ans	51 060	46 709	97 769
15 ans	9 105	8 876	17 981
16 ans	8 879	9 050	17 929
17 ans	8 437	9 031	17 468
18 ans	8 032	9 470	17 502
19 ans	7 686	9 227	16 913
15-19 ans	42 139	45 654	87 793
20 ans	7 422	9 055	16 477
21 ans	7 064	8 477	15 541
22 ans	6 676	7 866	14 542
23 ans	6 591	7 367	13 958
24 ans	6 348	6 975	13 323
20-24 ans	34 101	39 740	73 841
25 ans	6 102	6 542	12 644

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	5 877	6 228	12 105
27 ans	5 884	6 094	11 978
28 ans	5 864	5 931	11 795
29 ans	5 682	5 690	11 372
25-29 ans	29 409	30 485	59 894
30 ans	5 553	5 515	11 068
31 ans	5 281	5 173	10 454
32 ans	4 962	4 898	9 860
33 ans	4 682	4 508	9 190
34 ans	4 512	4 401	8 913
30-34 ans	24 990	24 495	49 485
35 ans	4 194	4 155	8 349
36 ans	3 959	4 055	8 014
37 ans	3 920	4 061	7 981
38 ans	3 663	3 853	7 516
39 ans	3 579	3 743	7 322
35-39 ans	19 315	19 867	39 182
40 ans	3 596	3 660	7 256
41 ans	3 518	3 483	7 001
42 ans	3 358	3 294	6 652
43 ans	3 219	3 083	6 302
44 ans	3 168	2 992	6 160
40-44 ans	16 859	16 512	33 371
45 ans	3 053	2 901	5 954
46 ans	2 945	2 821	5 766
47 ans	2 956	2 841	5 797
48 ans	2 726	2 665	5 391
49 ans	2 638	2 581	5 219
45-49 ans	14 318	13 809	28 127
50 ans	2 484	2 431	4 915
51 ans	2 374	2 294	4 668
52 ans	2 203	2 104	4 307

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	1 926	1 797	3 723
54 ans	1 836	1 720	3 556
50-54 ans	10 823	10 346	21 169
55 ans	1 714	1 650	3 364
56 ans	1 579	1 538	3 117
57 ans	1 514	1 490	3 004
58 ans	1 525	1 574	3 099
59 ans	1 414	1 483	2 897
55-59 ans	7 746	7 735	15 481
60 ans	1 324	1 365	2 689
61 ans	1 296	1 333	2 629
62 ans	1 230	1 279	2 509
63 ans	1 039	1 096	2 135
64 ans	1 022	1 068	2 090
60-64 ans	5 911	6 141	12 052
65 ans	1 065	1 132	2 197
66 ans	1 007	1 080	2 087
67 ans	980	1 087	2 067
68 ans	946	1 109	2 055
69 ans	864	1 041	1 905
65-69 ans	4 862	5 449	10 311
70 ans	803	975	1 778
71 ans	728	908	1 636
72 ans	665	804	1 469
73 ans	528	579	1 107
74 ans	483	542	1 025
70-74 ans	3 207	3 808	7 015
75 ans	414	474	888
76 ans	364	421	785
77 ans	342	415	757
78 ans	271	351	622
79 ans	240	326	566

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	1 631	1 987	3 618
80 ans	213	302	515
81 ans	186	275	461
82 ans	165	254	419
83 ans	116	149	265
84 ans	103	135	238
80-84 ans	783	1 115	1 898
85 ans et +	662	992	1 654
EST	407 792	410 347	818 139

Tableau A.3.6 : Répartition de la population de la région de l'EXTRÊME-NORD par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	79 644	77 245	156 889
1 an	78 152	75 317	153 469
2 ans	73 714	71 903	145 617
3 ans	72 240	70 206	142 446
4 ans	70 428	68 456	138 884
0-4 ans	374 178	363 127	737 305
5 ans	68 765	66 650	135 415
6 ans	68 764	66 472	135 236
7 ans	64 137	61 615	125 752
8 ans	63 941	60 823	124 764
9 ans	57 563	54 314	111 877
5-9 ans	323 170	309 874	633 044
10 ans	56 690	52 680	109 370
11 ans	52 137	47 748	99 885
12 ans	50 608	46 392	97 000
13 ans	46 939	42 487	89 426
14 ans	46 569	42 632	89 201
10-14 ans	252 943	231 939	484 882
15 ans	42 689	39 961	82 650
16 ans	41 691	40 586	82 277
17 ans	37 767	37 259	75 026
18 ans	37 060	41 366	78 426
19 ans	33 388	37 955	71 343
15-19 ans	192 595	197 127	389 722
20 ans	31 495	37 095	68 590
21 ans	27 049	32 104	59 153
22 ans	25 567	30 921	56 488
23 ans	23 292	29 550	52 842
24 ans	22 548	29 386	51 934
20-24 ans	129 951	159 056	289 007
25 ans	21 334	27 888	49 222

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	21 210	28 586	49 796
27 ans	20 693	27 526	48 219
28 ans	21 465	28 964	50 429
29 ans	20 484	27 182	47 666
25-29 ans	105 186	140 146	245 332
30 ans	19 779	26 092	45 871
31 ans	17 940	23 028	40 968
32 ans	17 135	22 296	39 431
33 ans	14 397	17 261	31 658
34 ans	14 250	17 491	31 741
30-34 ans	83 501	106 168	189 669
35 ans	13 341	16 248	29 589
36 ans	13 308	16 721	30 029
37 ans	13 265	16 435	29 700
38 ans	13 859	18 585	32 444
39 ans	13 460	17 656	31 116
35-39 ans	67 233	85 645	152 878
40 ans	13 345	17 228	30 573
41 ans	12 823	16 026	28 849
42 ans	12 317	15 438	27 755
43 ans	10 503	10 534	21 037
44 ans	10 338	10 469	20 807
40-44 ans	59 326	69 695	129 021
45 ans	9 923	9 932	19 855
46 ans	9 824	9 966	19 790
47 ans	9 869	9 956	19 825
48 ans	10 739	12 180	22 919
49 ans	10 488	11 751	22 239
45-49 ans	50 843	53 785	104 628
50 ans	10 261	11 523	21 784
51 ans	9 951	10 914	20 865
52 ans	9 699	10 669	20 368

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	6 970	5 365	12 335
54 ans	7 096	5 406	12 502
50-54 ans	43 977	43 877	87 854
55 ans	6 937	5 047	11 984
56 ans	6 847	5 035	11 882
57 ans	6 772	4 859	11 631
58 ans	8 585	7 949	16 534
59 ans	8 137	7 572	15 709
55-59 ans	37 278	30 462	67 740
60 ans	7 842	7 484	15 326
61 ans	7 593	7 236	14 829
62 ans	7 396	7 130	14 526
63 ans	4 862	3 201	8 063
64 ans	4 728	3 126	7 854
60-64 ans	32 421	28 177	60 598
65 ans	4 970	3 215	8 185
66 ans	4 759	3 184	7 943
67 ans	4 627	3 138	7 765
68 ans	5 949	5 048	10 997
69 ans	5 731	4 984	10 715
65-69 ans	26 036	19 569	45 605
70 ans	5 425	4 934	10 359
71 ans	5 205	4 733	9 938
72 ans	5 013	4 639	9 652
73 ans	2 511	1 725	4 236
74 ans	2 458	1 697	4 155
70-74 ans	20 612	17 728	38 340
75 ans	2 220	1 502	3 722
76 ans	2 163	1 530	3 693
77 ans	2 065	1 524	3 589
78 ans	2 640	2 465	5 105
79 ans	2 489	2 400	4 889

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	11 577	9 421	20 998
80 ans	2 435	2 411	4 846
81 ans	2 239	2 291	4 530
82 ans	2 198	2 254	4 452
83 ans	780	647	1 427
84 ans	751	620	1 371
80-84 ans	8 403	8 223	16 626
85 ans et +	8 752	7 690	16 442
EXTRÊME-NORD	1 827 982	1 881 709	3 709 691

Tableau A.3.7 : Répartition de la population de la région du LITTORAL par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	48 393	46 960	95 353
1 an	45 064	42 763	87 827
2 ans	42 165	40 225	82 390
3 ans	40 644	38 640	79 284
4 ans	38 107	36 426	74 533
0-4 ans	214 373	205 014	419 387
5 ans	36 400	34 954	71 354
6 ans	34 775	33 535	68 310
7 ans	33 323	32 504	65 827
8 ans	31 731	30 933	62 664
9 ans	30 977	30 132	61 109
5-9 ans	167 206	162 058	329 264
10 ans	30 903	30 344	61 247
11 ans	30 870	30 666	61 536
12 ans	30 645	30 680	61 325
13 ans	31 203	31 739	62 942
14 ans	31 612	32 600	64 212
10-14 ans	155 233	156 029	311 262
15 ans	32 724	33 959	66 683
16 ans	33 570	34 971	68 541
17 ans	34 407	36 152	70 559
18 ans	34 930	37 452	72 382
19 ans	35 192	38 158	73 350
15-19 ans	170 823	180 692	351 515
20 ans	35 150	38 748	73 898
21 ans	35 037	39 111	74 148
22 ans	34 044	38 382	72 426
23 ans	33 933	38 376	72 309
24 ans	33 001	37 302	70 303
20-24 ans	171 165	191 919	363 084
25 ans	32 188	35 876	68 064

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	30 914	33 913	64 827
27 ans	30 377	32 559	62 936
28 ans	30 475	30 715	61 190
29 ans	29 301	28 639	57 940
25-29 ans	153 255	161 702	314 957
30 ans	28 581	27 116	55 697
31 ans	27 568	25 446	53 014
32 ans	26 098	23 547	49 645
33 ans	24 584	21 714	46 298
34 ans	23 669	20 836	44 505
30-34 ans	130 500	118 659	249 159
35 ans	22 152	19 561	41 713
36 ans	20 914	18 539	39 453
37 ans	20 232	18 164	38 396
38 ans	18 984	17 407	36 391
39 ans	18 088	16 585	34 673
35-39 ans	100 370	90 256	190 626
40 ans	17 688	16 253	33 941
41 ans	16 999	15 513	32 512
42 ans	16 098	14 572	30 670
43 ans	15 170	13 669	28 839
44 ans	14 792	13 295	28 087
40-44 ans	80 747	73 302	154 049
45 ans	14 054	12 574	26 628
46 ans	13 459	12 031	25 490
47 ans	13 348	11 945	25 293
48 ans	12 259	11 262	23 521
49 ans	11 846	10 784	22 630
45-49 ans	64 966	58 596	123 562
50 ans	11 370	10 164	21 534
51 ans	11 003	9 595	20 598
52 ans	10 388	8 801	19 189

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	9 184	7 633	16 817
54 ans	8 527	6 974	15 501
50-54 ans	50 472	43 167	93 639
55 ans	7 607	6 221	13 828
56 ans	6 644	5 492	12 136
57 ans	6 112	5 097	11 209
58 ans	5 769	5 092	10 861
59 ans	5 245	4 756	10 001
55-59 ans	31 377	26 658	58 035
60 ans	4 859	4 528	9 387
61 ans	4 630	4 468	9 098
62 ans	4 264	4 244	8 508
63 ans	3 691	4 024	7 715
64 ans	3 526	4 000	7 526
60-64 ans	20 970	21 264	42 234
65 ans	3 559	4 206	7 765
66 ans	3 281	3 996	7 277
67 ans	3 196	4 044	7 240
68 ans	2 965	3 883	6 848
69 ans	2 697	3 607	6 304
65-69 ans	15 698	19 736	35 434
70 ans	2 518	3 381	5 899
71 ans	2 316	3 139	5 455
72 ans	2 078	2 785	4 863
73 ans	1 797	2 244	4 041
74 ans	1 687	2 088	3 775
70-74 ans	10 396	13 637	24 033
75 ans	1 490	1 847	3 337
76 ans	1 302	1 649	2 951
77 ans	1 230	1 590	2 820
78 ans	957	1 284	2 241
79 ans	842	1 160	2 002

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	5 821	7 530	13 351
80 ans	730	1 071	1 801
81 ans	645	963	1 608
82 ans	568	888	1 456
83 ans	427	604	1 031
84 ans	371	544	915
80-84 ans	2 741	4 070	6 811
85 ans et +	1 771	3 131	4 902
LITTORAL	1 547 884	1 537 420	3 085 304

Tableau A.3.8 : Répartition de la population de la région du NORD par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	50 514	50 173	100 687
1 an	45 457	43 840	89 297
2 ans	44 422	44 014	88 436
3 ans	42 983	42 357	85 340
4 ans	41 817	41 456	83 273
0-4 ans	225 193	221 840	447 033
5 ans	40 738	40 503	81 241
6 ans	39 828	39 584	79 412
7 ans	37 002	36 415	73 417
8 ans	35 923	34 947	70 870
9 ans	32 472	31 054	63 526
5-9 ans	185 963	182 503	368 466
10 ans	31 395	29 293	60 688
11 ans	29 152	26 465	55 617
12 ans	28 096	25 621	53 717
13 ans	26 639	24 265	50 904
14 ans	26 145	24 527	50 672
10-14 ans	141 427	130 171	271 598
15 ans	24 524	24 194	48 718
16 ans	23 855	25 308	49 163
17 ans	22 329	24 287	46 616
18 ans	21 972	27 161	49 133
19 ans	20 661	25 708	46 369
15-19 ans	113 341	126 658	239 999
20 ans	19 841	25 163	45 004
21 ans	18 095	22 507	40 602
22 ans	17 256	21 441	38 697
23 ans	16 429	20 754	37 183
24 ans	15 830	20 485	36 315
20-24 ans	87 451	110 350	197 801
25 ans	15 263	19 615	34 878

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	15 017	19 555	34 572
27 ans	14 808	18 903	33 711
28 ans	15 135	19 237	34 372
29 ans	14 607	18 031	32 638
25-29 ans	74 830	95 341	170 171
30 ans	14 176	16 931	31 107
31 ans	13 168	15 072	28 240
32 ans	12 496	14 459	26 955
33 ans	10 915	11 420	22 335
34 ans	10 625	11 317	21 942
30-34 ans	61 380	69 199	130 579
35 ans	9 834	10 604	20 438
36 ans	9 459	10 575	20 034
37 ans	9 369	10 355	19 724
38 ans	9 389	10 802	20 191
39 ans	9 130	10 253	19 383
35-39 ans	47 181	52 589	99 770
40 ans	9 059	9 844	18 903
41 ans	8 870	9 210	18 080
42 ans	8 512	8 819	17 331
43 ans	7 557	6 179	13 736
44 ans	7 448	6 003	13 451
40-44 ans	41 446	40 055	81 501
45 ans	7 207	5 692	12 899
46 ans	7 002	5 546	12 548
47 ans	7 012	5 482	12 494
48 ans	6 953	5 999	12 952
49 ans	6 633	5 772	12 405
45-49 ans	34 807	28 491	63 298
50 ans	6 236	5 518	11 754
51 ans	5 975	5 243	11 218
52 ans	5 694	5 074	10 768

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	4 416	2 725	7 141
54 ans	4 401	2 651	7 052
50-54 ans	26 722	21 211	47 933
55 ans	4 337	2 499	6 836
56 ans	4 090	2 412	6 502
57 ans	4 007	2 308	6 315
58 ans	4 433	3 502	7 935
59 ans	4 215	3 350	7 565
55-59 ans	21 082	14 071	35 153
60 ans	3 897	3 251	7 148
61 ans	3 772	3 143	6 915
62 ans	3 615	3 079	6 694
63 ans	2 576	1 492	4 068
64 ans	2 387	1 433	3 820
60-64 ans	16 247	12 398	28 645
65 ans	2 528	1 479	4 007
66 ans	2 380	1 436	3 816
67 ans	2 291	1 397	3 688
68 ans	2 676	2 140	4 816
69 ans	2 538	2 098	4 636
65-69 ans	12 413	8 550	20 963
70 ans	2 306	2 059	4 365
71 ans	2 187	1 999	4 186
72 ans	2 086	1 969	4 055
73 ans	1 091	748	1 839
74 ans	1 051	720	1 771
70-74 ans	8 721	7 495	16 216
75 ans	983	640	1 623
76 ans	939	636	1 575
77 ans	876	626	1 502
78 ans	1 032	945	1 977
79 ans	969	919	1 888

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	4 799	3 766	8 565
80 ans	920	919	1 839
81 ans	846	867	1 713
82 ans	827	853	1 680
83 ans	337	247	584
84 ans	314	239	553
80-84 ans	3 244	3 125	6 369
85 ans et +	3 352	3 237	6 589
NORD	1 109 599	1 131 050	2 240 649

Tableau A.3.9 : Répartition de la population de la région du NORD-OUEST par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	31 169	30 890	62 059
1 an	28 449	28 136	56 585
2 ans	27 920	27 576	55 496
3 ans	27 774	27 305	55 079
4 ans	27 541	27 053	54 594
0-4 ans	142 853	140 960	283 813
5 ans	27 568	26 822	54 390
6 ans	27 802	27 055	54 857
7 ans	27 565	26 826	54 391
8 ans	28 059	27 066	55 125
9 ans	27 226	26 138	53 364
5-9 ans	138 220	133 907	272 127
10 ans	27 844	26 734	54 578
11 ans	27 498	26 463	53 961
12 ans	27 213	26 178	53 391
13 ans	26 791	25 924	52 715
14 ans	26 692	26 023	52 715
10-14 ans	136 038	131 322	267 360
15 ans	25 697	25 386	51 083
16 ans	25 257	25 259	50 516
17 ans	23 885	24 345	48 230
18 ans	22 472	24 110	46 582
19 ans	20 499	22 671	43 170
15-19 ans	117 810	121 771	239 581
20 ans	18 938	21 797	40 735
21 ans	16 726	20 072	36 798
22 ans	15 175	18 752	33 927
23 ans	13 892	17 858	31 750
24 ans	13 094	17 224	30 318
20-24 ans	77 825	95 703	173 528

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
25 ans	12 402	16 422	28 824
26 ans	11 699	15 674	27 373
27 ans	11 283	15 198	26 481
28 ans	11 055	14 946	26 001
29 ans	10 501	14 067	24 568
25-29 ans	56 940	76 307	133 247
30 ans	10 116	13 525	23 641
31 ans	9 607	12 637	22 244
32 ans	9 131	11 822	20 953
33 ans	8 580	10 700	19 280
34 ans	8 452	10 507	18 959
30-34 ans	45 886	59 191	105 077
35 ans	8 025	9 881	17 906
36 ans	7 673	9 501	17 174
37 ans	7 436	9 373	16 809
38 ans	7 020	9 104	16 124
39 ans	6 653	8 645	15 298
35-39 ans	36 807	46 504	83 311
40 ans	6 434	8 362	14 796
41 ans	6 233	8 063	14 296
42 ans	5 970	7 666	13 636
43 ans	5 705	7 172	12 877
44 ans	5 528	6 893	12 421
40-44 ans	29 870	38 156	68 026
45 ans	5 366	6 667	12 033
46 ans	5 152	6 359	11 511
47 ans	5 209	6 484	11 693
48 ans	4 632	5 881	10 513
49 ans	4 580	5 809	10 389
45-49 ans	24 939	31 200	56 139
50 ans	4 345	5 534	9 879
51 ans	4 278	5 440	9 718

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
52 ans	4 073	5 090	9 163
53 ans	3 787	4 596	8 383
54 ans	3 725	4 478	8 203
50-54 ans	20 208	25 138	45 346
55 ans	3 716	4 460	8 176
56 ans	3 562	4 225	7 787
57 ans	3 548	4 200	7 748
58 ans	3 632	4 393	8 025
59 ans	3 461	4 182	7 643
55-59 ans	17 919	21 460	39 379
60 ans	3 287	3 944	7 231
61 ans	3 215	3 835	7 050
62 ans	3 049	3 598	6 647
63 ans	2 795	3 161	5 956
64 ans	2 739	3 024	5 763
60-64 ans	15 085	17 562	32 647
65 ans	2 883	3 121	6 004
66 ans	2 714	2 929	5 643
67 ans	2 759	2 931	5 690
68 ans	2 532	2 574	5 106
69 ans	2 401	2 478	4 879
65-69 ans	13 289	14 033	27 322
70 ans	2 256	2 323	4 579
71 ans	2 187	2 184	4 371
72 ans	1 996	1 998	3 994
73 ans	1 654	1 489	3 143
74 ans	1 567	1 376	2 943
70-74 ans	9 660	9 370	19 030
75 ans	1 425	1 229	2 654
76 ans	1 295	1 148	2 443
77 ans	1 249	1 120	2 369
78 ans	940	917	1 857

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
79 ans	868	881	1 749
75-79 ans	5 777	5 295	11 072
80 ans	800	845	1 645
81 ans	711	768	1 479
82 ans	649	727	1 376
83 ans	468	444	912
84 ans	417	420	837
80-84 ans	3 045	3 204	6 249
85 ans et +	3 279	3 615	6 894
NORD-OUEST	895 450	974 698	1 870 148

Tableau A.3.10 : Répartition de la population de la région de l'OUEST par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	33 558	32 673	66 231
1 an	30 009	28 780	58 789
2 ans	29 828	28 994	58 822
3 ans	29 280	28 377	57 657
4 ans	28 901	27 971	56 872
0-4 ans	151 576	146 795	298 371
5 ans	28 817	27 773	56 590
6 ans	28 505	27 439	55 944
7 ans	28 003	27 063	55 066
8 ans	28 059	26 859	54 918
9 ans	27 247	25 984	53 231
5-9 ans	140 631	135 118	275 749
10 ans	27 290	25 926	53 216
11 ans	26 965	25 459	52 424
12 ans	26 559	25 102	51 661
13 ans	25 992	24 778	50 770
14 ans	25 389	24 721	50 110
10-14 ans	132 195	125 986	258 181
15 ans	24 700	24 504	49 204
16 ans	23 426	23 785	47 211
17 ans	21 746	22 591	44 337
18 ans	19 592	21 389	40 981
19 ans	17 567	19 521	37 088
15-19 ans	107 031	111 790	218 821
20 ans	15 532	18 050	33 582
21 ans	13 496	16 452	29 948
22 ans	11 951	15 095	27 046
23 ans	10 592	14 101	24 693
24 ans	9 621	13 463	23 084
20-24 ans	61 192	77 161	138 353
25 ans	8 824	12 670	21 494

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	8 247	12 107	20 354
27 ans	7 919	11 786	19 705
28 ans	7 943	11 873	19 816
29 ans	7 705	11 426	19 131
25-29 ans	40 638	59 862	100 500
30 ans	7 714	11 376	19 090
31 ans	7 511	11 043	18 554
32 ans	7 392	10 792	18 184
33 ans	7 236	10 516	17 752
34 ans	7 217	10 495	17 712
30-34 ans	37 070	54 222	91 292
35 ans	6 916	10 098	17 014
36 ans	6 834	9 909	16 743
37 ans	6 773	9 804	16 577
38 ans	6 528	9 585	16 113
39 ans	6 380	9 245	15 625
35-39 ans	33 431	48 641	82 072
40 ans	6 338	9 066	15 404
41 ans	6 165	8 673	14 838
42 ans	5 932	8 210	14 142
43 ans	5 762	7 826	13 588
44 ans	5 689	7 758	13 447
40-44 ans	29 886	41 533	71 419
45 ans	5 584	7 573	13 157
46 ans	5 503	7 484	12 987
47 ans	5 530	7 588	13 118
48 ans	5 435	7 489	12 924
49 ans	5 400	7 259	12 659
45-49 ans	27 452	37 393	64 845
50 ans	5 346	7 029	12 375
51 ans	5 299	6 745	12 044
52 ans	5 213	6 388	11 601

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	4 730	5 547	10 277
54 ans	4 553	5 328	9 881
50-54 ans	25 141	31 037	56 178
55 ans	4 199	4 943	9 142
56 ans	3 822	4 564	8 386
57 ans	3 551	4 398	7 949
58 ans	3 615	4 903	8 518
59 ans	3 399	4 714	8 113
55-59 ans	18 586	23 522	42 108
60 ans	3 229	4 640	7 869
61 ans	3 163	4 610	7 773
62 ans	3 039	4 435	7 474
63 ans	2 768	4 249	7 017
64 ans	2 739	4 329	7 068
60-64 ans	14 938	22 263	37 201
65 ans	2 928	4 734	7 662
66 ans	2 801	4 641	7 442
67 ans	2 817	4 752	7 569
68 ans	2 749	4 694	7 443
69 ans	2 589	4 416	7 005
65-69 ans	13 884	23 237	37 121
70 ans	2 448	4 082	6 530
71 ans	2 377	3 880	6 257
72 ans	2 191	3 536	5 727
73 ans	1 973	2 925	4 898
74 ans	1 921	2 807	4 728
70-74 ans	10 910	17 230	28 140
75 ans	1 808	2 587	4 395
76 ans	1 679	2 404	4 083
77 ans	1 641	2 379	4 020
78 ans	1 348	1 871	3 219
79 ans	1 244	1 736	2 980

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	7 720	10 977	18 697
80 ans	1 118	1 613	2 731
81 ans	1 002	1 488	2 490
82 ans	909	1 380	2 289
83 ans	695	892	1 587
84 ans	628	810	1 438
80-84 ans	4 352	6 183	10 535
85 ans et +	4 024	6 530	10 554
OUEST	860 657	979 480	1 840 137

Tableau A.3.11 : Répartition de la population de la région du SUD par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	17 821	17 974	35 795
1 an	15 297	15 251	30 548
2 ans	11 976	11 876	23 852
3 ans	10 244	10 047	20 291
4 ans	8 741	8 427	17 168
0-4 ans	64 079	63 575	127 654
5 ans	8 339	8 031	16 370
6 ans	7 985	7 613	15 598
7 ans	7 823	7 450	15 273
8 ans	7 614	7 123	14 737
9 ans	7 534	6 998	14 532
5-9 ans	39 295	37 215	76 510
10 ans	7 555	6 923	14 478
11 ans	7 804	7 053	14 857
12 ans	7 731	6 982	14 713
13 ans	7 997	7 194	15 191
14 ans	7 960	7 277	15 237
10-14 ans	39 047	35 429	74 476
15 ans	8 212	7 608	15 820
16 ans	8 131	7 618	15 749
17 ans	8 194	7 872	16 066
18 ans	7 870	7 894	15 764
19 ans	7 721	7 845	15 566
15-19 ans	40 128	38 837	78 965
20 ans	7 398	7 583	14 981
21 ans	7 126	7 351	14 477
22 ans	6 632	6 718	13 350
23 ans	6 488	6 304	12 792
24 ans	6 177	5 823	12 000
20-24 ans	33 821	33 779	67 600
25 ans	6 022	5 483	11 505

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	5 766	5 005	10 771
27 ans	5 755	4 873	10 628
28 ans	5 551	4 538	10 089
29 ans	5 392	4 356	9 748
25-29 ans	28 486	24 255	52 741
30 ans	5 141	4 148	9 289
31 ans	4 985	4 046	9 031
32 ans	4 685	3 772	8 457
33 ans	4 484	3 620	8 104
34 ans	4 285	3 495	7 780
30-34 ans	23 580	19 081	42 661
35 ans	4 109	3 389	7 498
36 ans	3 802	3 218	7 020
37 ans	3 795	3 291	7 086
38 ans	3 560	3 183	6 743
39 ans	3 455	3 142	6 597
35-39 ans	18 721	16 223	34 944
40 ans	3 406	3 091	6 497
41 ans	3 375	3 065	6 440
42 ans	3 214	2 911	6 125
43 ans	3 128	2 876	6 004
44 ans	3 153	2 864	6 017
40-44 ans	16 276	14 807	31 083
45 ans	3 049	2 802	5 851
46 ans	2 925	2 713	5 638
47 ans	2 852	2 783	5 635
48 ans	2 632	2 691	5 323
49 ans	2 497	2 610	5 107
45-49 ans	13 955	13 599	27 554
50 ans	2 334	2 507	4 841
51 ans	2 218	2 485	4 703
52 ans	2 122	2 293	4 415

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	1 974	2 154	4 128
54 ans	1 880	2 086	3 966
50-54 ans	10 528	11 525	22 053
55 ans	1 776	2 047	3 823
56 ans	1 658	1 938	3 596
57 ans	1 605	1 951	3 556
58 ans	1 568	2 056	3 624
59 ans	1 532	2 003	3 535
55-59 ans	8 139	9 995	18 134
60 ans	1 502	1 931	3 433
61 ans	1 565	1 980	3 545
62 ans	1 540	1 908	3 448
63 ans	1 543	1 864	3 407
64 ans	1 546	1 880	3 426
60-64 ans	7 696	9 563	17 259
65 ans	1 678	2 062	3 740
66 ans	1 606	2 038	3 644
67 ans	1 589	2 080	3 669
68 ans	1 536	2 139	3 675
69 ans	1 407	2 010	3 417
65-69 ans	7 816	10 329	18 145
70 ans	1 313	1 899	3 212
71 ans	1 330	1 807	3 137
72 ans	1 220	1 631	2 851
73 ans	1 140	1 412	2 552
74 ans	1 065	1 307	2 372
70-74 ans	6 068	8 056	14 124
75 ans	980	1 182	2 162
76 ans	805	1 021	1 826
77 ans	753	975	1 728
78 ans	649	906	1 555
79 ans	569	835	1 404

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	3 756	4 919	8 675
80 ans	494	749	1 243
81 ans	422	649	1 071
82 ans	368	587	955
83 ans	305	408	713
84 ans	259	362	621
80-84 ans	1 848	2 755	4 603
85 ans et +	1 290	2 362	3 652
SUD	364 529	356 304	720 833

Tableau A.3.12 : Répartition de la population de la région du SUD-OUEST par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	22 338	21 791	44 129
1 an	20 889	20 579	41 468
2 ans	20 392	19 863	40 255
3 ans	20 214	19 540	39 754
4 ans	19 868	19 092	38 960
0-4 ans	103 701	100 865	204 566
5 ans	19 567	18 866	38 433
6 ans	19 595	18 841	38 436
7 ans	19 356	18 599	37 955
8 ans	19 594	18 908	38 502
9 ans	18 900	18 319	37 219
5-9 ans	97 012	93 533	190 545
10 ans	19 363	18 721	38 084
11 ans	18 852	18 325	37 177
12 ans	18 363	17 822	36 185
13 ans	18 110	17 336	35 446
14 ans	18 089	17 400	35 489
10-14 ans	92 777	89 604	182 381
15 ans	17 509	16 917	34 426
16 ans	17 678	17 169	34 847
17 ans	17 431	17 162	34 593
18 ans	17 262	17 886	35 148
19 ans	16 694	17 503	34 197
15-19 ans	86 574	86 637	173 211
20 ans	16 354	17 665	34 019
21 ans	15 657	17 214	32 871
22 ans	14 775	16 484	31 259
23 ans	14 439	16 123	30 562
24 ans	14 101	15 727	29 828
20-24 ans	75 326	83 213	158 539
25 ans	13 829	15 027	28 856

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	13 243	14 232	27 475
27 ans	13 197	13 887	27 084
28 ans	13 411	13 535	26 946
29 ans	12 786	12 638	25 424
25-29 ans	66 466	69 319	135 785
30 ans	12 335	12 024	24 359
31 ans	11 714	11 096	22 810
32 ans	10 831	10 090	20 921
33 ans	9 951	8 851	18 802
34 ans	9 622	8 550	18 172
30-34 ans	54 453	50 611	105 064
35 ans	9 014	7 959	16 973
36 ans	8 450	7 529	15 979
37 ans	8 248	7 428	15 676
38 ans	7 685	7 192	14 877
39 ans	7 234	6 770	14 004
35-39 ans	40 631	36 878	77 509
40 ans	6 888	6 487	13 375
41 ans	6 612	6 161	12 773
42 ans	6 159	5 766	11 925
43 ans	5 533	5 128	10 661
44 ans	5 286	4 886	10 172
40-44 ans	30 478	28 428	58 906
45 ans	5 037	4 648	9 685
46 ans	4 740	4 351	9 091
47 ans	4 869	4 458	9 327
48 ans	4 236	4 012	8 248
49 ans	4 132	3 890	8 022
45-49 ans	23 014	21 359	44 373
50 ans	3 894	3 681	7 575
51 ans	3 774	3 586	7 360
52 ans	3 508	3 331	6 839

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	3 084	2 875	5 959
54 ans	3 019	2 785	5 804
50-54 ans	17 279	16 258	33 537
55 ans	2 926	2 655	5 581
56 ans	2 792	2 462	5 254
57 ans	2 810	2 439	5 249
58 ans	2 963	2 575	5 538
59 ans	2 747	2 399	5 146
55-59 ans	14 238	12 530	26 768
60 ans	2 564	2 259	4 823
61 ans	2 468	2 181	4 649
62 ans	2 281	2 037	4 318
63 ans	1 850	1 633	3 483
64 ans	1 817	1 579	3 396
60-64 ans	10 980	9 689	20 669
65 ans	1 867	1 606	3 473
66 ans	1 724	1 504	3 228
67 ans	1 743	1 488	3 231
68 ans	1 650	1 354	3 004
69 ans	1 543	1 278	2 821
65-69 ans	8 527	7 230	15 757
70 ans	1 467	1 209	2 676
71 ans	1 405	1 121	2 526
72 ans	1 251	1 018	2 269
73 ans	930	684	1 614
74 ans	862	640	1 502
70-74 ans	5 915	4 672	10 587
75 ans	771	559	1 330
76 ans	690	516	1 206
77 ans	663	507	1 170
78 ans	528	430	958
79 ans	476	401	877

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	3 128	2 413	5 541
80 ans	441	395	836
81 ans	397	362	759
82 ans	372	343	715
83 ans	248	211	459
84 ans	225	204	429
80-84 ans	1 683	1 515	3 198
85 ans et +	1 569	1 452	3 021
SUD- OUEST	733 751	716 206	1 449 957

Tableau A.3.13 : Répartition de la population de YAOUNDE par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	45 046	44 897	89 943
1 an	41 000	40 059	81 059
2 ans	36 938	36 502	73 440
3 ans	34 687	34 081	68 768
4 ans	32 038	31 655	63 693
0-4 ans	189 709	187 194	376 903
5 ans	30 930	30 499	61 429
6 ans	29 323	29 038	58 361
7 ans	28 167	28 172	56 339
8 ans	26 653	26 914	53 567
9 ans	25 804	26 067	51 871
5-9 ans	140 877	140 690	281 567
10 ans	24 977	25 623	50 600
11 ans	24 729	25 797	50 526
12 ans	23 973	25 416	49 389
13 ans	24 261	26 231	50 492
14 ans	24 350	26 890	51 240
10-14 ans	122 290	129 957	252 247
15 ans	25 520	28 500	54 020
16 ans	26 463	29 392	55 855
17 ans	27 993	31 042	59 035
18 ans	29 289	32 171	61 460
19 ans	30 337	33 096	63 433
15-19 ans	139 602	154 201	293 803
20 ans	31 236	33 781	65 017
21 ans	31 875	34 456	66 331
22 ans	31 124	33 303	64 427
23 ans	31 115	32 996	64 111
24 ans	30 249	31 854	62 103
20-24 ans	155 599	166 390	321 989
25 ans	29 366	30 319	59 685

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	27 813	27 950	55 763
27 ans	27 112	26 869	53 981
28 ans	26 271	24 934	51 205
29 ans	24 813	22 967	47 780
25-29 ans	135 375	133 039	268 414
30 ans	23 434	21 380	44 814
31 ans	22 065	20 031	42 096
32 ans	20 360	18 127	38 487
33 ans	18 791	16 743	35 534
34 ans	17 797	15 887	33 684
30-34 ans	102 447	92 168	194 615
35 ans	16 488	14 721	31 209
36 ans	15 444	13 731	29 175
37 ans	15 060	13 429	28 489
38 ans	13 977	12 429	26 406
39 ans	13 427	11 816	25 243
35-39 ans	74 396	66 126	140 522
40 ans	13 117	11 386	24 503
41 ans	12 595	10 829	23 424
42 ans	11 926	10 186	22 112
43 ans	11 143	9 642	20 785
44 ans	10 769	9 258	20 027
40-44 ans	59 550	51 301	110 851
45 ans	10 086	8 727	18 813
46 ans	9 513	8 251	17 764
47 ans	9 302	8 083	17 385
48 ans	8 440	7 324	15 764
49 ans	7 893	6 800	14 693
45-49 ans	45 234	39 185	84 419
50 ans	7 450	6 274	13 724
51 ans	6 961	5 763	12 724
52 ans	6 308	5 113	11 421

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	5 466	4 434	9 900
54 ans	4 983	3 968	8 951
50-54 ans	31 168	25 552	56 720
55 ans	4 334	3 504	7 838
56 ans	3 786	3 082	6 868
57 ans	3 447	2 781	6 228
58 ans	3 178	2 645	5 823
59 ans	2 849	2 402	5 251
55-59 ans	17 594	14 414	32 008
60 ans	2 611	2 210	4 821
61 ans	2 420	2 076	4 496
62 ans	2 192	1 941	4 133
63 ans	1 845	1 721	3 566
64 ans	1 714	1 660	3 374
60-64 ans	10 782	9 608	20 390
65 ans	1 667	1 714	3 381
66 ans	1 495	1 608	3 103
67 ans	1 424	1 583	3 007
68 ans	1 251	1 560	2 811
69 ans	1 091	1 436	2 527
65-69 ans	6 928	7 901	14 829
70 ans	992	1 348	2 340
71 ans	909	1 251	2 160
72 ans	775	1 122	1 897
73 ans	658	933	1 591
74 ans	590	873	1 463
70-74 ans	3 924	5 527	9 451
75 ans	488	754	1 242
76 ans	392	666	1 058
77 ans	355	631	986
78 ans	284	575	859
79 ans	268	546	814

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	1 787	3 172	4 959
80 ans	248	524	772
81 ans	224	474	698
82 ans	202	460	662
83 ans	154	312	466
84 ans	125	274	399
80-84 ans	953	2 044	2 997
85 ans et +	853	1 808	2 661
YAOUNDE	1 239 068	1 230 277	2 469 345

Tableau A.3.14 : Répartition de la population de DOUALA par âge selon le sexe en 2012

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	39 832	38 628	78 460
1 an	37 232	35 371	72 603
2 ans	34 416	32 823	67 239
3 ans	32 950	31 347	64 297
4 ans	30 594	29 277	59 871
0-4 ans	175 024	167 446	342 470
5 ans	29 031	27 924	56 955
6 ans	27 492	26 608	54 100
7 ans	26 133	25 688	51 821
8 ans	24 618	24 274	48 892
9 ans	23 911	23 581	47 492
5-9 ans	131 185	128 075	259 260
10 ans	23 662	23 718	47 380
11 ans	23 455	23 977	47 432
12 ans	23 229	23 973	47 202
13 ans	23 658	24 944	48 602
14 ans	24 011	25 792	49 803
10-14 ans	118 015	122 404	240 419
15 ans	25 068	27 067	52 135
16 ans	26 079	28 183	54 262
17 ans	27 105	29 529	56 634
18 ans	28 072	31 065	59 137
19 ans	28 801	32 068	60 869
15-19 ans	135 125	147 912	283 037
20 ans	29 298	33 023	62 321
21 ans	29 666	33 705	63 371
22 ans	29 207	33 339	62 546
23 ans	29 434	33 528	62 962
24 ans	28 787	32 707	61 494
20-24 ans	146 392	166 302	312 694
25 ans	28 155	31 488	59 643

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
26 ans	27 097	29 748	56 845
27 ans	26 555	28 483	55 038
28 ans	26 581	26 752	53 333
29 ans	25 465	24 785	50 250
25-29 ans	133 853	141 256	275 109
30 ans	24 760	23 319	48 079
31 ans	23 799	21 714	45 513
32 ans	22 505	19 955	42 460
33 ans	21 142	18 245	39 387
34 ans	20 341	17 440	37 781
30-34 ans	112 547	100 673	213 220
35 ans	18 946	16 271	35 217
36 ans	17 823	15 384	33 207
37 ans	17 171	15 041	32 212
38 ans	16 044	14 340	30 384
39 ans	15 206	13 569	28 775
35-39 ans	85 190	74 605	159 795
40 ans	14 851	13 254	28 105
41 ans	14 226	12 571	26 797
42 ans	13 438	11 730	25 168
43 ans	12 593	10 881	23 474
44 ans	12 229	10 555	22 784
40-44 ans	67 337	58 991	126 328
45 ans	11 551	9 892	21 443
46 ans	11 022	9 367	20 389
47 ans	10 889	9 256	20 145
48 ans	9 903	8 631	18 534
49 ans	9 547	8 182	17 729
45-49 ans	52 912	45 328	98 240
50 ans	9 135	7 646	16 781
51 ans	8 778	7 150	15 928
52 ans	8 244	6 492	14 736

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
53 ans	7 180	5 494	12 674
54 ans	6 625	4 941	11 566
50-54 ans	39 962	31 723	71 685
55 ans	5 840	4 303	10 143
56 ans	5 040	3 707	8 747
57 ans	4 580	3 371	7 951
58 ans	4 245	3 269	7 514
59 ans	3 803	2 998	6 801
55-59 ans	23 508	17 648	41 156
60 ans	3 469	2 800	6 269
61 ans	3 233	2 738	5 971
62 ans	2 925	2 573	5 498
63 ans	2 424	2 385	4 809
64 ans	2 228	2 324	4 552
60-64 ans	14 279	12 820	27 099
65 ans	2 183	2 402	4 585
66 ans	1 959	2 243	4 202
67 ans	1 868	2 237	4 105
68 ans	1 674	2 145	3 819
69 ans	1 521	2 004	3 525
65-69 ans	9 205	11 031	20 236
70 ans	1 399	1 921	3 320
71 ans	1 264	1 765	3 029
72 ans	1 123	1 587	2 710
73 ans	934	1 236	2 170
74 ans	864	1 153	2 017
70-74 ans	5 584	7 662	13 246
75 ans	741	996	1 737
76 ans	643	907	1 550
77 ans	603	862	1 465
78 ans	475	743	1 218
79 ans	411	677	1 088

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
75-79 ans	2 873	4 185	7 058
80 ans	363	638	1 001
81 ans	314	572	886
82 ans	278	540	818
83 ans	197	364	561
84 ans	177	336	513
80-84 ans	1 329	2 450	3 779
85 ans et +	834	1 876	2 710
DOUALA	1 255 154	1 242 387	2 497 541



**Bureau Central des Recensements
et des Etudes de Population**



**Contact : MFANDENA - STADE OMNISPORTS,
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucep.cm
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71
www.bucep.cm/www.bucep.org**